

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Mme Elisabeth Noël pour sa disponibilité et son exigence bienveillante, dont les conseils et le soutien m'ont aidé à structurer ce mémoire.

Je veux remercier également Mme Edith Iwéma, qui a su me faire confiance et m'intégrer à son équipe de formateurs, avec qui les échanges sur la formation ont été nombreux et fructueux. J'associe à ces remerciements les membres du groupe formation de la BU Sciences du SCD Lyon 1, M. Pierre-Marie Belbenoit-Avich, Mmes Claude Berne, Aline Chareyron et Anne-Marie Malaveille. Je remercie également Mmes Catherine Joubert et Dominique Wolf qui m'ont aidé à saisir les enjeux de la formation en bibliothèque universitaire de Santé.

Je remercie M. François Cavalier, directeur du SCD Lyon 1, qui a accepté ce sujet d'étude, qui a su m'accorder toute l'attention possible, et m'intégrer à la vie de l'établissement.

Je remercie enfin toutes les personnes ayant répondu à mes questionnaires et à mes demandes d'entretiens, sans qui je n'aurais pu recueillir le matériau nécessaire à cette étude, et au premier chef M. Mathieu Stoll.

Résumé

Replacer l'activité de formation à la documentation des étudiants dans l'ensemble plus vaste des missions d'un SCD tel celui de l'Université Lyon 1, permet de mesurer la pertinence de mettre aujourd'hui en œuvre un didacticiel afin de généraliser la formation à tous les étudiants. Mesurer les potentialités d'un tel support n'est possible que si la mesure est prise de la place à donner à une activité émergente comme la formation au sein de ce SCD scientifique et de santé.

Descripteurs Rameau

- Bibliothèques—Formation des utilisateurs
- Didacticiels
- Etudiants, France—initiation à la bibliothèque

Summary

It is a necessity to consider library instruction as an important part of librarians activity, if there shall be a clear understanding of the potential students' skills improvment. Developping a tutorial to promote such skills is an important element of what may be call a greater coherence between university library action and its broader scholar context.

Key words

- Library instruction
- Information skills
- Tutorials

Sommaire

INTRODUCTION.....	6
1. La place de la formation distancielle dans la formation à la documentation	9
1.1. Le statut de la formation à la documentation dans la politique des Universités	10
1.1.1. La formation à la documentation	10
1.1.2. L'évolution de la formation à la documentation dans les universités françaises.....	12
1.1.3. Les personnels de la formation à la documentation	15
1.1.4. L'enjeu de la réforme européenne de l'enseignement supérieur	17
1.2. Quelles articulations entre formation et autoformation ?	19
1.3. Le statut de la formation ouverte dans les stratégies de formation à la documentation	20
2. La place de la formation au SCD Lyon I	24
2.1. Comment articuler la formation ouverte avec la formation à la documentation en présentiel actuelle?.....	24
2.1.1. Les pratiques de formation à la documentation en présentiel	25
2.1.1.1. <i>Le développement du projet professionnel : une première étape</i>	25
2.1.1.2. <i>L'activité du groupe de formation de la BU Sciences</i>	26
2.1.1.3. <i>L'activité de formation au sein de la BU Santé</i>	27
2.2. Les orientations actuelles pour une évolution de la formation	28
2.2.1. Définir les partenaires.....	29
2.2.2. Le contexte de développement.....	30
2.3. Intégrer les enseignants au projet.....	31
3. Essai de typologie de supports de formation à la recherche documentaire à distance	35
3.1.1. Décrire des supports existants : le recours au <i>LOM (Learning Object Metadata)</i>	36
3.1.2. Evaluer les supports existants en fonction du projet du SCD Lyon 1 : l'analyse et le recours au « <i>Big6 Skills</i> ».....	44
4. Mettre en place une formation ouverte adaptée aux besoins	51
4.1. Articuler le projet d'une formation ouverte à la documentation et la politique de l'Université	51
4.1.1. Insérer le projet du SCD dans le cadre du projet d'établissement	51
4.1.2. Construire un projet de formation évolutif.....	54
4.2. La formation à la documentation : des outils mixtes à développer.....	63
4.2.1. Réussir un mixte présentiel/distanciel	64
4.2.2. Vers des outils de formation interactifs.....	66
CONCLUSION.....	71
BIBLIOGRAPHIE	74
TABLE DES ANNEXES	83

annexe 4.2 Eléments du projet de formation à la documentation dans le cadre de
l'Unité d'Enseignement transversale de la Licence nouveau régime (2003-
2004)- Régime présentiel XXV

Introduction

L'émergence de la formation, comme mission des conservateurs des bibliothèques, est rendue manifeste depuis le décret de 1992 régissant leur statut¹. Mais, sans entrer dans le débat juridique, la possibilité n'est pas, en la matière, obligation. Dès le départ, la formation est donc laissée à l'appréciation des professionnels des bibliothèques. Si cette action peut être menée, en continuité avec la première tâche qui leur incombe², elle reste donc liée à un contexte et à une démarche volontaire. Tout l'intérêt de cette mission gît justement dans sa nature émergente, et cela d'autant plus si nous nous situons dans le cadre des bibliothèques universitaires, et ce notamment en raison de la loi Bayrou de 1997³.

Tel est du moins le présupposé de l'étude que nous avons menée ici, en parallèle de notre stage au sein du SCD de l'Université Claude Bernard (Lyon 1). Bien comprendre les enjeux actuels de la formation à la documentation dans les bibliothèques universitaires implique de réfléchir sur les réalisations réelles et possibles dans ce domaine. Pour expérimenter et évaluer la place que peut prendre la formation dans la vie d'une BU, nous nous sommes donné comme objet d'étude un élément lui-même émergent, au sein de ce domaine de la formation, à savoir celui de la formation à distance. Notre projet se mène sur une perspective qui permet d'embrasser deux points de vue sur la formation en bibliothèque universitaire : une approche descriptive, et une approche prescriptive. D'une part, nous dressons un panorama de la situation générale et locale de la formation à la documentation, pour permettre de cerner la spécificité de la situation du SCD de l'université Lyon 1. La formation ne peut, à l'heure actuelle, rencontrer l'ensemble

¹ Décret n° 92-26 du 9 janvier 1992 portant statut particulier du corps des Conservateurs des bibliothèques et du corps des Conservateurs généraux des bibliothèques. Journal officiel de la République française - 12 janvier 1992 - page 594 - NOR: MENN9102859D, art. 3 : « Ils peuvent participer à la formation des professionnels et du public dans les domaines des bibliothèques et de la documentation, ainsi qu'à l'information scientifique et technique en ces mêmes domaines. »

² « Les membres du corps des conservateurs des bibliothèques constituent, organisent, enrichissent, évaluent et exploitent les collections de toute nature des bibliothèques ».

³ Cf. pour une synthèse, l'arrêté du 9-4-1997 relatif au Diplôme d'Etudes Générales, à la licence et à la maîtrise, publié au J.O du 15-4-1997, et au BO du 17-4-1997.4-97.

de ses publics potentiels à l'université, et ceci principalement pour des questions de moyens financiers et humains. Analyser une telle situation nous amène à formuler la question suivante : comment développer une offre de formation adaptée aux besoins des usagers ? D'autre part, nous mettons en place un certain nombre de préconisations qui visent à permettre de développer un didacticiel, et à l'intégrer aux projets de l'université.

Nous avons donc procédé de la façon suivante : nous nous sommes d'abord efforcé de « planter le décor », en mettant en perspectives le développement et les limites de la formation à la documentation dans les universités françaises⁴, puis en faisant de même pour ce qui concerne notre terrain d'étude, le SCD de l'université Lyon 1. Cette contextualisation s'avère nécessaire car nous n'avons pas voulu en rester à une description technique de la mise en place d'un outil didacticiel, mais aussi prendre au sérieux les questions et difficultés de la formation elle-même. Car le coût de la mise en place d'un tel outil de formation à distance implique que l'on réfléchisse tant aux raisons de sa production qu'aux moyens de sa mise en œuvre. Cette phase descriptive couvre les deux premières parties de notre étude, où nous voyons les potentialités mais aussi les grandes difficultés qui caractérisent la formation en bibliothèque universitaire, que ce soit au plan national, ou sur le terrain du SCD Lyon 1. La première partie s'interroge sur les perspectives nationales et européennes de ces formations ; il y est fait mention du rôle possible de la réforme des cycles universitaires. Mais cette opportunité sera-t-elle saisie ? La seconde partie fait un panorama de la situation « locale » du SCD, un état des forces et faiblesses de la situation dans laquelle le recours au didacticiel est programmé. De cette phase d'analyse et de mise en perspectives, nous passons à une phase active, de description d'outils et de préconisations.

Le troisième moment de notre étude fournit des outils adaptés pour permettre à l'équipe du SCD Lyon 1 en charge du projet de didacticiel de décrire et d'évaluer les produits existants. Cela permet de se positionner dans une

perspective d'offres de didacticiels, mais cela donne aussi à lire les difficultés inhérentes à la création de ce type d'outil. Le recours au standard *LOM*(*Learning Object Metadata*) (description) et au « *Big6 Skills* » (analyse) vise à fournir des paramètres pour piloter, orienter le projet de didacticiel ; bref à gagner du temps dans le processus de planification de la mise en œuvre. Ce n'est qu'une fois que les raisons (le contexte vu dans les deux premières parties) et que les conditions (par la comparaison de produits existants) de la production auront été appréhendés que la réalisation du didacticiel peut être approchée. La dernière partie de notre étude se centre donc sur le didacticiel. Mais il nous appartient pas, à ce niveau, d'en fixer le contenu. Notre ambition se limite ici à fournir les outils méthodologiques et organisationnels qui en rendront la réalisation possible. Il faut cependant ajouter que notre souci a également été de ne pas perdre de vue l'implication de la bibliothèque dans les missions plus larges de son université de tutelle. Car si les conservateurs ne sont pas en priorité des formateurs, l'offre de formation qu'ils développent prend justement place dans un contexte universitaire. Nous nous sommes donc efforcé d'articuler le projet de réalisation d'un didacticiel et la nécessaire prise en compte du contexte en mouvement de l'université. Tous les changements qui affectent le champ du savoir et de l'enseignement universitaire ont, de fait, un impact direct sur les réalités des bibliothèques universitaires. Développer un didacticiel pourrait être un moyen, parmi d'autres, de relever le pari d'une intégration croissante de l'activité des bibliothèques universitaires au sein du développement des universités françaises.

⁴ Et aussi, paradoxalement les limites de la connaissance que l'on peut en acquérir.

1. La place de la formation distancielle dans la formation à la documentation

La relation complexe entre formateur et apprenant, constitutive de la pédagogie, de la transmission de savoir, se trouve encore complexifiée dans le cas de la formation à la documentation. Activité émergente, n'ayant pas le statut de discipline universitaire, la formation à la documentation au sein des universités se trouve prise dans une crise de croissance de son activité. Il est en effet possible de parler, depuis 1999, du développement d'une « nouvelle dynamique »⁵. Mais cet élan notable ne permet pas de répondre, avec les moyens humains et matériels existants au sein des bibliothèques universitaires, à l'ensemble des demandes de formation, à pouvoir former l'ensemble des étudiants. D'où l'hypothèse, qui se fait jour, comme ici au sein du SCD Lyon 1, de développer des outils de formation à distance, afin de réaliser des économies d'échelle, et afin de pouvoir toucher un plus grand nombre d'étudiants. Cependant, cette hypothèse d'un nouvel outil n'est pas sans poser de nouvelles difficultés.

Penser le développement d'une formation à distance alors que la formation en présentiel est elle-même encore en cours d'élaboration, ou ne se développe pas sur l'ensemble des formations universitaires potentiellement concernées, permet de mesurer l'ampleur du chantier. La formation en présentiel demande à être consolidée, approfondie, articulée à l'ensemble des formations universitaires, au projet de l'université. Cela nous amène, avant de dresser le constat le plus exhaustif possible de la situation de la formation à la documentation au SCD Lyon 1, à réfléchir sur le cadre plus général dans lequel la formation à la documentation s'inscrit dans les universités françaises.

⁵ DESHOULLIERES, Bruno « Les formations à l'information dans les cursus universitaires », *Former les étudiants à la maîtrise de l'information. Repères pour l'élaboration d'un programme*. Paris : Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, 1999. p. 10.

1.1. Le statut de la formation à la documentation dans la politique des Universités

Notre parti pris ne consiste pas à dresser un panorama historique de la formation à la documentation dans la politique des universités. Tout d'abord parce que, de l'aveu des spécialistes eux-mêmes, cet inventaire reste à faire, et, ensuite, parce que cela serait un autre sujet que le notre, et excéderait de plus la forme dans laquelle s'inscrit ce travail. Nous cherchons, dans cette première partie, d'avantage à restituer les éléments du contexte institutionnel qui peuvent rendre compréhensible le statut et les enjeux de la formation à la documentation au sein des universités, et, de saisir l'intérêt de développer, parmi ces formations, le projet de formations à distance. Cela implique de bien avoir à l'esprit la nature de cet enseignement, sa place dans le système éducatif, mais aussi les mutations profondes qu'amorce celui-ci, afin de mettre en perspective l'enjeu que constitue une formation à distance à la documentation.

1.1.1. La formation à la documentation

Si l'on reprend les éléments développés dans la synthèse de Danièle Bretelle-Desmazières⁶, il semble difficile de dresser un panorama global de la réalité de la formation à la documentation au sein de l'enseignement supérieur en France. Sans reprendre les analyses de cette communication, nous allons cependant préciser quelques éléments chronologiques, avec pour but de replacer le projet en cours au sein de l'Université Lyon 1 dans son contexte⁷.

⁶ BRETELLE-DESMAZIERES, D. Aperçu des caractéristiques des formations à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur français. *Education et francophonie*, 1998, vol. XXVI, n°1. [En ligne] : <<http://www.acelf.ca/revue/XXVI-1/articles/11-bretelle.html>> (page consultée le 24 septembre 2002).

⁷ Pour aller au-delà, il serait utile de consulter le Répertoire des formations à l'usage de l'information dans les grandes écoles et les universités françaises, Paris : Conférence des grandes écoles, 1998. Cf. également l'Index des formations à l'usage de l'information dans les universités et les grandes écoles françaises. [En ligne] : <<http://www.cge.asso.fr/IST/>> (page consultée le 27 septembre 2002).

Depuis le Bureau National de l'Information Scientifique et Technique, créé en 1973, les initiatives institutionnelles se sont poursuivies durant les années 80, pour aboutir, en 1990, à la création d'un nouveau groupe de travail, créé au sein du Comité d'orientations stratégiques du Ministère de la Recherche, qui reçoit pour mission de faire des propositions relatives à la formation à l'usage de l'information, afin d'orienter efficacement la manière d'agir des pouvoirs publics, compte tenu de l'évolution de la réalité de l'éducation, tant scolaire qu'universitaire. Il préconise, comme le note Danièle Bretelle-Desmazières, « des actions fondamentales à promouvoir pour que se développent 'de la maternelle à l'université', ainsi que dans la vie active, des activités concrètes visant à faire évoluer positivement les attitudes et les compétences en matière d'information, adaptées au monde moderne[...]. Environ 80 établissements, entre 1992 et 1998, participent à cette opération ». Si le panorama développé par Mme Bretelle-Desmazières reste, de son propre aveu, partiel, il faut néanmoins voir là le signe d'une transition profonde de la représentation du rôle de la documentation dans le cursus scolaire, mais aussi tout au long de l'activité professionnelle. Il convient en effet désormais de parler, avec Michel Bernard, de trajectoire individuelle à construire⁸.

Pour confronter, comparer les formations existantes, là encore, les éléments manquent pour un panorama complet. Certains éléments sont néanmoins accessibles dans l'appel d'offres du Ministère réalisé en 1992 et 1995⁹. L'analyse des réalisations de formations rendues possibles par cet appel d'offre permet de conclure qu'il s'est agit là d'une étape importante de la montée en nombre et en qualité des formations à la documentation.

⁸ Cf. BERNARD, M. *Penser la mise à distance en formation*, chapitre III-4. Produire sa formation, p. 137-152

⁹ Cf. BRETELLE-DESMAZIERES, Danièle, COULON, Alain, POITEVIN, Christine *Apprendre à s'informer : une nécessité. Evaluation des formations à l'usage de l'information dans les universités et les grandes écoles françaises*. Paris : laboratoire de Recherches Ethnométhodologiques, Université de Paris 8, 1999.

1.1.2. L'évolution de la formation à la documentation dans les universités françaises

L'Université Paris 8 a, à bien des égards, joué un rôle pionnier dans le domaine, en développant de nombreuses formations, mais aussi en menant une réflexion de fonds sur l'influence de la formation à la documentation dans l'apprentissage du « métier d'étudiant »¹⁰. Alain Coulon, notamment, a développé toute une analyse du progrès accompli par les étudiants dans leur affiliation à la culture universitaire et leur réussite aux examens, grâce à cette formation à la documentation, en insistant, éléments statistiques à l'appui, sur le rôle d'intégrateur social qu'elles remplissent face à la massification de l'enseignement de premier cycle universitaire¹¹.

L'adaptation de la formation aux modalités pratiques des cursus suivis par les étudiants constitue un élément déterminant de leur efficacité. Les « repères pour l'élaboration d'un programme », lancés en 1998 par un groupe de travail à l'initiative de la Sous Direction des Bibliothèques et de la Documentation, permettent de cerner la complexité, et l'émiettement des expériences multiples menées dans ce domaine¹². Dans ce document, résultat d'une enquête, menée par le biais de la liste de discussion professionnelle BIBLIO-FR, 26 formations en bibliothèques universitaires sont recensées. La synthèse de ces données s'avère difficile. L'enquête nationale menée en 1997-1998 permet néanmoins de fournir une vue générale des formations dispensées¹³. Il ressort des résultats de cette enquête que 338 formations, pour 131 sections de bibliothèques universitaires ont été signalées en 1997-1998. Les constats généraux que nous en retiendrons sont les

¹⁰ Cf. COULON, A. *Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*. Paris : Presses Universitaires de France, 1997

¹¹ Cf. COULON, Alain (Dir.) *L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'Université de Paris VIII*. Paris : Laboratoire de Recherches Ethnométhodologiques, 1993

¹² Former les étudiants à la maîtrise de l'information. Repères pour l'élaboration d'un programme. Paris : Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, 1999. Annexe I, p. 50-54 [En ligne] : <<http://formist.enssib.fr>> (page consulté le 02 novembre 2002).

¹³ Cf. NOEL, Elisabeth Les formations à l'information en bibliothèque universitaire. Enquête nationale 1997-1998, *BBF*, T. 44, n°1, 1999, p. 30-34 et COLAS, A. La formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur, *BBF*, T. 44, n°1, 1999, p. 24-29. Cf. également le compte-rendu de CAVALIER, François, *BBF*, T. 46, n°2, 2001.

suivants : les formations s'adressent à un nombre restreint d'étudiants : une section forme, en 1997-1998, en moyenne 356 étudiants. Pour ce qui est du contenu des formations, Elisabeth Noël observe qu'il «reste aussi à déplorer l'absence de réflexion, sauf quelques très rares cas, sur une formation offerte de manière progressive, sur l'ensemble du cycle universitaire qui permettrait d'approfondir les connaissances acquises et de les relier aux besoins réels de l'étudiant à un moment précis de son cursus » (p. 32). C'est là une remarque capitale pour notre projet, s'il est vrai que penser le développement de la formation à la documentation implique de penser son articulation avec les enseignements universitaires donnant lieu à une validation au sein d'une Unité d'Enseignement.

Le Ministère de l'Education Nationale dispose de statistiques générales sur les formations à l'information au moyen de l'ESGBU (enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires) qui permettent une vue panoramique de la situation : Le nombre d'étudiants formés hors cursus est passé de 87 000 en 1985 à 130 000 en 2000. Par ailleurs, les formations délivrées par les SCD sont de plus en plus inscrites dans les cursus (57% des formations assurées en 2000), ce qui montre une reconnaissance institutionnelle en progression (notamment grâce à l'appui de la loi Bayrou). Les formations se répartissent par cycle universitaire de la façon suivante : 76% pour les étudiants de premier cycle, 15% pour les étudiants de deuxième cycle, 9% pour les étudiants de troisième cycle. Ces éléments indiquent la priorité affichée de la formation des « primo-arrivants » à l'université, de ces étudiants en quête d'affiliation, décrits par les travaux d'Alain Coulon. Il ne faut cependant pas oublier, et c'est là un fait capital pour notre propos, que les formations à la documentation ne couvrent, malgré ces progrès, que 10% de la population étudiante (1 430 581 étudiants étaient inscrits en 2000).

Si l'on se base sur les résultats tirés de l'ESGBU (2001), il est possible de cerner la place de la formation à la documentation au sein de certaines bibliothèques universitaires en Sciences et en Santé, afin de mettre en perspectives l'objet de notre étude, la place de la formation au sein du SCD Lyon1.

Si l'on commente les tableaux de données que nous avons tirées de l'ESGBU¹⁴, il est nécessaire d'insister sur la diversité des situations, pour maintenir la fiabilité des chiffres : ils regroupent des formations à la fois dans et hors de la bibliothèque. Et les modifications de formations modifient également les chiffres. A titre d'exemple, les chiffres de la formation de la section Santé de Lyon 1 intègrent les formations développées par l'UFR de Pharmacie auxquelles participent les personnels du SCD ainsi que les renseignements individualisés rendus par les moniteurs étudiants (2 000 hors cursus). L'année précédente, et sans inclure les activités des dits moniteurs, le nombre d'étudiants ayant bénéficié de l'activité en section Santé du SCD Lyon était chiffré à 400.

Il importe d'ajouter que la Direction de l'Enseignement Supérieur (DES) s'est attachée, dans les dernières années, à encourager les initiatives dans le domaine de la formation à la documentation par le soutien à la production de documents pédagogiques conçus dans une perspective d'usage délocalisé, et ceci tout d'abord par « l'attribution de crédits de recherche et développement (BCRD) sur l'enveloppe dont la DES a disposé au cours des années précédentes (1,5-2 MF/an en moyenne) : quelques 30 réalisations ont vu le jour entre 1998 et 2001, à un rythme constant (environ 8 projets par an) financés intégralement sur subvention DES »¹⁵. Cette action de soutien se mesure également dans le copilotage par la DES et la DT (Direction de la Technologie) de deux campus numériques : Réseaux.doc (formation aux méthodologies de l'information) et Manum (manuels numériques : corpus pédagogiques orientés vers les publics de premier cycle)¹⁶.

¹⁴ Cf. Les tableaux que nous avons tiré de l'ESGBU 2001, présentés en annexe 1 du présent document, et où nous avons rassemblé quelques établissements proches et comparables au SCD Lyon 1, pour une mise en contexte de son offre de formation.

¹⁵ Cf. TOSELLO-BANCAL, Jean-Emile Le point sur la formation des usagers à la maîtrise de l'information. *Deuxièmes Rencontres FORMIST*. [En ligne] : < <http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST>> (page consultée le 8 octobre 2002). Cf. *Lettre de l'URFIST de Toulouse [La]*, lettre 31. [En ligne] : <www.urfist.cict.fr/lettres/lettre31/lettre31-11.html> (page consultée le 8 octobre 2002).

¹⁶ Cf. [en ligne] : <<http://reseauxdoc.u-paris10.fr/>> (page consultée le 9 octobre 2002) ; cf. <<http://proto.enssib.fr/autres-sites/manum>> (page consultée le 9 octobre 2002).

1.1.3. Les personnels de la formation à la documentation

Il est difficile de dresser un panorama exhaustif dans ce domaine. Un inventaire national des formations à la documentation reste à faire. Néanmoins, un certain nombre d'informations et de réflexions synthétiques sont accessibles pour la période 1992-1996¹⁷. L'enquête entreprise le 17 février 1999 a permis de dresser le profil des formations à l'information dans 26 universités françaises¹⁸. Une autre enquête menée par la Sous Direction des bibliothèques sur les pratiques des enseignants universitaires est en cours, dont les résultats devraient être communiqués prochainement¹⁹.

Les statuts des personnels qui assurent les formations à la documentation apparaissent cependant variés, à travers le croisement des diverses données susmentionnées. Il y a à cela plusieurs explications. La première raison est somme toute institutionnelle : l'absence d'un statut clair de ces formations, et la non-reconnaissance académique des initiatives des enseignants universitaires dans de tels projets limite l'existence d'équipes pluridisciplinaires. Il est cependant notable que des enseignants s'associent parfois aux initiatives des bibliothèques. Il est parfois possible de voir des formations assurées exclusivement par des enseignants universitaires. Mais ce n'est, comme le note François Cavalier, pas la meilleure solution : « Quelle que soit la part prise par les enseignants dans le dispositif, il est indispensable que la bibliothèque conserve la maîtrise de ces enseignements et demeure fortement présente sur ce terrain. Il n'est pas souhaitable de trouver un cursus de formation à l'information totalement pensé et

¹⁷ Cf. BRETTELLE-DESMAZIERES, D., COULON, A., POITEVIN, C. *Apprendre à s'informer : une nécessité. Evaluation des formations à l'usage de l'information dans les universités et les grandes écoles françaises*. Paris : laboratoire de Recherches Ethnométhodologiques, Université de Paris 8, 1999.

¹⁸ Cf. Bruno Deshoullières, in *Former les étudiants à la maîtrise de l'information. Repères pour l'élaboration d'un programme*. Paris : Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, 1999. P. 50-54.

¹⁹ Un premier état de l'enquête a été présenté par Mathieu Stoll, sous la formes de premiers résultats partiels, à partir d'un échantillon significatif de huit universités lors des *Rencontres Nationales des URFIST. Formation à la maîtrise de*

réalisé par des enseignants universitaires, sans lien fonctionnel et organisationnel fort avec la bibliothèque »²⁰. La question des personnels investis dans ce type de formations est donc une question de moyens financiers autant qu’humains, cela étant lié au climat particulier à chaque université. L’appel d’offres du Ministère, en 1992 et 1995 a surtout été l’occasion de structurer les formations existantes : « les interventions des différents types de formateurs varient selon que les établissements ont pris, ou non, l’initiative de conduire, avant l’appel d’offres, une formation à l’usage de l’information : lorsque les établissements ont eu une action de formation antérieure à l’appel d’offres, l’intervention de certaines catégories d’intervenants est plus fréquente : c’est le cas des enseignants d’autres spécialités[...] et des documentalistes – bibliothécaires[...] »²¹.

Il existe deux types de partenariats possibles :

- Partenariat interne à la bibliothèque : association de bibliothécaires du SCD, de documentalistes de l’enseignement secondaire (PRCE), des tuteurs ou des moniteurs étudiants.
- Partenariat externe : avec les enseignants des disciplines universitaires enseignées à l’universitaire. Ce dernier partenariat, comme dans l’exemple du SCD Lille 3, reste souvent à l’état d’ébauche²².
- De nombreuses situations intermédiaires, liées au contexte local, voient des collaborations privilégiées entre quelques enseignants d’une ou plusieurs disciplines, avec quelques membres des bibliothèques universitaires²³.

Il s’avère donc impossible de dresser une typologie des collaborations existantes, ni même de définir des tendances ; la collaboration entre l’ensemble des acteurs

l’information et mutualisation des connaissances, le 19 novembre 2002 à Toulouse. Le travail d’enquête se poursuivra, avec l’aide des URFIST, dans les mois à venir.

²⁰ CAVALIER, François Définir des moyens, mais pour quelle stratégie ? La réflexion à la BMIU Sciences de Clermont-Ferrand, *Former les utilisateurs de la bibliothèque*, *opus cit.*, p.191.

²¹ BRETTELLE-DESMAZIERES, D., COULON, A., POITEVIN, C. *Apprendre à s’informer : une nécessité. Evaluation des formations à l’usage de l’information dans les universités et les grandes écoles françaises*. Paris : laboratoire de Recherches Ethnométhodologiques, Université de Paris 8, 1999, p. 39.

²² DE GANDT, Marie-Ange Une évaluation de la formation en méthodologie documentaire à Lille-3. *Former les utilisateurs de la bibliothèque*, *opus cit.*, p. 229.

²³ C’est ainsi le cas à la BIUS Jussieu, où « Une action concertée enseignants – conservateur d’initiation à la recherche bibliographique » a permis la mise en place d’un module de méthodologie. Cf. FARGUELL Montserrat ; MATTHIEU, Robert ; NICOT, Elisabeth Un module de méthodologie du travail universitaire original : STIM – Sciences de la terre en images. Villeurbanne : ENSSIB, *Deuxièmes rencontres FORMIST* : Travail Universitaire et maîtrise de l’information : de la stratégie aux méthodes pédagogiques (13 juin 2002).

[En ligne] : <<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST>> (page consultée le 11 septembre 2002).

cités reste cependant le gage d'une complémentarité, et d'un développement ultérieur de ces formations émergentes.

1.1.4. L'enjeu de la réforme européenne de l'enseignement supérieur

La réforme du régime des études universitaires à l'échelle européenne est un enjeu primordial pour les universités françaises. Mais il s'agit également d'un enjeu important pour le devenir des formations à la documentation au sein des bibliothèques universitaires, quant à leur capacité à se rapprocher des formations disciplinaires. Bruno Deshoullières a bien su montrer les potentialités de cette évolution globale des enseignements pour les formations dispensées par les bibliothèques²⁴. Le changement, dans le cadre de la nouvelle loi qui intègre l'université française à l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur, par rapport à la loi dite de 1984 (26 janvier 1984, loi 8452) repose sur deux éléments : d'une part la disparition du DEUG et la constitution d'un cursus universitaire en trois niveaux, d'autre part le développement de la scolarité par crédits²⁵. Et c'est justement dans cette recomposition de l'acquisition et de la validation des connaissances que la formation à la documentation peut tirer son épingle du jeu. En effet, la constitution des modules et la capitalisation des crédits, qui vise à la fois à faciliter la mobilité des étudiants (dans l'espace, entre les disciplines) et à valoriser l'initiative individuelle de l'étudiant, ouvre un espace nouveau pour

²⁴ Cf. DESHOULLIERES, Bruno. Les habilitations, le LMD et la place des formations. *Deuxièmes rencontres FORMIST : Travail Universitaire et maîtrise de l'information : de la stratégie aux méthodes pédagogiques (13 juin 2002)*., Villeurbanne : ENSSIB, 2002. [En ligne] : <<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST>> (page consultée le 2 octobre 2002).

²⁵ Décret no 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. Art. 2. – « L'application nationale aux études supérieures et aux diplômes nationaux de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur se caractérise par : 1- Une architecture des études fondée principalement sur les trois grades de licence, master et doctorat ; 2- Une organisation des formations en semestres et en unités d'enseignement ; 3- La mise en œuvre du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables, dit « système européen de crédits- ECTS » ; 4- La délivrance d'une annexe descriptive aux diplômes dite « supplément au diplôme » afin d'assurer, dans le cadre de la mobilité internationale, la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises. »

l'habilitation des formations dispensées au sein des bibliothèques²⁶. Car la logique des crédits, des disciplines mineures et majeures, permet un espace de souplesse favorable aux enseignements transversaux. Comme le note à ce propos Bruno Deshoullières, désormais dans « un parcours universitaire (licence ou maîtrise), les « parcours » peuvent être disciplinaires, bi ou pluridisciplinaires. L'établissement proposera des parcours types, mais une certaine liberté sera donnée aux étudiants dans la construction de leur parcours. Des modules seront obligatoires pour obtenir un grade dans un domaine particulier mais d'autres seront choisis librement. Les enseignements liés à l'usage et la maîtrise de l'information pourraient être intégrés dans des modules obligatoires ou libres. A l'équipe pédagogique de construire et proposer les parcours possibles pour obtenir tel ou tel diplôme (grade) ». Il est alors possible d'envisager la présence de module, dans les modules obligatoires (majeures) ou optionnels²⁷. Sans insister plus sur la composition de ces nouveaux cursus universitaires, il s'agit d'une des données nouvelles qui modifieront en profondeur les potentialités de développement pour la formation à la documentation au sein des SCD. L'implication des équipes en charge de la formation dans ces bibliothèques, dans la composition des équipes pédagogiques qui présideront à l'établissement des nouvelles maquettes des enseignements universitaires est un des enjeux de demain, même si, comme le concède Bruno Deshoullières, pour ce qui est de ces équipes pédagogiques, « la notion reste floue ».

²⁶ Décret no 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. Art. 5. – « Chaque unité d'enseignement a une valeur définie en crédits européens, au niveau d'études concerné.

Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise de la part de l'étudiant pour obtenir l'unité. La charge totale de travail tient compte de l'ensemble de l'activité exigée de l'étudiant et, notamment, du volume et de la nature des enseignements dispensés, du travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Afin d'assurer la comparaison et le transfert des parcours de formation dans l'espace européen, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le niveau licence et de 300 crédits pour le niveau master. Cette référence permet de définir la valeur en crédits de l'ensemble des diplômes. Les crédits sont obtenus lorsque les conditions de validation définies par les modalités de contrôle de connaissances et aptitudes propres à chaque type d'études sont satisfaites. »

²⁷ Bruno Deshoullières propose deux exemples qui clarifient bien la forme de tels enseignements : d'une part « des 'enseignements disciplinaires' représentant 50% des crédits que l'on appellera la 'Majeure' et qui intégrera des enseignements 'professionnels', 'la Majeur Pro'. Cette dernière peut inclure des projets encadrés, des stages, du travail bibliographique, etc. [D'autre part] des 'enseignements disciplinaires' dits 'Mineures' (50% également) qui regrouperont des modules dans des disciplines complémentaires (chimie + droit par exemple) qui peuvent être choisis plus ou moins

1.2. Quelles articulations entre formation et autoformation ?

La première question qui se pose est celle du modèle de formation à envisager pour l'apprentissage de la documentation et de la recherche d'information : il s'agit plus de considérer cet apprentissage comme une individualisation de l'accès aux connaissances qu'une réelle autoformation. Ce terme d'autoformation renvoie en effet à l'autodidaxie, où l'apprenant construit seul son parcours. Il semble utile, pour éviter toute ambiguïté, de préciser la particularité de l'apprentissage à distance. Pour cela, il convient de reprendre la distinction opérée par P. Galvani, entre l'individualisation de la formation et l'autoformation. Selon lui, « l'individualisation, c'est l'acte du formateur qui adapte sa pratique aux caractéristiques de l'individu auquel il s'adresse », alors que « l'autoformation, c'est l'acte de la personne qui se forme par elle-même »²⁸

Individualiser la formation à la documentation, tout en tenant, dans le même temps, l'impératif de la formation en grand nombre ; c'est dans un tel cadre que l'intégration d'une formation à distance doit s'inscrire. Pour qualifier le modèle de fonctionnement de ce type de formation, nous pouvons parler de « formation ouverte ». Par cette expression, il est possible de définir les actions de formation qui s'appuient, tout ou partie, sur des apprentissages non présentiels, en autoformation ou avec tutorat, à domicile ou en centre de formation. Les impératifs quantitatifs, dont le nombre d'étudiants à former, et la limitation des moyens matériels pour les satisfaire, conduisent à rechercher une solution médiane. Tenir compte des besoins exprimés par la communauté universitaire en matière de formation à la documentation, analyser le rôle d'une telle formation dans l'apprentissage du métier d'étudiant, tout cela conduit à rechercher un *modus operandi* permettant d'affilier les étudiants à leur projet individuel de formation, tout en intégrant les données factuelles de l'offre de formation existante.

librement. Le choix peut être contraint, limité ou libre. Ces mineures pourront également intégrer des enseignements méthodologiques, de langues vivantes ou de communication par exemple. »

Il importe de bien percevoir le contexte institutionnel de cet intérêt pour le développement d'éléments d'autoformation dans la formation à la recherche d'information. Si l'on peut parler, avec Brigitte Albero, d'une « autoformation institutionnalisée », il paraît légitime de partager son interrogation quant au statut réel de cet engouement : ne s'agirait-il pas d'un « concept de fortune ? »²⁹. Toute la difficulté est de bien distinguer une évolution intellectuelle, idéale, des projets de formation, qui font le choix de s'adosser à de nouvelles technologies afin de développer de nouvelles compétences, et le poids des impératifs politiques et socio-économiques qui président en arrière-plan à ce mouvement vers l'autoformation. B. Albero est critique à cet égard, qui considère que, « face à la surpopulation estudiantine et au sous-encadrement dont souffrent les universités[...]l'autoformation se présente comme un remède qui permet de fonctionner, un générique au sens pharmaceutique du terme que l'on adopte comme un pis-aller. Tout semble se passer comme si les institutions de formation se trouvaient dans 'l'obligation d'innover' ». Sans aller jusqu'à suivre ce constat pessimiste, il importe de replacer notre étude dans le cadre concret des impératifs budgétaires, croisés avec les demandes politiques (ministérielles, et universitaires).

1.3. Le statut de la formation ouverte dans les stratégies de formation à la documentation

Le développement de formations ouvertes s'inscrit facilement dans le cadre de la formation à la documentation. Car, de même que l'autoformation n'en est qu'à une étape liminaire de son institutionnalisation au niveau universitaire, la formation à la documentation peut elle aussi se définir comme pratique pédagogique émergente. Dans un premier temps, pour le comprendre, il est nécessaire de replacer le module de formation distancielle au sein des informations produites par le réseau de bibliothèques que constitue le SCD. Nous verrons ensuite quelle forme de pédagogie se joue dans sa mise en œuvre. Pour

²⁸ GALVANI, Pascal *Autoformation et fonction de formateur : des courants théoriques aux pratiques de formateurs. Les Ateliers Pédagogiques Personnalisés*. Lyon : Editions Chroniques Sociales, 1991, p.17.

comprendre comment la présentation des informations révèle la place que l'on pense donner à ce type de formation, il importe de distinguer les éléments constitutifs du schéma d'organisation d'un site de formation à la recherche documentaire. Ces éléments concernent la méthodologie de la recherche d'information, tout d'abord dans la bibliothèque matérielle de l'établissement, puis sur le Web. Il est en effet nécessaire d'ancrer la formation dans la matérialité des collections du réseau, et de fournir les repères tant spatiaux que méthodologiques pour y accéder. Dans le souci de la cohérence d'une présentation distancielle, le site de formation à la documentation est articulé avec les autres services proposés par la bibliothèque.

Ainsi, nous allons développer, à titre d'exemple, l'analyse du contenu du site du SCD de Nancy 2. Le site est signalé, comme c'est désormais partout le cas, dès la page d'accueil du site de l'Université³⁰ sous les termes « documentation et centre de ressources », qui permet d'accéder dans un second temps à la rubrique « bibliothèques et centres de documentation ». Sur la page d'accueil du SCD Nancy 2 sont déclinées les informations suivantes :

Sites
Outils
Catalogues
Sudoc
Actualités
Bases de données en ligne.

Dans la rubrique « outils », les éléments qui concernent la formation à la recherche documentaire ne sont pas séparés de l'accès aux ressources documentaires elles-mêmes :

Catalogue collectif du SCD
Bases de données bibliographiques
Périodiques en ligne.

²⁹ ALBERO, Brigitte *L'autoformation en contexte institutionnel. Du paradigme de l'instruction au paradigme de l'autonomie*, Paris, Montréal : L'Harmattan, 2000, p. 55.

³⁰ [En ligne] : <<http://www.univ-nancy2.fr>> (page consultée le 16 septembre 2002).

Viennent ensuite, sur la même page :

Modules d'autoformation réalisés par l'Université Nancy 2

Pour mener une recherche documentaire efficace

Quelques conseils pour utiliser Internet

Sélection de sites Internet

Encyclopédie sonore.

L'exemple de cette réalisation, au SCD de Nancy 2, nous montre la nécessité d'articuler la réflexion sur l'accès à la formation à distance avec la cohérence du projet de mise en réseau de l'ensemble des informations fournies par le SCD sur son activité. L'efficacité d'un outil de formation distancielle dépend de sa lisibilité, de son accessibilité.

L'intérêt de cet exemple est donc de nous montrer le lien matériel entre l'accès aux données et la possibilité de mettre en œuvre la pédagogie sur leurs usages. Ainsi, aux modules d'autoformation succède dans la liste la ligne « pour mener une recherche documentaire efficace », qui renvoie à une page intitulée « méthodologie documentaire, aide à la recherche documentaire »³¹ qui constitue une liste d'adresses de sites d'aide à la recherche documentaire. De la même façon, les informations sur l'usage d'Internet, « quelques conseils pour utiliser Internet », ne sont pas séparées d'une liste de liens à des sites Internet universitaires, sélectionnés et classés par disciplines académiques. Cet exemple conduit donc à affirmer l'intérêt de lier le programme de formation à distance à la fois avec la mise en place du serveur Web du SCD, et avec l'accès aux ressources documentaires. Une fois ancrée ainsi matériellement dans le cadre des missions centrales de l'établissement, la formation est matériellement définie de la même façon que la fourniture d'accès à l'information, à la documentation, comme une des missions du centre de documentation universitaire que constitue le SCD. Le cas de la réalisation de Nancy 2 est un exemple de cette relation structurelle entre

didacticiel et bibliothèque. Pour ce qui est de son contenu, nous y revenons plus loin, lorsque nous utilisons le « Big6 Skills » pour analyser les sites retenus.

La légitimité émergente de la formation à distance, dans le cadre de la bibliothèque, ne doit pas masquer le fait principal qui conditionne le développement d'une pédagogie de la recherche documentaire : le fait que cet enseignement ne remplisse pas le même rôle que la formation disciplinaire à laquelle l'étudiant s'affilie, lorsqu'il réussit son cursus universitaire. Il est ainsi possible de distinguer entre l'enseignement, où « l'instance de formation détient le savoir disciplinaire ainsi que le savoir-enseigner, c'est-à-dire la didactique de sa discipline », pour reprendre les termes de B. Albero, et la formation documentaire, qui tend pour sa part à être d'avantage un apprentissage, qui aide l'apprenant « à traduire ses besoins en termes d'objectifs, à organiser son apprentissage en fonction de ses disponibilités et des ressources auxquelles il a accès, à procéder à des choix raisonnés de supports et de documents de travail, à élaborer si ce n'est des critères d'auto-évaluation, pour le moins des seuils d'acceptabilité des performances pour les différentes étapes de l'apprentissage »³². De plus, les processus d'apprentissage ne sont pas les mêmes. Ce cadre général une fois défini, nous en venons, dans la partie suivante, à l'étude du cas particulier de la formation à la documentation au sein du SCD Lyon 1. Cette étude sera le préalable à l'analyse des possibilités, et à la formulation des propositions pour le développement d'un didacticiel intégré à l'activité de formation.

³¹ [En ligne] : <http://www.univ-nancy2.fr/webbib/aie/rech_doc.htm> (page consultée le 16 septembre 2002).

³² ALBERO, Brigitte *L'autoformation en contexte institutionnel. Du paradigme de l'instruction au paradigme de l'autonomie*, Paris, Montréal : L'Harmattan, 2000, p. 262-263.

2. La place de la formation au SCD Lyon I

Notre but, au sein de cette étude, réside principalement dans la réflexion sur la place que va occuper la réalisation de supports pédagogiques à distance au sein du SCD Lyon 1. Il importe de noter comme un préalable que nous considérons aussi dans cette étude la nécessité de développer des formations à la documentation au sein du SCD, en tant qu'unité institutionnelle ayant des missions précises. Or, le SCD englobe, au-delà des deux bibliothèques universitaires, bien des bibliothèques associées et rattachées³³. Mais nous considérons que, en l'état de l'avancement de la question de la formation à la documentation au sein du SCD, il est préférable de réfléchir au niveau général, et donc de considérer exclusivement les activités et les potentialités des deux BU dans ce domaine. Ce préalable n'est pas une simple précaution oratoire ; car cela implique d'être attentif à un développement en parallèle de l'activité de formation au sein des deux bibliothèques universitaires. Ce n'est qu'une fois le cadre de notre analyse précisé, que nous pouvons en venir à questionner l'existant, pour réfléchir à son évolution.

2.1. Comment articuler la formation ouverte avec la formation à la documentation en présentiel actuelle?

Concevoir la formation au SCD comme une formation ouverte, cela implique de réfléchir sur l'articulation de deux éléments principaux de cette formation : les séances de cours de formation à la documentation, et le recours à des supports en ligne. Car pour définir ces derniers, il est nécessaire de se doter d'une bonne connaissance des éléments tangibles de la formation en présentiel.

2.1.1. Les pratiques de formation à la documentation en présentiel

Pour saisir la pertinence de la mise en ligne d'éléments de formation à la documentation, il est nécessaire de bien intégrer les forces et les faiblesses des offres de formation en présentiel proposées au sein de l'Université Lyon 1. La formation à la documentation est, nous l'avons montré un phénomène récent et encore mal articulé à l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur. Cette discipline émergente se développe également de manière contrastée au sein du SCD Lyon 1. Pour bien saisir l'état actuel de ces offres, et dégager des perspectives de développement, dont la mise en ligne de didacticiels, il importe tout d'abord de se reporter aux étapes de leur mise en place.

2.1.1.1. *Le développement du projet professionnel : une première étape*

A la suite du travail de quatre stagiaires de l'ENSSIB, la formation des usagers s'est développée à la bibliothèque Sciences du SCD en s'appuyant sur le projet d'insertion professionnelle des étudiants³⁴. Les préconisations du rapport sont suivies, et le SCD développe des contacts avec la Cellule d'Accueil, d'Information et d'Orientation (C.E.L.A.I.O) de l'Université. Le « projet professionnel » de l'étudiant de première année de DEUG consiste en « la réalisation d'un dossier obligatoire, individuel et noté sur un sujet relatif au projet de chaque étudiant en termes de vie professionnelle (p. 17). La formation à la documentation permet de trouver les informations sur l'activité professionnelle envisagée par les étudiants, ce qui donne lieu à la réalisation de posters, exposés dans le Hall de la bibliothèque de Sciences. Cette solution a trouvé une application, avec la réalisation d'un espace formation, dégagé au rez-de-chaussée de la bibliothèque de Sciences, et qui a ouvert ses portes en octobre 1999. Cet

³³ Cf. sur ce point notre rapport de stage, qui s'efforce de dresser un bref panorama de la composition du SCD : *Le SCD de l'Université Claude Bernard (Lyon 1) : les enjeux de la formation des usagers. Vers le recours à un didacticiel*. Villeurbanne : ENSSIB, 2002.

³⁴ BARRON, Géraldine *et al.* Conception d'un plan de formation des étudiants de premier cycle de la section Sciences du SCD de l'Université Claude Bernard Lyon I. Villeurbanne : ENSSIB, juillet 1998 [gestion de projet].

espace est constitué de deux salles équipées au total de vingt postes informatiques reliés au réseau. La formation s'inscrit dès lors durablement dans les missions de la bibliothèque de Sciences. Cependant, l'association fructueuse avec la C.E.L.A.I.O (aujourd'hui rebaptisée SOIE) implique malgré tout de mesurer qu'il s'agit là d'une des missions de la formation à la documentation, mais qui n'est sans doute pas la seule. Si le développement de la formation des étudiants de premier cycle à la recherche bibliographique et documentaire est mis en place, le cadre du projet professionnel ne semble pouvoir en incarner qu'un aspect. Par-delà l'opportunité contextuelle de collaborer avec les personnes en charge de la formation professionnelle à l'Université, cette initiative présente le grand intérêt de clairement indiquer une préoccupation à suivre dans le développement d'une offre de formation à la documentation : le partenariat avec des instances de l'Université, et l'ancrage de la formation dans le cursus de l'étudiant.

2.1.1.2. *L'activité du groupe de formation de la BU Sciences*

La formation à la recherche documentaire s'adresse d'abord aux étudiants de première année de DEUG. Elle s'inscrit dans le cadre de la recherche d'informations au sein du projet professionnel mentionné précédemment. Cette formation s'effectue en deux séances de une heure trente. Son contenu est le suivant : Méthodologie de la recherche, utilisation du catalogue de la BU, utilisation de l'*Encyclopaedia Universalis* en ligne, du Kompass, explication des enjeux de la recherche documentaire sur Internet. Cette formation a lieu dans l'espace formation au rez-de-chaussée de la bibliothèque. La formation est accessible sur inscription, dans la limite des places disponibles. La formation s'adresse également aux étudiants de maîtrise et 3e cycle. Il s'agit alors d'une formation à la recherche documentaire par discipline qui consiste en une séance de deux heures de formation chaque lundi et jeudi de 17h à 19h. Le contenu de cette formation se centre sur la méthodologie de la recherche, l'utilisation de bases de données spécialisées dans la limite des places disponibles. Pour les autres

étudiants, un cycle de formation à la recherche d'informations sur Internet est organisé, d'une séance de deux heures, à partir du deuxième semestre de l'année universitaire, dans la limite des places disponibles. A la demande des enseignants, des cycles de formation à la recherche documentaire pour des groupes d'étudiants sont organisés, dont la durée et contenu sont définis par le groupe de travail sur la formation, avec les enseignants³⁵.

2.1.1.3. *L'activité de formation au sein de la BU Santé*

Dès le début des années 1990, la bibliothèque universitaire de la section Santé a proposé des formations ouvertes à tous les étudiants, sur la base du volontariat. Il s'agissait alors de présenter les types de documents accessibles à la bibliothèque, ainsi que les fichiers papier et l'utilisation de la bibliographie également sur support papier. Parallèlement, des formations sur la demande d'enseignants ont été développées, pour des formations spécialisées en recherche documentaire (par exemple, à la demande d'un enseignant d'épidémiologie). Les personnels de la bibliothèque fournissaient aussi des recherches en ligne sur l'interrogation de bases de données payantes pour les étudiants en thèse et pour les chercheurs. Par la suite, une formation à l'utilisation des Cédéroms (MEDLINE, PASCAL, principalement) était proposée, entre 12h30 et 14h, là encore sur la base du volontariat. Avec la création d'une salle NTI, disposant de huit postes d'interrogation de données en ligne, deux moniteurs étudiants ont été recrutés à mi-temps pour gérer cet espace. Ces moniteurs ont pris la suite du renseignement ponctuel des usagers, pour les demandes bibliographiques, et l'initiation à la recherche documentaire.

Les personnels de la BU Santé qui agissent aujourd'hui dans des programmes de formation participent principalement aux cycles de formation organisés et développés par M. Bador, enseignant-chercheur, directeur du département Pharmaceutique de Santé Publique, Droit, Economie, Histoire et Informations

³⁵ Pour plus de détail sur ces formations, cf. le rapport de stage rédigé en parallèle à ce mémoire d'études : *Le SCD de*

Pharmaceutiques de la Faculté de Pharmacie de l'Université Lyon 1. Cette formation des étudiants en Pharmacie s'appuie sur la BU Santé pour deux éléments majeurs de sa formation :

- la visite et l'explication du fonctionnement de la bibliothèque, qui est effectué avec des membres du personnel du SCD, pour 180 étudiants de deuxième année de Pharmacie,
- la recherche de documentation pharmaceutique sur Internet, pour laquelle les bases dont disposent la BU et le Centre de Documentation Pharmaceutique de l'ISPB Faculté de Pharmacie de Lyon sont complémentaires.

Il importe d'insister, comme l'a fait M. Bador lui-même lors de la présentation de ses formations aux Deuxièmes rencontres FORMIST, sur le fait que cette formation, très complète, permet aux étudiants en Pharmacie d'accéder à l'autonomie documentaire : « cette autonomie est constatée par les conservateurs eux-mêmes lorsqu'ils comparent les pratiques de nos étudiants en Pharmacie à celles des étudiants en Médecine qui ne bénéficient d'aucune formation de ce type »³⁶.

2.2. Les orientations actuelles pour une évolution de la formation

Nous considérons ici les évolutions de la formation au sein du SCD. Il s'agit de rendre compte des grandes orientations qui guident la réflexion en cours au sein de l'équipe formation, telle qu'elles se sont manifestées durant le stage. Les éléments factuels présentés ici n'ont d'autre but que de montrer un processus en cours, au travers de trois pistes majeures poursuivies pour faire évoluer les formations proposées :

l'Université Claude Bernard (Lyon 1) : les enjeux de la formation des usagers. Vers le recours à un didacticiel.

- définir les partenaires au sein de l'université Lyon 1
- faire le point sur le contexte de développement
- repenser la relation avec les enseignants.

Ce n'est qu'à partir de la description de ces trois orientations que nous pourrions par la suite proposer des préconisations et des outils pour réaliser ces orientations.

2.2.1. Définir les partenaires

Les partenaires doivent d'abord se penser en local, sur le site Universitaire de Lyon 1. L'université Claude Bernard dispose d'un service de NTE, Nouvelles Technologies de l'Enseignement, dont la mission consiste à proposer des supports de formation à distance, et à développer des cours en ligne dans les disciplines enseignées à l'Université. La formation à distance en formation à la documentation doit pouvoir bénéficier de cette expérience. La question se pose de la collaboration à envisager, et du niveau de rattachement du projet à l'ensemble des éléments proposés par le service NTE de l'Université. L'un des responsables de la cellule PRACTICE (du service NTE) est de fait associé au projet de didacticiel, et a participé aux réunions préparatoires du projet, avant envoi du dossier de demande de subvention au Ministère de l'Éducation Nationale (crédits BCRD). Cette collaboration en interne va dans le sens de l'intégration du projet de didacticiel du SCD au sein de l'activité de développement de cours en ligne à l'Université Lyon 1³⁷.

³⁶ BADOR, Pascal Formation à la recherche documentaire au sein de la Faculté de Pharmacie de Lyon (Université Claude Bernard Lyon 1), Villeurbanne : ENSSIB, *Deuxièmes rencontres FORMIST* (13 juin 2002). [En ligne] : <<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST>> (page consultée le 10 octobre 2002).

³⁷ PRACTICE, service de l'Université Lyon 1, a pour mission générale de contribuer à l'amélioration de l'offre de formation en favorisant le développement des Technologies d'Information et de Communication, comme l'un des supports des enseignements. Pour ceci, PRACTICE met en place deux grands axes de travail : la formation aux outils et aux méthodes exploitant les TICE et les appels d'offres internes pour la création de ressources médiatisées pour la transmission des savoirs disciplinaires. De plus, PRACTICE assure différents rôles :

- Accompagner les enseignants dans leurs projets pédagogiques (réalisation, animation et évaluation des expériences)
- Regrouper les moyens matériels et les compétences techniques,
- Mettre à disposition les productions pédagogiques
- Assurer une veille technologique
- Développer les collaborations.

[En ligne] : <<http://practice.univ-lyon1.fr>> (page consultée le 16 octobre 2002).

2.2.2. Le contexte de développement

Le projet de développement du projet de formation à distance s'inscrit dans la ligne des préoccupations affichées par l'Université Lyon 1 dans son contrat quadriennal d'établissement avec l'Etat, pour la période 2003-2006. La démarche qualité, axe principal de la ligne du contrat quadriennal de l'Université concernant le SCD, défendu lors de ce contrat, vise la « mise en œuvre d'une démarche qualité centrée sur l'accueil et le renseignement de l'utilisateur utilisant les services du SCD »³⁸. Deux paramètres de cette démarche qualité concourent au développement de la formation à distance : « l'intégration des différentes ressources et outils mis à disposition des usagers (collection, OPAC, Internet, multimédia, ...) » et « l'information et la formation des usagers » (p. 157).

D'un point de vue matériel, l'Université, par le biais de son contrat quadriennal, a estimé les besoins à :

- 40 ordinateurs supplémentaires (avec des licences supplémentaires pour certaines bases de données)
- L'acquisition d'accès pour des ouvrages de référence en ligne (encyclopédies, *handbook*)
- L'acquisition de Cédéroms interactifs dans les disciplines d'enseignement de l'Université
- Développer un support de cours sur Internet³⁹.

Pour une demande de subvention sur quatre ans dont le montant fait partie du travail de discussions en cours sur le contrat quadriennal..

A ces moyens demandés se rajoutent une ligne pédagogique renforcée, qui demande des subventions permettant le recrutement d'étudiants tuteurs assurant les 5/8 du temps de formation, 3 980 heures, soit 46 168. En intégrant ces données matérielles du contrat quadriennal, il devient clair que le développement de la

³⁸ Présidence de l'université Claude Bernard Lyon 1, *Contrat d'établissement 2003-2006, fiches actions*, fiche n°7-1. SCD : démarche qualité, p.156.

³⁹ Présidence de l'université Claude Bernard Lyon 1, *Contrat d'établissement 2003-2006, fiches actions*, fiche n°7-3, formation des utilisateurs, p161-163, en annexe de ce document

formation à distance est un élément du développement de la formation, qui s'inscrit dans la définition des missions de l'Université, dans le cadre de la réforme des diplômes d'enseignement (LMD).

Une fois ce contexte clarifié, il faut encore le replacer dans le contexte plus vaste du projet de technologies de l'information et de la communication en enseignement (TICE), qui fait l'objet de la fiche action 6-4 du contrat quadriennal. Dans ce projet, il apparaît que l'étudiant accédera aux ressources pédagogiques des unités de formation grâce à une interface de diffusion unique intégrée au portail étudiant ; il aura ainsi accès à l'ensemble des outils de communication développés sur le réseau Internet et déployés par le CRI (Centre de Ressources Informatiques) de l'Université. La mise en développement de contenu par le département PRACTICE de l'Université, et le développement d'Unités d'Enseignement transversales (dont, au second semestre, l'UE de recherche documentaire, de 60 heures de formation et valant pour 6 crédits), tout ceci converge vers le développement de la formation à distance. Ce contexte nouveau et mouvant nécessite de bien poser le problème des conditions matérielles, mais aussi politiques (de choix de priorités) de la réalisation d'un tel projet au sein de l'Université elle-même.

2.3. Intégrer les enseignants au projet

La première étape de la collaboration entre enseignants et bibliothécaires est la construction de formation en régime présentiel. Les exemples d'associations, les statuts et les modalités de la collaboration sont variés, et ceci pour deux raisons. Tout d'abord parce que les réalisations de formations, en local, sont le résultat d'une histoire, d'une politique de site. Ensuite parce que, comme nous l'avons dit, les formations à la documentation ne sont pas encadrées par des textes officiels les valorisant comme une formation parmi d'autres, au sein du cursus de l'étudiant. Comme le note avec raison Bruno Deshoullières, une évolution des pratiques ne se

fera que dans le cadre d'un changement plus large du régime des études universitaires, la réforme européenne⁴⁰. Alors que cette réforme approche, il est important de repenser le cadre des relations entre enseignants et bibliothécaires face à la formation à la documentation. Comme le note Jean Michel « la formation à l'information- documentation nécessite l'implication de nombreux acteurs, enseignants des diverses disciplines traditionnelles comme professionnels bibliothécaires, documentalistes. Elle doit viser à l'intégration de la démarche dans les cursus de formation, se penser comme une action structurelle de longue durée, s'inscrire dans un véritable projet pédagogique qui peut et doit conduire à redéfinir la formation même des individus et des groupes »⁴¹.

L'exemple de l'expérience menée à l'Université Paris 3 est riche d'enseignements, et insiste sur la nécessité de la collaboration des bibliothécaires et des enseignants. Comme le soulignent Dominique Minquilan et Claire Nacher, la répartition des tâches est un gage d'efficacité. Et ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce qu'une « formation détachée des besoins et des pratiques disciplinaires a peu d'impact auprès des étudiants, même si elle est obligatoire et évaluée. De même, une formation engagée sans implication du corps enseignant restera lettre morte dans la suite des cursus. [...] Une formation transversale se condamne à n'être qu'instrumentale : la formation à la recherche documentaire engage une formation intellectuelle de sélection, lecture et écriture (disciplinaires) que peuvent seuls apporter les enseignants disciplinaires »⁴². Il est donc primordial, pour nous comme pour Dominique Minquilan et Claire Nacher, que chacun participe selon ses compétences à la construction de la formation documentaire. L'association entre bibliothécaire et enseignant de la discipline

⁴⁰Cf. DESHOULLIERES, Bruno Les habilitations, le LMD et la place des formations. *Villeurbanne* : ENSSIB, *Deuxièmes rencontres FORMIST: Travail Universitaire et maîtrise de l'information : de la stratégie aux méthodes pédagogiques*, (13 juin 2002). [En ligne] : <http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST> > (page consultée le 2 octobre 2002).

⁴¹ MICHEL, Jean Formation à la documentation, culture de l'information, nouvelles perspectives pédagogiques, *Cahiers de L'ISP (Institut Supérieur de Pédagogie) [les]*, n°30, 2000, p. 8-21. [En ligne] : <http://www.paris.enpc.fr/~michel-j/publi/JM320.html> > (page consulté le 10 octobre 2002).

⁴² MINQUILAN, Dominique, NACHER, Claire Enseignants et bibliothécaires : quelle forme de partenariat ? L'expérience de Méthodologie du travail universitaire à Paris 3. [En ligne] : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/enssib2.htm> > (page consultée le 4 octobre 2002).

repose sur ce partage des compétences : « C'est l'association des contenus et didactique disciplinaires avec les techniques et savoirs documentaires qui permet le meilleur apprentissage pour les étudiants. La collaboration entre les bibliothécaires et les enseignants de Paris 3 est née de ce constat : aux bibliothécaires, la mission de veille documentaire, la formation des étudiants à l'usage des outils de l'information, la formation des formateurs ; aux enseignants, la mission de concevoir une méthodologie de la recherche documentaire dans leur domaine disciplinaire, la formation méthodologique des étudiants, l'évaluation des apprentissages».

Pour faire le lien entre cette réalisation de l'Université Paris 3, son arrière-plan de réflexions plus théorique, et les projets en cours au sein du SCD Lyon 1, il semble intéressant de revenir sur le cas de la formation à la recherche documentaire développée par M. Bador, au sein de la Faculté de Pharmacie de Lyon, qui fait partie de l'Université Lyon 1. Cet enseignement a été mis en place en 1985 à son initiative dans le cadre des six années d'études de pharmacie. Organisée en collaboration avec les conservateurs du Service Commun de la Documentation, la formation d'une durée de 16 heures s'adresse aux étudiants de deuxième et cinquième années qui ont respectivement des exposés et une thèse de fin d'études à réaliser. De plus, un autre module plus complet de 100 heures a été mis en place à l'intention des internes en pharmacie sur la base du volontariat. Cette formation a fait l'objet d'un soutien de la part de la Direction générale de la recherche et de la technologie du Ministère de la recherche, par le biais de la Délégation à l'information spécialisée, en réponse à un appel d'offres, en 1992⁴³, qui lui a permis de se développer. L'enseignement a lieu d'une part dans les locaux de la bibliothèque universitaire section Santé, qui met à disposition des étudiants une salle de cours ainsi que huit ordinateurs permettant l'interrogation des bases de données bibliographiques. La partie consacrée à la recherche

⁴³ Pour le détail de ce développement, Cf. **BRETELLE-DESMAZIERES, D., COULON, A. , POITEVIN, C.** *Apprendre à s'informer : une nécessité. Evaluation des formations à l'usage de l'information dans les universités et les grandes écoles françaises.* Paris : laboratoire de Recherches Ethnométhodologiques, Université de Paris 8, 1999. p. 84-87.

d'information sur Internet a lieu d'autre part dans les salles informatiques du CRIP (Centre de Ressources Informatiques pédagogiques). Les personnels de la bibliothèque sont mis à contribution pour la visite de la BU par les groupes d'étudiants en Pharmacie de deuxième année. Mais l'ensemble des tâches d'enseignements incombe à l'initiateur du projet, ou à des professionnels extérieurs pour ce qui est de la formation des internes. Si association il y a, et si elle est valorisée par l'enseignant responsable de cette formation, ce projet n'est pas un projet de collaboration dans lequel les compétences scientifiques et techniques des personnels de la bibliothèque sont pleinement exploitées. Le fait que la phase de recherche d'information documentaire sur Internet ne puisse se dérouler au sein des locaux de la BU, et, qui plus est, qu'elle s'opère en complète indépendance des compétences et services de la BU, indique les limites de la participation de la BU, et plus largement du SCD dans cette formation. L'évolution ne sera possible que par la proposition d'offres nouvelles et complémentaires de la part des personnels de la bibliothèque, afin de compléter la formation des étudiants de Pharmacie, déjà assez complète.

Cette réalisation d'une formation de qualité en Pharmacie permet de projeter une réalisation symétrique en médecine, où les formations sont actuellement limitées à du renseignement personnalisé lors de demandes concrètes faites auprès de l'accueil de la BU Sciences. Partir de ce qui a été réalisé en pharmacie par un enseignant aurait plusieurs avantages. Cela permet tout d'abord de pouvoir donner comme référence cette expérience proche et bien ancrée dans la pédagogie générale du cursus des études de Pharmacie. La stratégie serait ici cependant inverse, puisqu'il s'agirait pour les personnels de la bibliothèque en charge de la formation d'initier le développement de la formation.

3. Essai de typologie de supports de formation à la recherche documentaire à distance

Dans les deux parties précédentes de notre étude, le contexte général de la formation à la documentation à l'université a été décrit, tant au niveau national qu'au niveau du SCD de l'université Lyon 1. Notre projet vise à appréhender la situation de la formation à la documentation au sein de ce SCD, pour, à partir de ces observations, faire des préconisations sur les étapes futures de cette activité.

Pour cerner les enjeux et les potentialités du développement d'un didacticiel en tant qu'élément de développement de l'offre de formation du SCD, il convient de passer à une étude prospective et qualitative de sites didacticiels existants dans le domaine⁴⁴. Proposer des outils d'analyse pour réaliser et dépasser les orientations actuelles de la formation à la documentation au sein du SCD, tel est notre objectif dans le reste de notre étude. Fournir des outils techniques d'analyse de l'existant est une première étape de l'expertise. Faire des préconisations sur les modalités de la mise en place du didacticiel, intégré aux formations, sera l'objet du dernier moment de ce travail.

Nous avons cherché ici à rendre compte de la méthodologie adoptée pour étudier le domaine des sites de formation à la documentation. Le choix des sites s'est avéré nécessaire, car il ne paraissait pas envisageable d'intégrer à notre travail une étude complète des sites existants. Le choix s'est porté sur les sites les plus fréquemment cités, mais aussi sur les projets ayant bénéficié d'une aide à la création par le MEN – Sous Direction des Bibliothèques (crédits BCRD), puisque

⁴⁴ Ainsi, les membres du groupe projet ayant développé le site *DILIWEB* ont eu recours à de nombreux sites existants, dans leur phase de « *brain storming* ». Voici ce que retient de cette étape le chef de projet : « En tout, une dizaine de sites ont été examinés, et ont donné lieu à des fiches d'évaluation permettant de situer la « concurrence », de repérer les bonnes, les mauvaises idées et celles pouvant être améliorées. Etape riche et ESSENTIELLE d'un projet de ce type. » (D'après la réponse faite à notre questionnaire).

le projet du SCD Lyon 1 s'inscrit dans ce cadre. La difficulté principale a consisté à déterminer des moyens de description et d'analyse des sites retenus suffisamment normalisés pour permettre une unité de prise en compte. Il était primordial de considérer les mêmes paramètres pour chacun des sites. C'est pourquoi nous avons décidé de recourir à une grille préexistante pour décrire les sites, le standard *LOM* (*Learning Object metadata*)⁴⁵. De la même manière, pour analyser les contenus des sites, leur approche particulière de la question de la transmission de formation, nous avons utilisé le « *Big6 Skills* », qui constitue, selon Claire Denecker, « l'un des schémas les plus utilisés pour décrire les étapes d'une recherche documentaire »⁴⁶. Nous n'utilisons pas cet outil pour lui-même, mais pour décrire la façon dont les sites étudiés répondent, chacun à leur façon, aux étapes du processus cognitif concomitant à la recherche documentaire. L'utilisation de ces deux standards, standard de description pour le *LOM*, et d'analyse pour le « *Big6 Skills* », vise à permettre la mise en perspective du projet de didacticiel de formation à la documentation du SCD Lyon 1. Les sites ne sont donc pas considérés *in abstracto*, pour eux-mêmes, mais bel et bien pour fournir des éléments d'information pour faciliter le projet en cours.

3.1.1. Décrire des supports existants : le recours au *LOM* (*Learning Object Metadata*)

A partir de l'étude des éléments de la typologie du standard *LOM* (*Learning Object Metadata*), sept rubriques ont été retenues pour décrire les sites étudiés :

Général : définit les caractéristiques indépendantes du contexte

Cycle de vie : définit les caractéristiques liées au cycle de vie de la ressource

Technique : définit les caractéristiques techniques de la ressource

⁴⁵ Cf. *Draft Standard for LOM*, [en ligne] : <http://ltsc.ieee.org/doc/wg12/LOM_1484_12_1_v1_Final_Draft.pdf> (page consultée le 22 septembre 2002) : « Le but de ce standard est de faciliter la recherche, l'évaluation, l'acquisition et l'usage des objets d'apprentissage, notamment pour des apprenants, des éducateurs ou des *softwares* automatisés. Le but est également de faciliter le partage et l'échange des objets de connaissance, en rendant possible l'existence de catalogues et d'inventaires, tout en prenant en compte la diversité des contextes culturels et linguistiques dans lesquels les objets d'apprentissages et leurs métadonnées sont exploités » [Notre traduction].

⁴⁶ DENECKER, C. *Les compétences documentaires : des processus mentaux à l'utilisation de l'information*. Villeurbanne : ENSSIB, 2002, p.120.

Pédagogique : définit les caractéristiques pédagogiques et scolaires de la ressource
Droits : définit les caractéristiques liées aux conditions d'utilisation de la ressource
Relation : définit les caractéristiques de la ressource la reliant à d'autres ressources
Annotation : commentaires pour l'utilisation scolaire de la ressource⁴⁷.

Voici les sites que nous avons étudiés, et dont les fiches de description se retrouvent en annexe 2.1:

- *DILIWEB*
- *InfoSphère*
- *CERISE*
- *PRAXISTE*
- Didacticiel développé par le SCD Nancy 2
- *Bioguide*
- *Trousse de recherche d'information dans Internet*
- *COURSEWEB* (SCD de l'Université de Nice Sophia Antipolis- UNSA).

⁴⁷ Cf. le cours d'introduction de Michelle Joab sur les standards et standards du *e-learning*, de l'Université de Montpellier 2 [en ligne]: <<http://www.lirmm.fr/~joab/deug/cours26mars.pdf>>(page consultée le 22 septembre 2002); pour un accès aux éléments principaux du *LOM* en français, cf. [en ligne]: <http://www.cenorm.be/iss/Workshop/lt/LOM-localization/LOM-French-v3_8.htm> (page consultée le 22 septembre 2002); pour avoir accès aux sources officielles sur *LOM : Learning Object Metadata (LOM)* de l'IEEE : ARIADNE et IMS ont collaboré pour définir un ensemble commun de métadonnées. Ils sont impliqués dans le processus de standardisation du «*Educational Metadata Learning Technology Standards Committee*» de l'IEEE.),cf. [en ligne]: <<http://grouper.ieee.org/groups/ltsc/index.html>> (page consultée le 22 septembre 2002); *IEEE Learning Technology Standards Committee (LTSC)*; cf. également le site du Groupe de travail sur le *LOM* [en ligne]: *IEEE P1484.12 Learning Object Metadata Working Group, WG12 Home page*< <http://ltsc.ieee.org/wg12/doc.html>> (page consultée le 22 septembre 2002).

Tableau de description de sites⁴⁸

Nom du Site
1.Général
Identificateur Titre Langue Description Mots-clés Niveau de granularité (1 à 3)
2.Cycle de vie
Version Etat Contribution Rôle Entité Date
3.Technique
Format Localisation Configuration nécessaire Notes d'installation Durée
4.Pédagogique
Type d'interaction Type de ressource Degré d'interactivité Densité sémantique Utilisateur Contexte Age de l'utilisateur Difficulté de la ressource pour le public cible Durée standard d'utilisation
5.Relations
Type de la relation Ressource cible de la relation
6.Classification
Discipline Sous-discipline Concept Principal Concepts synonymes Autres concepts
7.Annotations

⁴⁸ Il s'agit là d'une adaptation des critères du standard *LOM*, dont la destination d'indexation implique une plus grande précision dans la granularité des subdivisions de description, en comparaison avec l'usage pragmatique qui s'avère nécessaire pour notre typologie, dont le but est de constituer un répertoire de l'existant comme élément d'aide à la décision. D'où la simplification que nous opérons ici. Pour un aperçu de l'utilisation du *LOM*, cf. *Draft Standard for LOM*, [en ligne]: <http://ltsc.ieee.org/doc/wg12/LOM_1484_12_1_v1_Final_Draft.pdf> (page consultée le 22 septembre 2002).

La fonction de ce tableau doit être de permettre aux membres d'un groupe, constitué pour piloter un projet de didacticiel au sein d'une bibliothèque universitaire, le SCD de Lyon 1, de comparer les sites existants sur des données matérielles et physiques concrètes. Plus encore qu'une analyse de la qualité du contenu, qui lui succédera, cette phase permet de comparer les supports dans leur diversité d'origine, et dans la diversité de leurs objectifs. Car les outils de formation à distance varient grandement selon leur objet, selon leur public cible. La nature de l'institution, le statut des personnes qui travaillent à son élaboration, ainsi que les modes de subvention et de validation par les instances d'autorité (Sous Direction des Bibliothèques et de la Documentation, FORMIST), déterminent le contenu, mais aussi la matérialité même du produit de formation. Nous allons d'abord distinguer ces supports selon ces axes, avant de voir comment ces mêmes axes pourront structurer le scénario de développement d'un support de formation à distance au sein du SCD Lyon 1⁴⁹. Cinq paramètres peuvent être retenus pour distinguer ces supports de formation à distance :

- Origine
- Objectifs
- Organigramme
- Public cible
- Moyens de réalisation

Notre étude ne portant pas spécifiquement sur la classification des sites de formation, cette typologie doit être abordée comme un outil de décision pour l'équipe à constituer. Les remarques qui suivent vont donc davantage tâcher de montrer les interactions fortes qui existent entre les cinq paramètres, plutôt que de développer, pas à pas, une analyse de chacun des sites répertoriés selon ces cinq paramètres. L'origine du projet et l'organigramme de l'équipe sont intimement liés. Suivant l'institution, les fonctions des personnes en présence sont différentes, et les enjeux de la réalisation sont perçus par le filtre de l'identité professionnelle

⁴⁹ Pour le détail de la description des sites étudiés, se reporter à l'annexe 2.1 du présent document, où figurent les fiches descriptives résultantes de notre adaptation du standard *LOM*.

des acteurs. L'origine géographique est aussi un facteur déterminant, car les sites Canadiens répertoriés (*InfoSphère* et *Trousse de recherche d'information dans Internet*) s'inscrivent dans une réalité académique, politique et économique différente de ces mêmes réalités pour des groupes de travail en France. Si les réalisations de ces équipes paraissent à l'observateur que nous sommes de bonne qualité, il est important de ne pas oublier que les conditions initiales ne sont pas celles rencontrées en France, dans un établissement universitaire. Si nous considérons maintenant les sites français, la diversité des structures d'origine rend difficile, là encore, une comparaison terme à terme.

Voici les paramètres pertinents que permet de cerner le recours au standard *LOM* :

- La composition de l'équipe de réalisation du produit (rubriques : contribution, rôle, entité)
- Les contraintes techniques et les outils mis en œuvre pour les résoudre (rubrique 3 : technique)
- Le public cible (rubriques : utilisateur, contexte, âge de l'utilisateur)

Mais l'intérêt principal du *LOM* consiste surtout dans son versant pédagogique, qui regroupe six rubriques⁵⁰ :

Type d'interaction
Type de ressource
Degré d'interactivité
Densité sémantique
Difficulté de la ressource pour le public cible
Durée standard d'utilisation

Or, à la lecture de chacune de ces rubriques du *LOM*, il est aisé de remarquer que lorsque l'on définit des niveaux d'exigence, cela implique des choix, et détermine le projet de didacticiel lui-même. Quatre éléments généraux sont à retenir en premier lieu pour la définition du projet de didacticiel : le type d'interaction, le type de ressource, le degré d'interactivité, et la densité

sémantique. Nous pouvons tirer quelques conséquences générales de cette classification pour le futur groupe projet du SCD Lyon 1 (colonne de droite).

Type d'interaction⁵¹

Type d'interaction (choix)	Conséquences sur le projet
« Le flux d'interaction entre cette ressource et l'utilisateur. Dans une ressource de présentation, l'information est principalement délivrée de cette ressource vers l'apprenant. Les documents de présentation sont en général destinés à une simple lecture ». 3=actif 4=de présentation 5=mixte 6=non défini.	A travers la définition du type d'interaction, le groupe projet détermine le niveau d'intervention de l'apprenant sur le contenu : niveau de scénarisation de type « jeu de rôle », exercices de type QCM, réponses ouvertes, exposés, réalisation de travaux en commun.
« L'activation des liens pour la navigation dans des documents hypertextes n'est pas considérée comme un flux d'information. Les documents hypertextes ne sont donc pas considérés comme actifs ».	Ce qui a des conséquences sur la construction de la navigation au sein du site : niveau, pluralité de choix de l'apprenant sur le cheminement matériel de l'apprentissage (progression fixe avec test/navigation libre).
« Dans une ressource active, l'information passe aussi de l'apprenant à la ressource. Les documents actifs sont en général utilisés pour l'apprentissage par l'action ».	Choix de pédagogie ; il faut déterminer la place respective de l'apprentissage par l'action et de la présentation et leur articulation.

Ce tableau nous permet de mesurer l'importance de la définition du degré d'interaction entre la ressource et l'apprenant. Ce n'est pas simplement une question technique, consistant à déterminer les outils de navigation ; il faut aussi voir l'influence de l'interaction attendue puis mesurée sur le niveau d'apprentissage obtenu. Cela est également à articuler avec la place qu'occupe la ressource à distance dans le dispositif global de formation.

Type de ressource

Type de ressource (choix)	Conséquences sur le projet
« Type spécifique de ressource, le plus significatif en premier. Cet élément doit correspondre à l'élément <i>Dublin Core 'Resource Type'</i> . Le vocabulaire est adapté au but spécifique des objets pédagogiques. »	Déterminer le type de ressource à mettre en place a bien sûr des conséquences techniques (et donc de coût). Ainsi, l'autoformation implique des ressources plus variées, complémentaires, permettant une plus grande autonomie.
« Vocabulaire ouvert avec usages conseillés: 3=Exercice 4=Simulation 5=Questionnaire 6=Diagramme 7=Figure 8=Graphe 9=Index 10=Diapositive 11=Table 12=Texte descriptif 13=Examen 14=Expérience 15=Présentation de problème 16=Autoévaluation ».	Le contenu, autant que son mode de transmission, sont liés à la détermination du type de ressource : la pédagogie et les solutions techniques doivent donner lieu à un arbitrage.

⁵⁰ Nous nous basons ici sur la traduction de la standard *LOM* opérée par le Comité Européen de Normalisation (CEN), que nous citons au sein des tableaux. Cf. [en ligne]: <http://www.cenorm.be/iss/Workshop/lt/LOM-localization/LOM-French-v3_8.htm> (page consultée le 28 octobre 2002).

En déterminant le type de ressources à privilégier, le groupe projet doit conserver deux éléments à l'esprit :

- Les ressources pédagogiques de la formation à distance sont spécifiques, ne peuvent se concevoir que par contraste avec les supports de cours.
- Le choix du type de ressources doit provenir également d'une évaluation du nombre de ressources différentes à mettre en œuvre, de leur compatibilité.

Degré d'interactivité

Degré d'interactivité (choix)	Conséquences sur le projet
Cet élément doit définir le degré d'interactivité entre l'utilisateur final et cette ressource, avec 0 défini comme "Très bas", 1 défini comme "Bas", 2 défini comme "Moyen", 3 défini comme "Elevé", et 4 défini comme "Très élevé".	Il est souhaitable de différencier des niveaux d'interactivité entre les différentes séquences de la ou des ressources à développer, en vue de permettre un parcours varié et cumulatif.

Cette mesure permet de relier type d'interaction et type de ressource : en attribuant une valeur à l'interaction, on quantifie l'adéquation du choix de la ressource à la forme d'interaction recherchée.

Densité sémantique

Densité sémantique (choix)	Conséquences sur le projet
Ces éléments doivent définir une mesure subjective de l'utilité de la ressource en comparaison avec sa taille ou sa durée, avec 0 défini comme "Très Bas", 1 défini comme "Bas", 2 défini comme "Moyen", 3 défini comme "Elevé", et 4 défini comme "Très Elevé".	La complexité des informations accessibles ne se limite pas à leur caractère théorique, mais aussi à la qualité didactique de la ressource.

Pour évaluer l'impact de la ressource en cours de construction, il est donc important de garder en mémoire trois éléments en parallèle :

- La nature des informations à transmettre
- Le choix des ressources techniques de cette transmission
- L'utilité de cette médiation par rapport à sa durée et sa taille.

Il est important de noter que ces trois éléments sont indissociables ; l'analyse sémantique présuppose que la ressource (l'objet) soit perceptible à travers un canal (les ressources techniques), et que définir l'utilité de la ressource

⁵¹ Dans ce tableau, comme dans les suivants, les chiffres notés reprennent les codes de champs du standard LOM.

revienne à assumer les contraintes de taille et de durée par rapport au bénéfice pédagogique escompté. Il s'agit donc de trouver un point d'équilibre entre ces trois éléments pour que la relation sémantique soit fructueuse. Les deux derniers éléments de la fiche de description de sites (difficulté de la ressource pour le public cible, et durée standard d'utilisation), permettent de classer les différents éléments du didacticiel selon des critères déterminés par le contenu informationnel et son adéquation au projet.

Difficulté	Cet élément définit la difficulté de la ressource pour l'audience cible, avec 0 défini comme "Très Facile", 1 défini comme "Facile", 2 défini comme "Moyen", 3 défini comme "Difficile", et 4 défini comme "Très Difficile".
Temps d'Apprentissage Moyen	Temps approximatif ou moyen nécessaire pour travailler avec cette ressource.

Ces deux paramètres, qui peuvent paraître objectifs, sont en fait largement contextuels. Il y a même une forte interaction entre durée et difficulté de l'exploitation de la ressource, l'un des critères pouvant renforcer l'autre. Pour définir les éléments du didacticiel, son architecture, il est important de considérer le public cible de chaque type de support de cours : il faut concilier formation documentaire et contenu disciplinaire, pour que le public ciblé soit atteint, et que la structure méthodologique soit articulée à des préoccupations de l'apprenant. Pour ce qui est de la description, l'un des apports de cette étude est justement de permettre à l'équipe en charge du didacticiel de se situer, de définir son projet. Il faut pouvoir comparer les pistes de travail actuelles qui conduiront à la rédaction d'un cahier des charges détaillé, tant dans sa phase de scénarisation que de réalisation technique, avec les produits existants, et la façon dont ils se sont positionnés. Le recours au *LOM* permet d'avoir une lecture standardisée des sites existants. Par l'utilisation de cet outil et de ces descripteurs fins et ramifiés, il est possible de dresser une réelle carte d'identité des sites de formation à distance. Cela permet de déterminer, en creux, l'identité du projet en cours. Par la lecture des fiches *LOM* des sites retenus, on déterminera ce que le site en cours d'élaboration ne sera pas.

Pour résumer ce chapitre, voici la synthèse des apports du standard *LOM* :

▪ Permet une typologie standardisée des sites de formation à la documentation.
▪ Permet d'isoler et de définir les composantes du site à développer en fonction de trois paramètres : 1. Définition du type de ressource 2. Définition du degré d'interactivité 3. Définition de la densité sémantique.
▪ Permet au projet en cours de se définir au regard des sites existants.

3.1.2. Evaluer les supports existants en fonction du projet du SCD Lyon 1 : l'analyse et le recours au « *Big6 Skills* »

Notre travail a une valeur préparatoire. Il s'agit pour nous de développer, comme cela a été le cas pour les acteurs du projet *DILIWEB*, « une analyse détaillée de l'existant (sites Web d'autoformation ou sites dont l'ergonomie ou les fonctionnalités de programmes ont paru proches des préoccupations du programme) »⁵².

Pour aller au-delà d'une description des sites retenus, il nous faut déterminer un modèle cognitif qui nous permette de dissocier les compétences mises en œuvres par les différents sites, afin de chercher à déterminer s'ils ne mettent pas en jeu des stratégies différentes, en privilégiant des aspects particuliers des compétences cognitives de l'apprenant. Nous avons, là aussi, fait le choix d'adapter à nos besoins une grille ayant déjà fait ses preuves, la grille « *Big6 Skills* ». Nous nous sommes largement appuyés sur les travaux de Claire Denecker, et sur les informations accessibles sur cette grille sur Internet⁵³. Bien que prévenu

⁵² CACHARD, P.-Y. *Programme DILIWEB : état d'avancement annuel*, rapport adressé à la Sous Direction des Bibliothèques et de la Documentation, février 2000, p.7.

⁵³ DENECKER, C. *Les compétences documentaires : des processus mentaux à l'utilisation de l'information*. Villeurbanne : ENSSIB, 2002., p.120-124 ; cf.[en ligne] : <http://www.big6.com> (page consultée le 28 septembre 2002).

par C. Denecker des limites de cette grille d'analyse, celle-ci nous a paru calquer suffisamment nos préoccupations, pour que nous la retenions. D'autant plus que nous utilisons cette grille dans un but dynamique, celui de nous permettre d'identifier les paramètres à intégrer dans la réalisation d'un didacticiel. C'est pourquoi il peut être intéressant que le « *Big6 Skills* » considère avant tout des actes et des habiletés orientées vers l'action » ainsi que le fait qu'il décrive « les tâches à réaliser bien plus qu'il n'identifie des connaissances ». C'est bien dans cette perspective que nous avons eu recours à la grille.

Voici la description du « *Big6 Skills* » de Michael Eisenberg et Robert Berkowitz, d'après une présentation de Claire Denecker. Ce modèle de résolution de problèmes d'information en six étapes est à la fois un processus de résolution de problème, d'aide à la décision et de réalisation d'une tâche :

<p>1-Définir la tâche</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir le problème d'information ▪ Identifier l'information qu'il faut trouver pour résoudre le problème d'information
<p>2-Stratégies de la recherche d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Penser à toutes les ressources disponibles ▪ Choisir les meilleures sources
<p>3- Localisation et accès</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Localiser les sources choisies ▪ Trouver l'information dans ces sources
<p>4-Utilisation de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chercher dans les sources (lire, écouter, regarder, toucher) ▪ Extraire l'information pertinente
<p>5-synthèse</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser l'information ▪ Présenter l'information
<p>6- Evaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer le processus (efficience) ▪ Evaluer le produit (efficacité)

Découper la recherche d'information en six compétences cognitives à acquérir nous permet ainsi de passer au crible les sites retenus, et de les comparer. Il s'agit néanmoins d'une approche qualitative, dans laquelle nous devons corriger les informations retenues en les croisant avec la catégorie, le type de site, et surtout avec ces objectifs affichés. Comme tout outil, un site de formation à distance répond à des paramètres principaux d'utilisation : les moyens de sa production (notamment humains), sa finalité, son type d'utilisateurs. Ces trois éléments sont appréhendés dans notre description des sites retenus à l'aide de l'adaptation du standard *LOM*. C'est pourquoi nous devons revenir sur les objectifs de chaque site, afin de voir que la comparaison sur les contenus et sur leurs apports méthodologiques et cognitifs, s'ils sont comparables selon le « *Big6 Skills* », doit nécessairement intégrer leurs paramètres spécifiques. La méthodologie mise en place avec le recours à la grille du « *Big6 Skills* » permet, paradoxalement en apparence, de légitimer ce qui était de l'ordre de l'intuition lors de la classification des sites retenus : les fonctionnalités et les champs accessibles sont largement déterminés par les paramètres qui ont présidé à leur création, à savoir la structure à l'origine du projet, la composition de l'équipe projet, le type de public visé, le type de service envisagé. Nous avons décrit dans deux tableaux, les éléments de comparaison entre sites que permet le « *Big6 Skills* »⁵⁴

Si nous considérons chaque site individuellement, nous remarquons les éléments suivants :

- *DILIWEB*, consacré à la formation à l'usage d'Internet, met en place l'ensemble des six étapes du « *Big6 Skills* », avec cependant un déficit au niveau 5 (synthèse). Mais cela s'explique justement par le but affiché, Internet. Le site propose, en plus d'une information théorique sur le Net, une formation au langage HTML (Unité 4, HTML sans peine), qui se substitue au niveau 5.2 du « *Big6 Skills* » : présenter l'information.

- *InfoSphère* apparaît comme un produit très complet, répondant aux six niveaux, dont le point fort est le niveau 2, l'identification et le choix des sources d'information.
- *CERISE* répond à l'ensemble des éléments cognitifs nécessaires dans la grille, et propose une présentation complète des activités de recherche d'information.
- *COURSWEB* est un outil récent, encore en construction, difficile dès lors à évaluer. Le module réalisé, qui traite de la recherche documentaire sur les catalogues du SCD de l'UNSA repose logiquement sur les étapes du « Big6 Skills » qui concernent la localisation et l'exploitation des sources (3 et 4).
- *PRAXISTE à la découverte de l'ISTE* se centre sur la méthodologie de la recherche d'information (niveau 1) et sur l'exploitation des sources (niveau 3).
- Le site d'autoformation du SCD de Nancy 2 ne réalise qu'une partie des étapes, il se centre sur l'identification des ressources (2.1) et l'exploitation des sources (3).
- *Bioguide*, qui fonctionne comme un annuaire de ressources pour les chercheurs en biologie, développe deux paramètres relevés par le « Big6 Skills » : la définition du besoin d'information et le recours le plus exhaustif possible à ces ressources. Bien que ce site soit un site d'autoformation, il n'est pas à proprement parler un site didacticiel, puisque la notion d'expérimentation (*Learning by doing*) chère aux pédagogues n'est pas présente⁵⁵. Le dépouillement du questionnaire⁵⁶ adressé au concepteur de Bioguide nous confirme qu'il s'agit là d'un outil de type base de données, plus que d'un didacticiel ; il sera retenu dans notre étude comme devant figurer dans les sites auxquels le futur site didacticiel devra renvoyer par un lien hypertexte, mais ne sera pas intégré directement à notre réflexion sur la nature du contenu du didacticiel.

⁵⁴ Cf. annexe 2.2.

⁵⁵ Pour une explication des enjeux du site Bioguide, cf. Boudry, C., Chartron, G. Bioguide : un dispositif d'autoformation pour l'Information scientifique et technique en biologie : bilan après 16 mois de mise en ligne., *Lettre de l'URFIST de Toulouse [La]*, n°24-25, second trimestre 2000. [En ligne] : < <http://www.urfist.cict.fr/lettres/lettre24/lettre24-42.html>> (page consultée le 14 octobre 2002).

⁵⁶ Le questionnaire adressé aux auteurs de sites se trouve en annexe 3-1. Ce questionnaire visait à obtenir des informations supplémentaires sur l'évolution du projet mené, les partenariats conclus, les débouchés envisagés pour le produit. Tous les sites étudiés ici ont répondu sauf un. Les éléments recueillis sont présents dans le corps de notre étude ; ils ont été très utiles, en nourrissant notre réflexion et en nous permettant de vérifier des hypothèses sur ces sites.

- *La trousse de recherche d'information dans Internet* balaie l'ensemble des étapes, avec une priorité sur l'identification et le choix des sources (2) et un déficit au niveau 5 (synthèse) qui s'explique par le caractère mono-support (Internet).

Si l'on fait la synthèse des informations que nous permet de recueillir le recours au « *Big6 Skills* », il est possible de tirer un certain nombre de conclusions à mettre en perspectives pour la réalisation du projet du SCD de Lyon : il y a, tout d'abord, une grande interdépendance entre, d'une part, les missions de l'organisme à l'origine du projet et ses moyens, les supports de l'information envisagés, les destinataires envisagés du service et, d'autre part, les points forts et les points faibles de l'outil réalisé quant à sa prise en compte des étapes cognitives d'une recherche documentaire. Ensuite, bâtir un site de formation à la recherche documentaire présuppose donc l'identification des priorités cognitives à rendre accessibles, et cela n'est pas séparable des conditions structurelles du projet (nature de l'organisme, etc., ...) ⁵⁷.

Il convient de mentionner, pour que le panorama soit le plus vaste possible, les projets en cours de réalisation, dont les acteurs du projet de didacticiel à distance du SCD Lyon 1 gagneraient à rencontrer les expériences :

- Le projet du SCD de l'Université de Nice Sophia Antipolis section sciences, qui a achevé la mise en ligne de modules de cours en ligne pour les étudiants de l'UNSA. L'intérêt de la réalisation réside tant dans ces choix techniques et pédagogiques, que dans son caractère contemporain. Ce projet a été construit sur une plate-forme de téléformation GANESHA sur le serveur d'hébergement de la Mission NTE de l'UNSA ⁵⁸.

⁵⁷ Cf. en annexe 1.2 du présent documents, les données factuelles retirées de l'usage du « Big6 Skills » : d'un part le tableau de présentation des sites de formation à la documentation selon trois paramètres : moyens humains, finalité du projet, type d'utilisateur ; d'autre part le tableau de présentation des sites de formation à la documentation en fonction des six « habiletés » (« *Skills* »), niveaux de tâches cognitives à réaliser. Ces deux éléments permettent de comparer les sites existants et de les comparer aux paramètres du projet en cours.

⁵⁸ Cf. [en ligne] : <<http://basquiat.unice.fr/salle3>> (page consultée le 9 octobre 2002).

Ce projet réalisé contient 6 leçons (environ 80 pages papier + 60 pages écran) :

- les catalogues de la BU
 - les périodiques électroniques
 - les bases de données
 - les sélections de liens
 - les ressources méthodologiques
-
- Le didacticiel de *Droit en ligne*, qui est un programme BCRD de l'Université Paris 10, dont l'ouverture est prévue pour décembre 2002.

Pour en revenir aux conclusions possibles que nous permet le recours au « *Big 6 Skills* », il apparaît que la pluralité des sites étudiés ne doit pas nous faire perdre de vue l'importance de la structure des données présentes sur le site de formation à distance. Les outils généralistes, de type *CERISE* ou *PRAXISTE à la découverte de l'ISTE*, peuvent fournir des compléments au projet du SCD Lyon 1. Mais celui-ci ne pourra réellement intégrer dans son cahier des charges que le résultat des expériences de formation à distance qui recouvrent le plus largement possible ses propres objectifs. Il est pourtant envisageable d'associer à l'accès du site de Lyon 1 pour les usagers un accès aux sites répertoriés ici, après accord, et naturellement accord sur les questions des droits d'utilisation et du copyright. Pour pouvoir utiliser un document pédagogique multimédia, il est en effet nécessaire, comme le précise Corine Gadini, d'obtenir « une autorisation écrite des titulaires des droits sur cette œuvre, mentionnant expressément les utilisations autorisées, tant dans leurs étendues, leurs destinations, que dans leurs localisations et leurs durées »⁵⁹.

⁵⁹GADINI, Corine Réalisation de documents pédagogiques multimédia et droit de la propriété intellectuelle. Villeurbanne : ENSSIB, *Premières rencontres FORMIST : les supports pédagogiques multimédia dans la formation des usagers - conception et utilisation* (12 juin 2001).
[En ligne] : <<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/frameset/EIST>> (page consultée le 28 octobre 2002).

En résumé de ce chapitre, voilà ce que l'on peut retenir de l'apport du « *Big6 Skills* » :

- | |
|---|
| ▪ permet de déterminer les priorités de visée cognitive du site didacticiel : quels types de compétences documentaires sont visés à chaque étape, |
| ▪ permet de développer une vision d'ensemble du processus de la recherche documentaire (à travers les six étapes et ses subdivisions), qu'il est nécessaire de bien analyser, afin que l'outil rencontre les attentes de ses usagers. |
| ▪ Montre qu'il est possible de développer des modules spécifiques sur certaines compétences. |

4. Mettre en place une formation ouverte adaptée aux besoins

L'étude des besoins, objet de notre réflexion, s'inscrit dans une double approche :

- la nécessité de mettre en avant l'implantation de l'activité des bibliothécaires dans le fonctionnement de l'Université pour comprendre les besoins et permettre le développement de la formation à la documentation,
- la construction d'un plan de formation ouverte, qui intègre les potentialités de la formation à distance et un projet de plan de formation en présentiel.

4.1. Articuler le projet d'une formation ouverte à la documentation et la politique de l'Université

Nous approchons là d'une question fondamentale, qui est celle du positionnement, de la place de la formation ouverte proposée par le SCD. Pour que ce projet aboutisse, il importe notamment que les contenus des enseignements soient articulés avec les contenus des disciplines des UE majeures (dans le cadre du LMD). Cela passe par la prise en compte de deux dimensions : le projet d'établissement et la structure évolutive du contenu du didacticiel.

4.1.1. Insérer le projet du SCD dans le cadre du projet d'établissement

Il est indispensable, au préalable, d'insister sur un changement profond de la validation des enseignements proposés par l'université entre le présent contrat quadriennal et le précédent : alors qu'auparavant chaque formation était habilitée par le Ministère, désormais c'est l'offre globale de l'université qui est validée. Cela induit des changements en conséquence pour le positionnement des enseignements

proposés par le SCD, qui doivent désormais s'aborder comme une composante d'une palette de formations globale pour le site. Dans un tel contexte, il s'avère nécessaire d'élaborer un plan de communication sur la formation à la documentation en présentiel au sein de l'université. Cela passe par la définition des niveaux d'action, et par la stratification de la stratégie. Il est possible de définir trois modalités d'action :

- Au niveau politique de l'université
- Dans les disciplines de sciences
- Dans les disciplines de santé.

Nous nous limiterons ici à lister les trois buts principaux d'un tel plan de communication, et les éléments permettant de les mettre en œuvre.

1. But 1 : faire valider les formations dans le cursus :

Au niveau des UFR (Unités de Formation et de Recherche) :

- Rencontrer les responsables des UFR individuellement et collectivement pour leur exposer le contenu et l'enjeu des formations.
- Positionnement des acquéreurs de domaine en vue de leur intégration dans les conseils des UFR.
- Constitution de commissions d'acquisition comme lieu de socialisation avec les enseignants des disciplines concernées (en plus de l'intérêt bibliothéconomique direct pour une politique d'acquisition concertée).
- Faire des présentations des ressources numériques des BU auprès des enseignants dans les laboratoires et lors du conseil de chaque UFR : ainsi les personnels de la bibliothèque communiquent sur les ressources, mais sensibilisent aussi à la formation, deviennent des acteurs réguliers des conseils.

Au niveau de l'université :

- Présence à tous les CEVU (Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire) d'un groupe représentant du SCD, non seulement à fin d'information, mais aussi pour pouvoir défendre les projets du SCD, notamment en termes de formation.

- Sensibiliser les représentants étudiants élus au CEVU sur la formation à la documentation.
- Nouer des partenariats avec d'autres formations⁶⁰.

2. But 2 : développer les formations en présentiel

Dans les disciplines de Sciences :

Il faut pour cela nouer des partenariats individualisés, identifier des enseignants « cibles » et développer des projets tutorés avec des réalisations d'étudiants, sujets à évaluation, (on peut s'inspirer de l'exemple des posters réalisés à Jussieu en biologie), en destination des deux premières années de la future Licence⁶¹.

Dans les disciplines de Santé :

D'autres étapes seront nécessaires pour établir la parité de situation entre les deux BU du SCD, en ce qui concerne la formation :

- Créer un espace formation
- Développer une offre en destination des étudiants de deuxième année de Médecine. Il serait possible d'utiliser l'expérience existant en Pharmacie comme pôle de référence, tout en réfléchissant sur la proximité des attentes entre les deux disciplines
- Développer une offre de formation en destination du public paramédical : possibilité de projets tutorés en lien avec les travaux de recherche de fin d'études dans ces disciplines.

⁶⁰ Notamment le Permis de Conduire Informatique, qui se justifie de la sorte : « Une volonté est manifestée par plusieurs instances (enseignants, étudiants, administration) de voir émerger une structure d'enseignement de l'informatique à tous les étudiants de DEUG de manière homogène, animée par des informaticiens, en coopération avec les équipes pédagogiques de chaque mention ». Cet enseignement est en transition lui aussi, en raison du LMD : « L'idée est, qu'à terme, le PCI soit placé au premier semestre de toutes les mentions de première année (entre 2500 et 3000 étudiants). C'est la prévision pour la future habilitation (définition formelle des mentions du DEUG), qui devrait entrer en vigueur à la rentrée 2003. Les années 2000-2001 et 2001-2002 sont donc des préparations à cette version finale. » [En ligne] : <<http://www710.univ-lyon1.fr/~jmmoreau/PCI>> (page consultée le 12 novembre 2002). Le projet de la bibliothèque gagnerait à s'intégrer dans la même ligne de crédits que ce projet, pour apparaître ainsi en cohérence avec la palette des enseignements de l'université.

⁶¹ Cf. FARGUELL Montserrat ; MATTHIEU, Robert ; NICOT, Elisabeth Un module de méthodologie du travail universitaire original : STIM – Sciences de la terre en images. Villeurbanne : ENSSIB, *Deuxièmes rencontres FORMIST : Travail Universitaire et maîtrise de l'information : de la stratégie aux méthodes pédagogiques (13 juin 2002)*. [En ligne] : <<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST>> (page consultée le 11 septembre 2002).

3. But 3: faire connaître les formations :

- Constituer un maillage de personnes ressources dans chaque UFR, soit en s'appuyant sur des enseignants relais, ou sur les secrétariats
- Systématiser l'affichage de l'information dans tous les UFR
- Intégrer l'information sur les formations dans le projet de refonte du site Web de la bibliothèque⁶².
- Intégrer le portail étudiant⁶³.

Au terme de cette liste de moyens d'actions, il faut insister sur la nécessité d'articuler l'utilisation de la réforme des enseignements et les réalisations techniques de l'université. Il est en effet possible d'interconnecter le didacticiel, la plate-forme NTE (Nouvelles Technologies de l'Enseignement), le portail étudiant. Cela constitue la lisibilité du travail du SCD dans le domaine de la formation, et met en cohérence les productions de documents électroniques du SCD avec l'ensemble des informations accessibles sur le réseau de l'université. Cette nécessaire adaptation est ce qui nous conduit à réfléchir à la production d'un outil de formation ouverte évolutif.

4.1.2. Construire un projet de formation évolutif

L'étude du cas de l'évolution du *projet PRAXISTE, à la découverte de l'ISTE*, et l'entretien mené auprès de Mme Joly (responsable scientifique du projet pour DOC'INSA, Lyon) permettent de dresser des perspectives transposables au projet actuel du SCD Lyon 1⁶⁴. Le document de fin de recherche du projet *PRAXISTE* met en évidence deux paramètres à retenir dans la prospective de

⁶² Cela s'avère être le cas, puisque la refonte du site Web propose un secteur formation, tel que nous l'avons vu lors des réunions du comité de pilotage de ladite refonte de site. Une rubrique ressources pédagogiques est prévue. Cf. annexe 6, où figurent les documents de travail sur cette articulation entre le site Internet du SCD et le didacticiel.

⁶³ Pour une consultation de l'état actuel du portail étudiant, cf. [en ligne] : <<http://edu.univ-lyon1.fr>> (page consultée le 12 novembre 2002). Celui-ci offre déjà les rubriques suivantes : « forum », « chat », « mes fichiers », « mes mails », « Intranet vie étudiante ».

⁶⁴ Cf. JEZIERSKI, J. PRAXISTE. *Pouvoir Rechercher de façon Autonome d'eXcellentes Informations Scientifiques, Techniques et Economiques. Compte-rendu de fin de recherche d'opération financée par le Ministère de l'éducation*

développement : il faut convaincre les utilisateurs, et accroître l'offre de service en matière de formation. Ces deux éléments doivent être considérés en parallèle, dans leurs constantes évolutions. Car il s'agit bien d'un double mouvement : d'une part les attentes des utilisateurs évoluent, mais les attentes des enseignants qui encadrent les utilisateurs évoluent également. Or, accroître l'offre de formation passe, de manière stratégique, par une concertation avec les enseignants.

Le développement d'un outil de formation à distance doit donc s'intégrer dans une vision plus large de la formation à la documentation. Elaborer un plan de croissance de cette formation, cela peut justement passer par une mise en place progressive d'outils de formation à distance, adaptés à l'évolution des besoins de l'enseignement. Les sites existants, que nous avons étudiés plus haut, répondent tous à des objectifs particuliers. De la même façon, la mise en place d'un didacticiel au SCD Lyon 1 doit être adaptée à des objectifs clairs, et définis au préalable. C'est pourquoi nous recommandons une mise en place progressive d'outils de formation à distance. Car il s'agit de bâtir de pair la formation en présentiel dans les deux BU et la formation à distance. Le support de formation que constitue un didacticiel ne peut s'émanciper d'une pratique de la formation en présentiel. Bien plus, il peut être le moyen, l'outil de son développement⁶⁵. C'est pourquoi la mise en place du didacticiel peut respecter une gradation dans le temps, qui découle de l'observation des différents sites que nous avons considérés :

- développer un accès à des supports de cours en ligne, imprimables, qui présentent une interactivité faible,
- ajouter des ressources en ligne : annuaire de ressources et annuaire de ressources d'autoformation (existe déjà de manière partielle sur le site Internet du SCD),

Nationale, de la Recherche et de la Technologie. [En ligne] : <<http://praxiste.utc.fr/rapportministere.pdf>> et <<http://praxiste.utc.fr/annexes.pdf>> (pages consultées le 1^{er} octobre 2002). P. 11-12.

⁶⁵ C'est notamment le cas de *DILIWEB*, que Mme B. Pasquier utilise à l'Université du Havre, dans le cadre d'un cours pour étudiants de première année de DEUG scientifique. Il s'agit pour chaque étudiant de bâtir une bibliographie analytique sur un chapitre d'une discipline du programme de première année de sa filière (en 5 TD). *DILIWEB* est alors surtout utilisé pour « gérer l'hétérogénéité des savoir-faire des étudiants face à l'utilisation d'Internet ». Le didacticiel est un des outils de la formation, basée sur une réalisation concrète, individualisée et articulée avec les programmes du diplôme poursuivi, ce qui en fait un exemple pertinent et encourageant pour notre réflexion.

- aller vers des formats interactifs intégrés.

Voici, brièvement listés, les paramètres « bruts » tirés de l'expérience du stage, et que nous voulions intégrer à notre réflexion :

- Utiliser les expériences antérieures dans le domaine : nouer des contacts avec des équipes ayant développés des projets proches, par exemple avec les responsables du projet *PRAXISTE* à DOC'INSA (qui se trouve sur le même site universitaire) ou les responsables du site *DILIWEB* (qui se recommande par sa qualité, cf. chapitre 3.1.2)⁶⁶.
- Constitution d'un comité de pilotage associant : les membres du groupe formation de la BU Santé ; les membres du groupe formation de la BU Sciences ; un ou des membres du comité de pilotage chargé de la refonte du site Internet du SCD ; un représentant de la cellule PRACTICE, pour la réalisation technique du didacticiel ; le scénariste ; des conseillers extérieurs (« recrutés » dans les structures proches du SCD : DOC'INSA, un ou des membres de la cellule formation initiale de l'ENSSIB ; un ou des membres de la cellule FORMIST ; un ou des membres de l'URFIST de Lyon,...).
- Développer des collaborations avec des partenaires internes à l'université dans le domaine des Nouvelles Technologies de l'Enseignement en vue d'intégrer le didacticiel au portail étudiant (pour offrir par exemple la possibilité aux étudiants de développer un espace de travail personnel, avec constitution d'espaces bibliographiques individuels, en leur réservant un lieu (surface disque) pour exercices et exposés, projets tutorés.

Une fois ces éléments contextuels listés, la difficulté de la conduite ultérieure du projet n'est pas réglée. Il nous faut trouver une modélisation qui nous permette de dégager des préconisations pour le groupe du SCD en charge du projet. Cela revient à réfléchir de manière plus systématique sur la programmation du projet. Pour réfléchir sur la façon de programmer un tel projet, nous avons eu recours aux

⁶⁶ Il est à noter, comme cela est apparu dans nos entretiens, et dans leurs réponses à notre questionnaire, que les responsables de ces deux projets se sont rencontrés pour comparer leurs expériences. Il est ainsi apparu des convergences entre le module « la recherche dont vous êtes le héros » de *DILIWEB* et *PRAXISTE à la découverte de l'ISTE*. Ce type de collaboration s'avère fructueux parce qu'il permet au groupe projet de tester ses propres hypothèses, mais aussi d'étudier celles d'autres projets proches.

travaux de Bernard Morin, qui nous ont fourni la trame des préconisations que nous voulons formuler, à l'issue de notre réflexion⁶⁷. Les étapes décrites dans le tableau de B. Morin décrivant le processus de production d'un cours en formation à distance⁶⁸ permettent en effet de préconiser les phases et les protagonistes à envisager pour chaque moment de la conduite du projet. Car pour sortir des éléments contextuels, ce qui risque toujours de nous faire omettre des éléments à prendre en compte, une approche systématique s'est imposée à nous. Pendant la période du stage, l'état d'avancement du projet peut se ramener à l'ensemble des étapes présentées par B. Morin comme la phase de « planification ». Cette étape est fondamentale, puisque c'est le moment où l'on statue sur la viabilité du projet. Cette phase est analysée par B. Morin comme celle du « *design* pédagogique ». Il la décrit ainsi : « Il y a plusieurs paramètres à prendre en compte dans le *design* pédagogique : entre autres, le financement du projet, le profil de la clientèle et le marché potentiel, les objectifs et les contenus de formation. Toutes ces questions sont liées entre elles. Toutes doivent donc être étudiées à l'étape de planification du projet ». Bien que les termes de « clientèle » et de « marché » nous soient étrangères ici, dans leur acception directement économique, la logique de l'argumentation est la même. La priorité du SCD dans cette étape, est de s'allier les services et les compétences d'équipes informatiques (développement, modélisation, ergonomie) et d'un scénariste (mise en récit des contenus pédagogiques). Cela se situe précisément à ce point d'équilibre qu'est la planification du projet. La constitution d'une candidature à une subvention BCRD a conduit à développer un échéancier, ce qui constitue un autre élément indispensable de cette phase de planification. Comme le note B. Morin, à ce niveau du projet, les entretiens ont deux buts : « 1) expliquer à l'auteur les particularités du *design* pédagogique dans le contexte de la formation à distance; 2) aborder les questions de contrat et d'échéancier ».

⁶⁷ MORIN, Bernard *Le processus de production de cours en formation à distance*. Faculté de l'éducation permanente. Université de Montréal, juin 2002. [En ligne] : <<http://www.fep.montreal.ca/distance/production>>(page consultée le 31 octobre 2002). D'autres éléments de préconisations sont également présents dans le chapitre intitulé Conception de l'interactivité in CONSORTIUM EASI-ISAE *Formation des auteurs à la conception d'un produit pédagogique multimédia interactif*, Université de Derby. [En ligne] : <<http://mediamatch.derby.ac.uk/french/Menu.htm>> (page consultée le 14 septembre 2002).

⁶⁸ Cf. ce tableau en annexe 5.1 du présent document.

Mais il ne nous est pas possible d'en rester à la description de la situation actuelle du projet. Justement parce qu'un tel projet ne peut se contenter de naviguer à courte vue. Nous devons donc entrer dans la préconisation des étapes à venir de la conduite du projet. Il est indispensable, avant d'aller plus loin, de mettre au clair les données qui déterminent l'architecture du cours (ou des cours), des éléments qui vont composer le didacticiel. Cela passe par trois étapes, toujours selon B. Morin : « les objectifs de formations, les éléments de contenu, les suggestions d'activité d'apprentissage ». Il importe donc de déterminer, tout d'abord, l'objectif général : former les étudiants tout au long de la licence (du LMD) à l'utilisation des ressources documentaires présentes dans les BU du SCD. Par-delà ce but général, quels buts spécifiques sont visés ? Toute la difficulté de la construction du didacticiel repose sur la réponse apportée à cette question. Nous ne pouvons, à ce niveau, que faire des hypothèses de travail générales, basées à la fois sur notre étude des sites de formation à la documentation et sur notre participation aux activités du groupe de formation lors du stage. La première est plus une recommandation qu'une hypothèse : le statut spécifique de la médiation d'un contenu par Internet interdit la simple transposition de cours préexistants sur format papier à des pages de didacticiel en ligne. Dans le cas du projet du SCD, quelle fonction peuvent alors avoir les projets de formation en présentiel, dans la conception des modules du didacticiel⁶⁹ ? Il ne peut s'agir là justement que des éléments à partir desquels définir les objectifs spécifiques du didacticiel. Ces objectifs sont donc à bien différencier de ceux d'un cours magistral. Comme nous l'avons montré plus haut, les facultés cognitives mises en jeu dans une formation à distance ne sont pas du même ordre. Il s'agit bien d'avantage ici d'une quête de sens de la part de l'apprenant que d'une formation qui délivre un contenu pédagogique unique et localisé dans un temps réduit⁷⁰. Avant d'entrer dans plus de détail sur les préconisations des étapes de production du contenu du didacticiel, il

⁶⁹ Pour une présentation de ce projet de formations en présentiel, cf. l'annexe 3.2 du présent document.

⁷⁰ Pour une approche originale de cette question, bien que parfois fort métaphysique, cf. GALVANI, Pascal *Quête de sens et formation. Anthropologie du blason et de l'autoformation*. Paris, Montréal : L'Harmattan, 1997 (histoire de vie et formation).

faut préciser que deux options fondamentalement différentes d'architecture sont possibles :

1. D'une part, il est possible de développer le didacticiel sous la forme d'un cours structuré par modules, avec des exercices dans chaque module (on peut ici se référer aux exemples d'*InfosPhère*⁷¹ ou de la *Trousse de recherche d'information dans Internet*). Il est possible de pousser assez loin l'indépendance des modules qui composent le cours, en définissant un parcours progressif, mais aussi des recours aux modules isolés. Il est possible à ce niveau de s'accorder sur le contenu général. Les chapitres spécialisés gagneront à être rédigés en collaboration avec les enseignants (chapitres spécialisés par discipline).
2. Une autre architecture possible est la forme adoptée *par PRAXISTE*, à la *découverte de l'ISTE*, celle d'une scénarisation forte avec détermination d'un parcours fixe, dans le cadre d'un scénario type « jeu de rôles », avec des personnages jouant le rôle de « passeurs » de l'information. L'exemple de *PRAXISTE* nous a montré la nécessité de rendre les modules décrochables du parcours : sans quoi il est difficile de répondre aux divers intérêts des utilisateurs diversifiés par un parcours unique de cheminement.

Nous nous en tiendrons, pour l'économie de notre étude, à la première partie de l'alternative, qui consiste à envisager un cours modulaire, combinant contenu théorique et exercices au sein de chaque module. Afin de rendre les choses plus claires, et de montrer comment la méthodologie proposée par B. Morin peut servir de ligne directrice à nos préconisations, prenons un exemple simple : à l'objectif général « rendre l'étudiant capable d'utiliser le catalogue du SCD avec le maximum d'efficacité » nous pouvons rattacher un certain nombre d'objectifs

⁷¹ Dans leurs réponses à notre questionnaire, les personnes en charge du projet *InfoSphère* ont insisté sur l'importance de l'étape de veille, d'exploration des sites existants. Elles ont attiré notre attention sur le site de l'université Cal Poly State University, *CSU Information Competence : please select a tutorial*, qui les a beaucoup influencé. Son but, à travers neuf tutoriels en ligne, est de fournir un guide et des exercices pratiques pour la maîtrise de l'information (« *provide guidance and practical exercises on Information Competence* »).

[En ligne] : <<http://multiweb.lib.calpoly.edu/infocomp/modules/index.html>> (page consultée le 4 novembre 2002).

spécifiques dont on trouve la marque dans le projet de maquette pour les formations en présentiel:

- Savoir rechercher par titre
- Savoir rechercher par sujet
- Savoir rechercher par collection
- Savoir rechercher par cote
- Savoir interpréter les résultats
- Savoir rebondir sur une nouvelle recherche à partir d'un résultat
- Savoir utiliser les liens hypertextes de la notice bibliographique
- Savoir restreindre la recherche suivant différents critères
- Savoir consulter son compte lecteur
- Elargir son savoir-faire aux autres catalogues (SU, BM).

Une fois cette liste d'objectifs spécifiques dressée, nous voyons qu'il s'agit là, comme le préconise B. Morin, d'une liste où chaque « objectif spécifique est défini à l'aide d'un verbe d'action ». Mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit encore d'objectifs larges, qui ne sont pas encore arrivés au niveau granulaire le plus bas du didacticiel : la page Web, ou tout au moins le nombre de pages nécessaires pour remplir cet objectif, et leur contenu général. Arriver jusqu'à ce niveau de détail peu sembler exagéré et lourd à gérer. Nous pensons, au contraire, convaincu par la démonstration de B. Morin, que « plus l'architecture générale du cours – son squelette[...]– est détaillée, plus facile sera l'édition ». Il ne s'agit pas à ce niveau, de réaliser, de rédiger les contenus et encore moins de les valider. Il faut arriver à détailler les objectifs spécifiques, à les structurer dans une architecture, avec donc une dynamique, qui détermine les relations de passage, de continuité ou de rupture entre les objectifs spécifiques. Le fil rouge étant l'objectif principal du module ou de la séquence. La description du contenu d'un module (ici, prenons l'exemple cité « savoir utiliser le catalogue ») doit nécessairement prévoir la place respective du contenu (matière) et des différents points et sous points qui le composent, afin de pouvoir, en parallèle, prévoir la mise en place de ce que B. Morin appelle « les activités d'apprentissage ». Il est primordial que les types de prise en charge par l'apprenant du contenu soient adaptés à chaque étape du didacticiel. Car, dans le

contexte d'un didacticiel, ces exercices ont pour but « non seulement de favoriser l'apprentissage, mais aussi de piquer la curiosité de l'étudiant, de retenir son attention, de le forcer à réfléchir aux concepts qui lui sont présentés ». Il y a donc en permanence interaction, et possibilité de va-et-vient entre contenu et exercice. Voici la liste (non exhaustive) d'activités d'apprentissage retenue par B. Morin :

- L'appariement, l'association (assortir ou coupler deux séries d'éléments);
- Le choix entre vrai ou faux, et ses variantes (par exemple, choisir dans une liste un certain nombre d'éléments pertinents);
- La question au choix multiple (identifier la bonne réponse parmi diverses possibilités proposées);
- L'ordonnancement (remettre en ordre logique une série d'énoncés);
- La question exigeant une réponse courte (fournir une réponse courte ou compléter un énoncé);
- La question exigeant une réponse détaillée (répondre par un texte plus ou moins long, incluant les travaux de recherche).

Cette étape de rédaction d'un plan préétabli doit être menée en priorité par l'équipe en charge de la rédaction des contenus, sous la supervision du chargé de projet, en collaboration ponctuelle avec le scénariste et les personnes en charge du développement informatique du didacticiel. Mais cette préfiguration, même s'il est conseillé qu'elle soit la plus détaillée possible, ne peut être réellement mise à l'épreuve que par le passage à l'étape suivante, celle de la rédaction proprement dite, d'analyse et de validation des contenus. Pour passer à la rédaction proprement dite, et donc tester l'articulation entre les objectifs de formation, les éléments de contenu, les suggestions d'activités d'apprentissage, il est nécessaire de la valider en concevant « le prototype d'une séquence de formation conforme au plan préalablement établi »⁷². Il s'agit donc là de proposer une articulation concrète entre contenu informationnel et application du *design* pédagogique établi. Pour

⁷² Voir l'exemple de fiche de scénarisation pour la réalisation d'un contenu diffusé sur le Web développé par B. Morin, [en ligne] : <<http://www.fep.umontreal.ca/distance/production/documents/scenarisation.pdf> > (page consultée le 31 octobre 2002) en annexe 4.3 du présent document.

prendre un exemple : la première page décrivant l'objectif spécifique « savoir rechercher par titre » contiendra :

1. Texte à l'écran :

- une description de l'utilisation de l'interface du catalogue informatisé concernant la recherche par titre,

2. Liens hypertexte:

- une liste des liens présents dans la page (vers des pages internes au didacticiel, de définitions par exemples),
- une liste de liens aux pages du site du catalogue en ligne « aspiré »,
- une liste de liens à d'autres sites de catalogue en ligne,

3. Infographie :

- Une description des éléments de graphisme présents sur la page (*plugins*, *cookies*, ...)
- La liste des logos, icônes, dessins, photos, images ou animations présents sur la page.

La description, un peu générale, que nous donnons ici, a pour but de bien insister sur la nécessité de décrire l'interactivité liée au scénario par rapport aux activités que l'on souhaite voir accomplies par l'apprenant. Le but est donc de faire manipuler par l'étudiant les éléments même qui lui sont décrits dans le module.

L'étudiant peut ainsi :

- lancer une vidéo,
- une animation,
- répondre par oui ou par non à une question, afin d'atteindre une étape suivante,
- répondre à un QCM,
- faire une recherche de vocabulaire,
- faire afficher une image,
- consulter un site Internet par le biais d'un lien préétabli⁷³.

⁷³ Cf. Conception de l'interactivité in CONSORTIUM EASI-ISAE *Formation des auteurs à la conception d'un produit pédagogique multimédia interactif*, Université de Derby. [En ligne] : <<http://mediamatch.derby.ac.uk/french/Menu.htm>> (page consultée le 14 septembre 2002), p. 11.

Une fois la scénarisation d'une page, puis d'une séquence développée, et que le chef de projet et l'auteur (dans le cas du projet du SCD, l'auteur est une fonction qui se compose du scénariste, intervenant externe, en collaboration avec l'équipe de production du cours) se sont mis d'accord sur leur contenu, il s'agira de mettre en œuvre la procédure validée pour le prototype à l'ensemble des séquences qui constitueront le cours, puis les différents modules du didacticiel⁷⁴. Mais, pour parvenir à une vision claire de la réalisation d'un cours ou d'une séquence du didacticiel, il est également nécessaire que le groupe chargé du projet soit aussi au clair sur la répartition des volumes de contenus entre la formation en présentiel et le didacticiel. Il faut aussi prévoir les possibilités de développement du produit, et notamment son intégration dans les formations, comme outil méthodologique intégré, ce qui ferait du didacticiel un outil mixte.

4.2. La formation à la documentation : des outils mixtes à développer

La mise en place d'une formation ouverte implique que les enjeux du recours au multimédia soient bien saisis. Or, toute la difficulté est justement de concilier la construction d'une carte de formation en présentiel cohérente, et la complémentarité de ces formations avec les ressources rendues accessibles sur les supports en ligne. Comme le note Jean Loisele, « l'accès facilité à l'information que procure le cyberspace a d'abord un impact sur les objectifs mêmes de la formation en diminuant l'importance de l'acquisition de l'information. Puisque cette information est disponible en tout temps, la pertinence, pour l'étudiant, d'acquérir cette connaissance diminue et l'essentiel de l'apprentissage se déplace

⁷⁴ Le projet *DILIWEB* a bénéficié de cette stratégie, qui a été jugée positive. Voici les propos du chef de projet *DILIWEB* recueillis par questionnaire : « Par ailleurs nous avons opté pour un développement en spirale (i.e. : on part d'un prototype, testé, évalué, jugé, qu'on étend progressivement au fur et à mesure des retours d'expérience. A tout point de vue (respect des délais, amélioration du produit, efficacité des programmes, dialogue permanent entre les équipes Conceptions et les équipes Développement), ce choix a été fondamental et très efficace. »

plutôt vers le développement d'habiletés à rechercher cette information, à en juger la validité ou la pertinence et à la traiter »⁷⁵.

4.2.1. Réussir un mixte présentiel/distanciel⁷⁶

Les hypothèses de construction de l'architecture du didacticiel sont à concilier avec le projet pédagogique. Il nous faut en venir maintenant aux modalités de l'utilisation du didacticiel dans les formations en présentiel. Nous faisons ici le pari d'une gradation de réalisation de scénarios différenciés à intégrer dès le départ dans le projet.

- scénario1 (modeste) : peu de cours en présentiel (base actuelle).

La formation à distance est un support méthodologique pas ou peu connecté aux formations à la documentation en présentiel. Deux perspectives sont envisageables a priori :

-Perspective basse : une formation à distance sous la forme d'un cours linéaire général, auquel s'ajoutent des exercices de type QCM (on peut penser ici au projet en cours à l'UNSA, piloté par Mme LAREDO)

Avantage : permet de toucher à un niveau général de formation l'ensemble des publics potentiels ;

Inconvénients : pas de lien avec les enseignements disciplinaires, peu d'interactivité, l'activité de formation en bibliothèque reste marginale.

-Perspective haute : une formation à distance générale à laquelle s'ajoutent des modules disciplinaires élaborés avec les enseignants, avec la possibilité de réalisations de travaux individuels et collaboratifs de la part des étudiants. Tous

⁷⁵ LOISELLE, Jean. L'exploitation du multimédia et du réseau Internet pour favoriser l'autonomie des étudiants, in *Cyberespace et formations ouvertes. Vers une mutation des pratiques de formation ?*, Bruxelles : De Boeck Université, 2000 (perspectives en éducation et formation), p.104.

⁷⁶ La mise en place sera liée aux choix arbitrés par l'Université. Il n'est pas possible de définir précisément les modalités de ce mixte. Nous dressons ici les grandes lignes, le squelette de ce que ce mélange pourrait être.

les étudiants sont touchés mais avec des disparités selon les disciplines et les collaborations nouées avec les enseignants des disciplines.

- Scénario 2 (intermédiaire) : nombre significatif de présentiel 800-1000 étudiants (chiffre moyen, si l'on se réfère aux données du campus numérique Réseaux.doc⁷⁷).

La formation distancielle est mieux connectée aux formations à la documentation en présentiel.

-Perspective basse : deux régimes de formation à distance différenciés. Les étudiants assistant à la formation générale en présentiel trouvent dans le didacticiel des compléments d'information et des exercices pour tester les connaissances acquises en présentiel, alors que les étudiants n'ayant pas accès au présentiel retrouvent les éléments de contenu des cours, mais sans l'accompagnement pédagogique.

-Perspective haute : un seul régime de formation à distance. Les contenus spécifiques à la formation en présentiel sont accessibles à tous. Un soutien tutoré à distance est prévu pour les étudiants n'ayant pas suivi la formation encadrée. Avantage/inconvénient : tous les étudiants sont touchés, mais à des degrés qualitatifs divers.

- Scénario 3 : L'ensemble des étudiants en première année suivent la formation en présentiel

⁷⁷ Cf. le dossier de candidature de Réseaux.doc à l'appel à projet Campus numériques : Dossier CNF n°005 (volet 1 : formulaire de candidature) : *Construire une offre française de formation ouverte et à distance, en consolidant les projets retenus en 2000 et 2001.*

[En ligne] : http://www.formasup.education.fr/fichier_statique/campus/appelprojets2002/candidatures2002/reseauxdoc.pdf (page consultée le 28 octobre 2002).

la formation à distance est articulée avec la formation à la documentation en présentiel

-Perspective basse : un modèle de formation à distance généraliste, qui peut contenir un parcours de formation, mais aussi être appréhendé par modules autonomes, pouvant intégrer des modules de réalisation d'exposés, ou de posters, à la demande des enseignants.

Avantages : la formation des étudiants repose sur les deux médiations (présentiel et distanciel).

Inconvénients (valables pour le scénario 3): importance des tâches pour les personnels de la bibliothèque.

-Perspective haute : un modèle de formation d'emblée modulaire, indexé sur les cursus, et construit en partenariat avec les enseignants. Le contenu des formations est évolutif, et différencié selon les disciplines, et ce autant en présentiel qu'en distanciel.

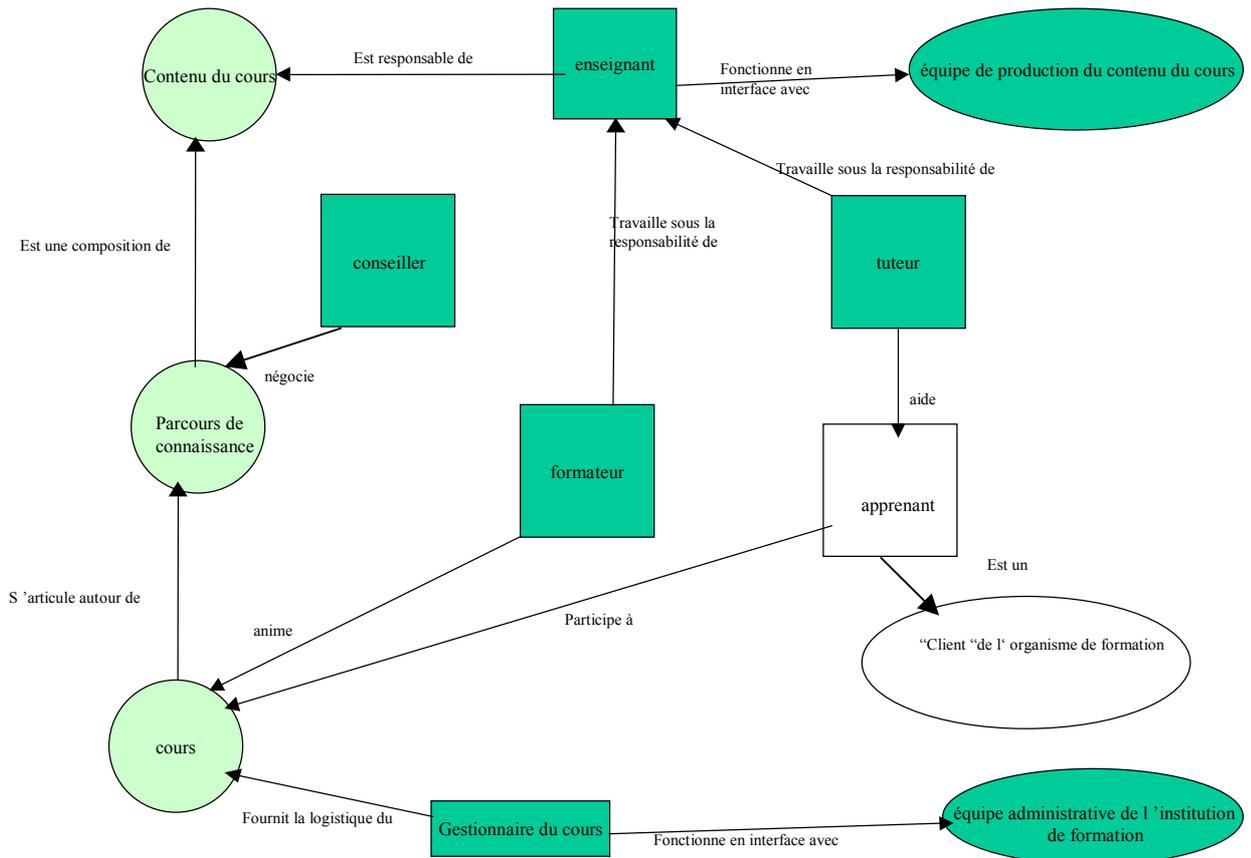
Ces trois scénarios peuvent être envisagés comme les étapes de la mise en place d'une formation ouverte, où formations présentielle et distancielle s'articulent en permettant le développement d'outils en ligne évolutifs.

4.2.2. Vers des outils de formation interactifs

Pour « transformer des échanges d'information en activités d'apprentissage »⁷⁸, plusieurs étapes sont nécessaires :

1-Bien identifier tous les acteurs de la formation ouverte

⁷⁸ VIEVILLE, Claude An Asynchronous Collaborative Learning System on the Web. *The Digital University. Reinventing the Academy*, Berlin, Heidelberg, New York : Springer – Verlag, 1998, p. 99-113 (notre traduction). Nous avons pris le parti de simplifier l'analyse de Cl. Viéville, en centrant le graphique sur une approche fonctionnelle.



Graphique conceptuel montrant les liens entre les éléments du domaine utilisateur d'un système d'apprentissage collaboratif asynchrone sur le Web. (Source : Claude Viéville)

Le graphique conceptuel dressé par Claude Viéville nous permet d'identifier tous les acteurs qui peuvent avoir à intervenir dans la gestion courante de la vie du didacticiel, et plus largement, dans le fonctionnement de la formation, que ce soit en présentiel ou à distance. Les « formateurs » (si l'on utilise ce terme de manière générique) remplissent des fonctions diversifiées, qui peuvent être l'attribution de différentes personnes : enseignant, conseiller, formateur, tuteur, gestionnaire du cours. Si l'on fait le parallèle entre cette situation abstraite et la situation du SCD, le graphique peut être appliqué de la façon suivante :

- L'enseignant, (en attendant le recrutement d'un PRCE documentaliste par le SCD), sera vraisemblablement un enseignant de la discipline (biologie, physique, médecine, pharmacie, ...) qui fournira les contenus.

- Le formateur sera l'un des membres de l'équipe de formation du SCD, qui prendra en charge un module du didacticiel.
- Le tuteur sera un étudiant avancé (maîtrise, DEA) recruté sur contrat de monitorat, qui aura un rôle de soutien et d'encadrement de l'étudiant (lors de séances d'exercices, ou lors de ses permanences de gestion des salles de formation ouvertes aux étudiants).
- Le gestionnaire du cours sera une personne avec des compétences informatiques et de gestion réseaux, fournissant et maintenant les éléments nécessaires à la logistique du cours (personne du CRI de l'université, en collaboration avec la cellule PRACTICE).
- Le terme de conseiller peut regrouper plusieurs types de fonctions : le scénariste qui aidera l'équipe en charge du projet à rédiger le déroulement des parcours de connaissance, la navigation au sein du cours ; il peut également agir en concertation avec les informaticiens en charge du développement (cellule PRACTICE). Il peut également s'agir de professionnels aguerris à la création de didacticiels (DOC'INSA, FORMIST, ...).
- A un autre niveau, l'équipe de production du contenu du cours est une partie du comité de pilotage du projet de didacticiel global, qui en plus des travaux en commun, développe ce cours particulier.
- L'apprenant, enfin, qui doit être au cœur du dispositif, a plusieurs interfaces, avec le tuteur, avec le formateur par le biais du cours, et par les exercices. Le graphique original de Claude Viéville attire notre attention sur le fait que l'apprenant peut être extérieur à l'université d'origine du projet, et qu'il importe donc de réfléchir aux modalités d'accès pour les « clients » extérieurs.

En identifiant ainsi tous les acteurs du fonctionnement du didacticiel, nous identifions par la même occasion leurs actions respectives dans le développement de l'interactivité du produit.

2- prévoir l'articulation du didacticiel avec d'autres composantes des formations :

Pour cela nous proposons de réfléchir à partir de l'application IPINFO, développée à l'université de Poitiers, sous la responsabilité de Bruno Deshoullières, maître de conférence en information et communication, et responsable des enseignements en information et communication de la faculté des sciences. Ce projet vise à intégrer la formation à la documentation comme un élément de la formation à distance des étudiants, notamment dans le cadre de projets pédagogiques encadrés. Il situe la documentation comme un outil parmi d'autres de la formation, ce qui permet d'en accroître la légitimation au sein de l'université. Voici le descriptif du contenu du site IPINFO⁷⁹ : IPINFO est un Intranet pédagogique à utiliser dans le cadre de la formation des étudiants à l'usage et à la maîtrise de l'information. Il permet l'accompagnement des enseignants et des étudiants dans la gestion de projets d'étude. Ses fonctions principales sont :

- La gestion des projets

IPINFO permet à chaque enseignant de créer un compte pour chaque projet étudiant à l'intérieur de filières d'enseignement. Il gère donc des droits, des espaces de travail et des services, selon que l'utilisateur est un enseignant, un commanditaire d'étude, un étudiant ou un lecteur extérieur.

- La gestion des références bibliographiques

IPINFO offrira aux étudiants la possibilité de gérer leurs données grâce à une base de données de références bibliographiques personnalisée.

- La diffusion et la consultation des dossiers étudiants

IPINFO est un système d'information qui autorise la publication des travaux étudiants sous la forme de pages Web. Un lecteur extérieur peut donc consulter ces travaux par le biais d'une base de données indexée.

⁷⁹ IPINFO est en cours de développement ; il en est actuellement à sa version BETA 3. Un site pilote est accessible à l'adresse suivante[En ligne] : <<http://IPINFO.univ-poitiers.fr>> (page consultée le 6 novembre 2002). Le développement est fait en MySql et PHP.

Une fois cette description faite, on mesure clairement l'intérêt d'un tel projet pour le didacticiel du SCD Lyon 1. Il est en effet possible de développer au niveau de l'université des modules disciplinaires, avec une implication des enseignants. Sur une plate-forme du portail étudiant, il serait possible aux utilisateurs individuels ou en groupe (binômes, groupes d'étudiants travaillant en commun sur des exposés) de posséder un espace disque réservé à la formation à la documentation, et des ressources bibliographiques personnalisées. D'autres éléments peuvent s'adjoindre à ce processus :

- Le travail avec des enseignants sur la réalisation de supports par les étudiants, à partir de recherche d'information, trouve un bon exemple à Jussieu⁸⁰.
- Ce type de formats interactifs intégrés serait facilement développé, en relation étroite avec le développement du portail étudiant. Il serait possible d'aller au-delà de la fiche action 6-3 du contrat quadriennal, qui envisage l'intégration du SCD au portail dans le cadre de la gestion des prêts et d'informations ciblées (p.144.).
- L'exemple d'IPINFO nous montre que le didacticiel doit être un outil évolutif. Il est nécessaire, dès le départ, de prévoir des extensions collaboratives entre utilisateurs (*chats*, forums) mais aussi une place pour des tuteurs en ligne, et de l'espace disque propre au travail collaboratif des étudiants pour la réalisation de leurs travaux (exposés, posters).

⁸⁰ **FARGUELL Montserrat ; MATTHIEU, Robert ; NICOT, Elisabeth** Un module de méthodologie du travail universitaire original : STIM – Sciences de la terre en images. Villeurbanne : ENSSIB, *Deuxièmes rencontres FORMIST : Travail Universitaire et maîtrise de l'information : de la stratégie aux méthodes pédagogiques (13 juin 2002)*. [En ligne] : <http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST> > (page consultée le 11 septembre 2002).

Conclusion

A l'issue de notre étude, il est possible de tirer un certain nombre de constats, que nous pouvons rassembler, dans un premier temps, sous la forme de trois grandes difficultés qui déterminent la situation actuelle de la formation à la documentation au sein de l'université française :

- La formation à la documentation dans les universités n'a pas atteint encore le seuil critique, tant quantitatif que qualitatif, pour devenir une technique généralisée à l'ensemble des cursus universitaires.
- Les personnes en charge de ces enseignements ne sont pas suffisamment nombreuses, et leur statut n'est pas suffisamment identifié ; de plus les équipes sont insuffisamment pluridisciplinaires (bibliothécaires, enseignants universitaires, PRCE, ...).
- Le recours à des ressources de formation en ligne tels que des didacticiels, pour souhaitable qu'il soit, ne constituera pas, à lui seul, une réponse aux difficultés mentionnées précédemment.

Face à ces difficultés réelles, quels sont les éléments qui, au sein de cette étude, peuvent nous permettre de proposer des perspectives ? Il semble tout d'abord, pour répondre à la première de ces difficultés, que la solution doit être essentiellement politique et institutionnelle. Imposer la formation à la documentation lors de la réforme du premier cycle en cours, dans la perspective du système européen, est un préalable au développement généralisé de ces enseignements.

Dans le champ institutionnel, qui constitue l'arrière-plan général de notre réflexion, si la dynamique européenne d'harmonisation des conditions d'études universitaires semble acquise, l'horizon de la mise en place concrète reste incertaine, pour le sujet qui nous concerne. Plus encore, si l'évolution des enseignements disciplinaires semble claire, la latitude que laisse cette réforme aux enseignements transversaux, dont la formation à la recherche documentaire, est

sujet aux dynamiques que les acteurs des formations sauront imprimer au sein de leurs établissements de tutelle.

Pour ce qui concerne l'établissement considéré dans cette étude, le SCD de l'université Lyon 1, les actions à mener sont nombreuses, avant de pouvoir atteindre les objectifs fixés en termes de formation des utilisateurs. La première difficulté relevée est celle du développement quantitatif des formations et des utilisateurs formés. Malgré une reformulation de l'offre des formations en accès libre, les étudiants ne répondent pas d'eux-mêmes à la sollicitation. Pour répondre à cette difficulté, les liens avec l'université et avec les UFR doivent être renforcés, pour intégrer à tous les cursus proposés, et les faire valider, évaluer par les enseignants. Cela passe par l'implication plus grande des personnels du SCD dans la vie et les décisions de l'université.

L'outil didacticiel, dont le chantier prend de l'ampleur, ne pourra fonctionner que s'il s'articule aux formations proposées en présentiel. Son contenu, modulaire, se doit donc d'être adaptable et évolutif. Le souci principal, qui doit présider à sa scénarisation, visera à évaluer les usages respectifs du didacticiel en présentiel et en distanciel. Prévoir des outils pour mesure le feedback, les remarques sur son utilisation, permettra de mettre en œuvre son adaptabilité.

Nous pouvons, pour finir, insister sur la nécessité d'intégrer l'outil didacticiel à la dynamique régionale et nationale en ce qui concerne la formation à la recherche documentaire, au sien des bibliothèques universitaires. Il sera ainsi pertinent d'intégrer le produit réalisé par le SCD Lyon 1 dans le projet Réseaux.doc, qui vise une mutualisation des expériences similaires au niveau national. Un travail de collaboration avec le réseau des URFIST sera complémentaire, qui permettra le partage des expériences, la lisibilité et l'accessibilité du produit, à l'extérieur de son université d'origine, ce qui permettra aussi son évolution. Car le didacticiel, s'il peut constituer un élément important du développement de la formation des utilisateurs, est aussi un gage du dynamisme du

SCD, et permet de prendre la mesure de sa volonté de s'adapter aux enjeux et aux incertitudes qui caractérisent l'époque à venir dans le développement des bibliothèques universitaires.

Bibliographie

L'UNIVERSITÉ : CONTEXTE ET ÉVOLUTIONS

Arrêté du 09/04/1997 relatif au Diplôme d'Etudes Universitaires Général, à la Licence et à la Maîtrise, *Journal Officiel*, 1997, 15 avril.

Arrêté du 30/04/1997, réforme du DEUG. *Journal Officiel*, 1997, 4 mai.

Décret no 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur NOR : MENS0200157D.

COHEN, Elie Les Universités françaises: urgences et missions. *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 41, n°2, 1996, p.8-11.

DESHOULLIÈRES, Bruno *Les habilitations, le LMD et la place des formations*. Villeurbanne : ENSSIB, *Deuxièmes rencontres FORMIST: Travail Universitaire et maîtrise de l'information : de la stratégie aux méthodes pédagogiques*, (13 juin 2002). [En ligne] :

<<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST>

> (page consultée le 2 octobre 2002).

LES ÉTUDIANTS

COULON, Alain *Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire.* Paris : Presses Universitaires de France, 1997. 213 p. (Politique d'aujourd'hui).

LAHIRE, Bernard *Les manières d'étudier : enquête nationale 1993-1994 de l'Observatoire de la vie étudiante.* Paris : la Documentation Française, 1997. 175 p.

FORMATION ET AUTOFORMATION

ALAVA, Séraphin (Dir.) *Cyberespace et formations ouvertes. Vers une mutation des pratiques de formation ?* Bruxelles : De Boeck Université, 2000. 224 p. (Perspectives en éducation et formation).

ALBERO, Brigitte *L'autoformation en contexte institutionnel. Du paradigme de l'instruction au paradigme de l'autonomie,* Paris, Montréal : L'Harmattan, 2000. 306 p. (Education et formation, série références).

BERNARD, Michel *Penser la mise à distance en formation.* Paris, Montréal : L'Harmattan, 1999. 298 p. (Education et formation, série références).

FORUM FRANCAIS POUR LA FORMATION OUVERTE ET A DISTANCE *Les troisièmes rencontres du fffod. La formation ouverte et à distance : l'heure des solutions mixtes.* Paris Expo, 2002. 90 p. [en ligne] : <http://ressources.algora.org/reperes/comprendre/fffod02/tel/fffod02.pdf> (page consultée le 5 novembre 2002).

GALVANI, Pascal *Autoformation et fonction de formateur : des courants théoriques aux pratiques de formateurs. Les Ateliers Pédagogiques Personnalisés.* Lyon : Editions Chroniques Sociales, 1991. 170 p.

GALVANI, Pascal *Quête de sens et formation. Anthropologie du blason et de l'autoformation.* Paris, Montréal : L'Harmattan, 1997. 229 p. (Histoire de vie et formation).

JEZEGOU, Annie *La formation à distance : enjeux, perspectives et limites de l'individualisation,* Paris, Montréal : L'Harmattan, 1998. 183 p. (Défi formation).

MICHEL, Jean Formation à la documentation, culture de l'information, nouvelles perspectives pédagogiques, *Cahiers de L'ISP (Institut Supérieur de Pédagogie) [les]*, n°30, 2000, p. 8-21. [En ligne] :
<<http://www.paris.enpc.fr/~michel-j/publi/JM320.html> > (page consultée le 8 octobre 2002).

SAMIER, Henri (Dir.) *L'université virtuelle.* Paris :Hermès sciences publications. Les cahiers du numérique, vol. 1, n°2, 2000. 218 p.

VIEVILLE, Claude An Asynchronous Collaborative Learning System on the Web. In **HAZEMI, Reza, HAILES, Steve, WILBUR, Steve** (Editeurs) *The Digital University. Reinventing the Academy,* Berlin, Heidelberg, New York : Springer – Verlag, 1998, p. 99-113.

LA FORMATION DES ÉTUDIANTS À LA DOCUMENTATION

Former les étudiants à la maîtrise de l'information. Repères pour l'élaboration d'un programme. Paris : Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, 1999. 82 p.

BADOR, Pascal Formation à la recherche documentaire au sein de la Faculté de Pharmacie de Lyon (Université Claude Bernard Lyon 1), Villeurbanne : ENSSIB, *Deuxièmes rencontres FORMIST : Travail Universitaire et maîtrise de l'information : de la stratégie aux méthodes pédagogiques* (13 juin 2002).

[En ligne] :

<<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST>

> (page consultée le 10 octobre 2002).

BARRON, Géraldine et al. *Conception d'un plan de formation des étudiants de premier cycle de la section Sciences du SCD de l'Université Claude Bernard Lyon I.* Villeurbanne : ENSSIB, juillet 1998. 173 p. [gestion de projet].

BRETELLE-DESMAZIERES, Danièle Aperçu des caractéristiques des formations à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur français. *Education et francophonie*, vol. XXVI, n°1. 1998.

[En ligne] : <<http://www.acelf.ca/revue/XXVI-1/articles/11-bretelle.html>> (page consultée le 24 septembre 2002).

BRETELLE-DESMAZIERES, Danièle, COULON, Alain, POITEVIN, Christine *Apprendre à s'informer : une nécessité. Evaluation des formations à l'usage de l'information dans les universités et les grandes écoles françaises.* Paris : Laboratoire de Recherches Ethnométhodologiques, Université de Paris 8, 1999. 114 p.

COLAS, Alain La formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur, *BBF*, T. 44, n°1, 1999, p. 24-29

COULON, Alain (Dir.) *L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'Université de Paris VIII.* Paris : Laboratoire de Recherches Ethnométhodologiques, 1993. 100 p.

COULON, Alain Penser, classer et catégoriser : l'efficacité de l'enseignement de méthodologie documentaire à l'Université. Paris : Laboratoire de Recherches Ethnométhodologiques, 1999. 65 p.

DENECKER, Claire *Les compétences documentaires : des processus mentaux à l'utilisation de l'information.* Villeurbanne : ENSSIB, 2002. 208 p.

FARGUELL Montserrat ; MATTHIEU, Robert ; NICOT, Elisabeth Un module de méthodologie du travail universitaire original : STIM – Sciences de la terre en images. Villeurbanne : ENSSIB, *Deuxièmes rencontres FORMIST : Travail Universitaire et maîtrise de l'information : de la stratégie aux méthodes pédagogiques (13 juin 2002).* [En ligne] :

<<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST>> (page consultée le 11 septembre 2002).

MINQUILAN, Dominique, NACHER, Claire *Enseignants et bibliothécaires : quelle forme de partenariat ? L'expérience de Méthodologie du travail universitaire à Paris 3.* [En ligne] : <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/enssib2.htm>> (page consultée le 4 octobre 2002).

NACHER, Claire *La formation des premiers cycles à l'usage de l'information. L'expérience de l'Université Paris III.* [En ligne]: <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/nacher.htm>> (page consultée le 15 septembre 2002).

NOEL, Elisabeth Les formations à l'information en Bibliothèque Universitaire. Enquête Nationale 1997-1998. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, vol 44, n°1, p.30-34.

PANIJEL, Claire *La formation documentaire des étudiants de premier cycle en France. Situation et perspectives.* Communication pour le 30ème atelier annuel sur la formation documentaire (WILU AAFD 2001). 16-18 mai 2001, Carleton University, Ottawa, Canada. (support de présentation avec des liens hypertextes, format html). [En ligne]:<<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/wilu/wilu00.htm>> (page consultée le 17 septembre 2002).

RIONDET, Odile (Dir.) *Former les utilisateurs de la bibliothèque.* Villeurbanne : ENSSIB, 2000. 239 p. (La boîte à outils).

LA CONCEPTION DE SITES DE TUTORIELS EN FORMATION À LA DOCUMENTATION

BOUDRY, C. , CHARTRON, G. Bioguide : un dispositif d'autoformation pour l'Information scientifique et technique en biologie : bilan après 16 mois de mise en ligne., *lettre de l'URFIST de Toulouse [La]*, n°24-25, second trimestre 2000. [En ligne] : < <http://www.urfist.cict.fr/lettres/lettre24/lettre24-42.html>> (page consultée le 14 octobre 2002).

CACHARD, Pierre-Yves *Programme DILIWEB : état d'avancement annuel*, rapport adressé à la Sous Direction des Bibliothèques et de la Documentation, février 2000. 62 p. [non publié].

CAZAUX, Marie-Annick, et al. *Analyse et critique de supports d'autoformation en ligne*. Villeurbanne:ENSSIB, juillet 2002. 53 p. [mémoire de recherche].

CONSORTIUM EASI-ISAE *Formation des auteurs à la conception d'un produit pédagogique multimédia interactif*, Université de Derby.

[En ligne] : <<http://mediamatch.derby.ac.uk/french/Menu.htm>> (page consultée le 14 septembre 2002).

CREPUQ (Conférence des recteurs et des Principaux des Universités du Québec). Groupe de travail sur les standards et standards de la formation en ligne. *Les standards et standards de la formation en ligne. Etat des lieux et enjeux*. Septembre 2002. 39 p. [En ligne] : <<http://profetic.org/file/norm-0210-d-RAPPORT.pdf>>(page consultée le 31 octobre 2002).

DESHOULLIÈRES, Bruno *Production d'un Intranet pédagogique pour la formation des étudiants à l'information scientifique et technique. Accompagnement des enseignants et des étudiants dans la gestion des projets IST (Recherche, production et diffusion des informations).* Projet présenté le 25 juillet 2001 à la Sous- Direction des Bibliothèques et de la Documentation, Ministère de l'Éducation Nationale, Bureau de la Formation. 6 p. [non publié].

GADINI, Corine Réalisation de documents pédagogiques multimédia et droit de la propriété intellectuelle. Villeurbanne : ENSSIB, *Premières rencontres FORMIST : les supports pédagogiques multimédia dans la formation des usagers - conception et utilisation* (12 juin 2001). [En ligne] : <<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/frameset/EIST>> (page consultée le 28 octobre 2002).

JEZIERSKI, Joëlle *PRAXISTE. Pouvoir Rechercher de façon Autonome d'eXcellentes Informations Scientifiques, Techniques et Economiques.* Compte-rendu de fin de recherche d'opération financée par le Ministère de l'éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie. 13 p.
[En ligne] : <<http://praxiste.utc.fr/rapportministere.pdf>> et <<http://praxiste.utc.fr/annexes.pdf>> (pages consultées le 1^{er} octobre 2002).

MORIN, Bernard *Le processus de production de cours en formation à distance.* Faculté de l'éducation permanente. Université de Montréal, juin 2002. [En ligne] : <<http://www.fep.montreal.ca/distance/production>>(page consultée le 31 octobre 2002).

Réseaux.doc Appel à projet Campus numériques.
Dossier CNF n°005 (volet 1. Formulaire de candidature) :
Construire une offre française de formation ouverte et à distance, en consolidant les projets retenus en 2000 et 2001.
46 p. [En ligne] :
<http://www.formasup.education.fr/fichier_statique/campus/appelprojets2002/candidatures2002/reseauxdoc.pdf> (page consultée le 28 octobre 2002).

Table des annexes

ANNEXE 1 : DONNÉES TIRÉES DE L'ESGBU 2001	I
ANNEXE 2 : DESCRIPTION DE SUPPORTS DE FORMATION EXISTANTS	I
Annexe 2-1 : tableaux descriptifs des sites étudiés par le recours au standard <i>LOM</i>	II
Annexe 2.2 : éléments d'analyse tirés de l'utilisation du « Big6 Skills »	XI
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRES	XIII
Annexe 3-1 Questionnaire à destination des groupes projets ayant réalisé un site Internet contenant un tutoriel de formation à la recherche documentaire	XIV
Annexe 3-2 Questionnaire à destination des enseignants chercheurs de l'Université Claude Bernard Lyon 1 donnant des formations à la documentation	XIX
ANNEXE 4 : DOCUMENTS SUR LA FORMATION À LA DOCUMENTATION À L'UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD (LYON 1)	XXII
annexe 4.1 Eléments sur la formation à la documentation au sein de la BU Sciences du SCD Lyon 1 (2001-2002)	XXIII
annexe 4.2 Eléments du projet de formation à la documentation dans le cadre de l'Unité d'Enseignement transversale de la Licence nouveau régime (2003-2004)- Régime présentiel	XXV
ANNEXE 5 : ÉLÉMENTS POUR SERVIR À LA PRODUCTION DU DIDACTICIEL.....	XXXV
Annexe 5.1 : Le processus de production cours en formation à distance (source : B. Morin).	XXXVI
Annexe 5.2 Echancier de production d'un cours (source : B. Morin)	XXXVIII
Annexe 5.3 Fiche de suivi de projet (source : B. Morin)	XL
Annexe 5.4 l'exemple de fiche de scénarisation pour la réalisation d'un contenu diffusé sur le Web	XLII
ANNEXE 6 : L'INTÉGRATION DE LA FORMATION DANS LA REFORME DU SITE WEB DU SCD LYON 1.....	XLII

Annexe 6.1 Rubrique Ressources pédagogiques du document de travail
« Refonte esthétique et fonctionnelle du site Web du Service Commun
de la Documentation de l'Université Lyon 1 » servant à l'élaboration du
Cahier des charges (non publié). XLIII

Annexe 6.2 Rubrique S'inscrire à une formation XLVI

Annexe 1 : données tirées de l'ESGBU 2001

BU	Formation étudiants santé dans les cursus	Formation étudiants sciences dans les cursus	Personnes formées hors cursus en Sciences	Personnes formées hors cursus en Santé	Effectif étudiant 2001
Aix - Marseille 1	*	0	0	*	25097
Aix - Marseille 2	367	*	*	975	19088
Grenoble 1- INPG	100	845	729	0	21798
Lyon 1	532	0	629	2000	27072
Montpellier	415	0	30	14	53535
Nice	150	765	20	54	25697
Strasbourg	106	575	0	19	16440
Paris 11	540	*	*	507	25992
Paris 12	263	*	*	91	24405
BIU Jussieu	*	1082	245	*	25949

Formation des étudiants dans les BU (extraits) Source : ESGBU 2001

BU	Pourcentage d'étudiants formés
Aix - Marseille 1	0
Aix - Marseille 2	7. %
Grenoble 1- INPG	7.6%
Lyon 1	11.6%
Montpellier	0.8%
Nice	3.8%
Strasbourg	4.2%
Paris 11	4. %
Paris 12	1.4%
BIU Jussieu	5.1%

Pourcentage d'étudiants formés par la BU (par rapport au nombre total d'étudiants inscrits à l'université).

Annexe 2 : description de supports de formation existants

Annexe 2-1 : tableaux descriptifs des sites étudiés par le recours au standard LOM

<p>DILIWEB</p> <p>1. Général</p> <p>Identificateur : DILIWEB Titre DILIWEB : le plus court chemin vers le net Langue : Français Description : Plate-forme de formation en ligne destinée à faciliter l'utilisation d'Internet dans le contexte d'un cursus universitaire Mots-clés : tutoriel, site HTML, création de site HTML, création de page Web, programmation HTML, initiation XML, recherche documentaire sur Internet, recherche d'information sur le Web, publication Web, gestion de projets Web, formation des étudiants, université, bibliothèque, méthodologie documentaire, formation en ligne, autoformation, enseignement supérieur, outil de formation, didacticiel, cours interactif, histoire du Web, fonctionnement d'Internet, publier, chercher, jouer, créer Niveau de granularité (1 à 3) 3</p>
<p>2. Cycle de vie</p> <p>Version : 1 Etat : draft Contribution : Rôle : Coordination : P-Y Cachard (conservateur SCD Université du Havre)</p> <p>Analyse : P-Y Cachard (conservateur SCD Université du Havre), Brigitte Pasquier (professeur de documentation-UFR Sciences), Cyrille Bertelle (Maître de conférence en informatique- UFR Sciences), Damien Olivier (Maître de conférence en informatique- UFR Sciences),</p> <p>Conception : P-Y Cachard (conservateur SCD Université du Havre), Brigitte Pasquier (professeur de documentation-UFR Sciences), Cyrille Bertelle (Maître de conférence en informatique- UFR Sciences), Damien Olivier (Maître de conférence en informatique- UFR Sciences), Guillaume Cavelier (étudiant en licence/ maîtrise d'informatique), Guillaume Prévost (étudiant en licence/ maîtrise d'informatique)</p> <p>Rédaction : P-Y Cachard (conservateur SCD Université du Havre), Brigitte Pasquier (professeur de documentation-UFR Sciences), Cyrille Bertelle (Maître de conférence en informatique- UFR Sciences), Damien Olivier (Maître de conférence en informatique- UFR Sciences), Guillaume Cavelier (étudiant en licence/ maîtrise d'informatique), Guillaume Prévost (étudiant en licence/ maîtrise d'informatique)</p> <p>Développement : Guillaume Cavelier (étudiant en licence/ maîtrise d'informatique), Guillaume Prévost (étudiant en licence/ maîtrise d'informatique)</p> <p>Implémentation : Guillaume Cavelier (étudiant en licence/ maîtrise d'informatique), Guillaume Prévost (étudiant en licence/ maîtrise d'informatique)</p> <p>maquettage, production : Virgile Laguin (Université du Havre- Service communication)</p> <p>Date : dernière mise à jour, le lundi 9 septembre 2002</p>
<p>3. Technique</p> <p>Format HTML, pdf Taille des données Localisation http://biblist3.univ-lehavre.fr/diliweb/ Configuration nécessaire : PC, Mac, Internet explorer, Netscape navigator Notes d'installation : Internet explorer 5, Netscape navigator 4.7, Macromedia flash 5, Adobe Acrobat version 4 Durée : ns</p>
<p>4. Pédagogique</p> <p>Type d'interaction : mixte (exposé, actif) Type de ressource : Unité 1 : hypertexte (cours sur chercher), Unité 2 : jeu/exercice (recherche dont vous êtes le héros), Unité 3 : hypertexte et simulation(HTML sans peine), Unité 4 : simulations Degré d'interactivité :3</p>

<p>Densité sémantique : 3 Utilisateur : étudiants premier cycle, communauté universitaire francophone Contexte : enseignement supérieur Age de l'utilisateur : ns Difficulté de la ressource pour le public cible : 2 Durée standard d'utilisation : 2 h</p>
<p>5.Relations</p> <p>Type de la relation : est référencé par Ressource cible de la relation : FORMIST</p>
<p>6.Classification</p> <p>Discipline : méthodologie documentaire Sous-discipline : autoformation à la recherche d'information sur le Web et à la création de pages Web Concept Principal : Internet Concepts synonymes Autres concepts : HTML, outil de formation</p>
<p>7.Annotations</p>

InfoSphère
1.Général
Identificateur :InfoSphère Titre :InfoSphère Pour apprendre à faire une recherche d'information efficace et à votre rythme Langue : Français Description :outil de formation pour développer les compétences de base dans la recherche d'information Mots-clés :recherche, documentation, information, bibliothèque, méthode, méthodologie Niveau de granulité (1 à 3) : 2
2.Cycle de vie
Version 1 Etat draft Contribution Rôle : Conception et rédaction : Sylvie Goulet, Catherine Passerieux (bibliothécaire- UQAM), Lucie Verreault (bibliothécaire- UQAM) Coordination et gestion de projet : Lisette Dupont (directrice des bibliothèques spécialisées- UQAM) Graphisme et images : Catherine Passerieux Informatique : Karim Debbah (bibliothécaire- UQAM) Entité Date : 2000- mise à jour : 5.12.2001
3.Technique
Format : HTML Taille des données Localisation : http://www.bibliotheque.uqam.ca/infosphere/ Configuration nécessaire : tous Notes d'installation : Internet explorer, Acrobat reader (version 4 ou plus) Durée : ns
4.Pédagogique
Type d'interaction : mixte Type de ressource : texte descriptif, simulation Degré d'interactivité : 2 Densité sémantique : 2 Utilisateur :apprenant Contexte :université premier cycle Age de l'utilisateur : ns Difficulté de la ressource pour le public cible : 2 Durée standard d'utilisation : 3h30
5.Relations
Type de la relation Ressource cible de la relation
6.Classification
Discipline : méthodologie documentaire Sous-discipline : recherche d'information Concept Principal Concepts synonymes Autres concepts
7.Annotations

CERISE
<p>1.Général</p> <p>Identificateur : CERISE Titre : CERISE : conseils aux étudiants pour une recherche d'information spécialisée efficace Langue : français Description : guide d'initiation aux méthodologies de l'information documentaire Mots-clés : recherche documentaire, formation des étudiants, maîtrise de l'information, information literacy, université, méthode documentaire, méthodologie du travail universitaire, autoformation, recherche documentaire sur Internet, formation documentaire, enseignement supérieur, bibliothèque, outil de formation, tutoriel Niveau de granularité (1 à 3)</p>
<p>2.Cycle de vie</p> <p>Version : 1 Etat : draft Contribution Rôle : Auteurs : Martine Duhamel, Maître de conférence (Université Paris 4), Claire Panijel, conservateur général des bibliothèques (URFIST de Paris- Ecole Nationale des Chartes) Fournisseurs de contenu : GREMI (groupe de réflexion sur les méthodologies de l'information) Entité Date : 1999</p>
<p>3.Technique</p> <p>Format : HTML Taille des données Localisation : http://www.ca.jussieu.fr/urfist/cerise/Cerise+.htm Configuration nécessaire : tous Notes d'installation : ns Durée :ns</p>
<p>4.Pédagogique</p> <p>Type d'interaction : mixte Type de ressource : texte descriptif, simulation Degré d'interactivité : 2 Densité sémantique :3 Utilisateur : apprenant Contexte : université premier cycle Age de l'utilisateur : ns Difficulté de la ressource pour le public cible : 2 Durée standard d'utilisation : 3h</p>
<p>5.Relations</p> <p>Type de la relation : est référencé par Ressource cible de la relation : FORMIST, et cf. liste de bibliothèques, bibliothèques universitaires, sites étrangers, sites pédagogiques, divers</p>
<p>6.Classification</p> <p>Discipline :méthodologie documentaire Sous-discipline :recherche d'information Concept Principal Concepts synonymes Autres concepts</p>
<p>7.Annotations</p>

<p>PRAXISTE</p> <p>1.Général</p> <p>Identificateur :PRAXISTE Titre : PRAXISTE : Pouvoir Rechercher de façon Autonome d'eXcellentes Informations Scientifiques, Techniques et Economiques Langue : français Description : contient deux éléments distincts : un site de contenus sur la recherche de documentation « rechercher des informations par discipline » et un jeu de rôle, parcours d'initiation à la recherche documentaire « A la découverte de l'ISTE » Mots-clés :autoformation, formation à distance, méthodologie documentaire, informations scientifiques et techniques Niveau de granularité (1 à 3) : 2</p>
<p>2.Cycle de vie</p> <p>Version : 1 Etat : Draft Contribution Rôle : Maître d'ouvrage : M Joly (doc'INSA), N Bion (enseignant, ingénieur documentaliste), J M Mermet (enseignant, ingénieur documentaliste) Maître d'œuvre : Département Génie Productique de l'INSA (groupe PRAXIS, 8 étudiants) : J Y Falque chef de projet, N Balestier, responsable technique (création pages Web), O Chbouki, responsable technique (infographie), D Gondcaille, responsable gestion des ressources, M Hamamsi, responsable technique (programmation), R Piberne, responsable documentation, S Ponthieux, responsable qualité, A Sagnes responsable communication Tuteurs de projet : 3 enseignants de l'INSA : H Chambé, tuteur management, P Prevost, tuteur pédagogique, J Y Ramel, tuteur technique Date mise à jour : 18 juin 2001</p>
<p>3.Technique</p> <p>Format : HTML Taille des données Localisation : http://134.214.81.35/praxis/Pages/Sequence1/Pages/1_0.htm Configuration nécessaire : tous Notes d'installation : Netscape 4.5 et plus, Microsoft Explorer 4.01 Durée :ns</p>
<p>4.Pédagogique</p> <p>Type d'interaction : mixte Type de ressource : texte descriptif (de présentation), simulation (mixte), jeu (actif) Degré d'interactivité : 1, 2, 3 Densité sémantique : 3, 2, 2 Utilisateur : apprenant Contexte : étudiants de fin de deuxième cycle et de troisième cycle (INSA), autres étudiants de niveau équivalent Age de l'utilisateur : ns Difficulté de la ressource pour le public cible : 2, 2, 2 Durée standard d'utilisation</p>
<p>5.Relations</p> <p>Type de la relation Ressource cible de la relation</p>
<p>6.Classification</p> <p>Discipline méthodologie documentaire Sous-discipline recherche d'information scientifique, technique et économique dans les domaines des sciences de l'ingénieur Concept Principal Concepts synonymes Autres concepts</p>
<p>7.Annotations</p>

Trousse de recherche d'information dans Internet
<p>1.Général</p> <p>Identificateur Titre : Trousse de recherche d'information dans Internet. Centre collégial de formation à distance, Collège des Grands Lacs Langue :français Description : guide d'utilisation d'Internet, auquel a été adjoint par la suite des exercices d'application Mots-clés : formation à distance, Internet, activité pédagogique Niveau de granulité (1 à 3) : 2</p>
<p>2.Cycle de vie</p> <p>Version :2 Etat Contribution Rôle : Conception, rédaction : C. Dufour, F. Giguère, INFORmare, services conseils en information Révision linguistique : J.-P. Leroux Production graphique, programmation : R Maillé Coordination : C. Dumont, M. Desbiens, V. Gill, Centre Collégial de formation à distance Conception de l'activité pédagogique : P. Flamard, V. Gill Illustration : M. Gervais Date :2001</p>
<p>3.Technique</p> <p>Format : HTML Localisation : http://ccfd.crosemont.qc.ca/cours/trousse/introduction Configuration nécessaire : tous Notes d'installation : javascript, powerpoint, PDF Durée</p>
<p>4.Pédagogique</p> <p>Type d'interaction : mixte Type de ressource : texte descriptif (guide méthodologique, pointeurs), simulation (activité pédagogique) Degré d'interactivité : 2 Densité sémantique : 2 Utilisateur :apprenant Contexte : élèves de premier cycle universitaire canadien (College) Age de l'utilisateur : ns Difficulté de la ressource pour le public cible : 2 Durée standard d'utilisation : 2h (activité pédagogique)</p>
<p>5.Relations</p> <p>Type de la relation Ressource cible de la relation</p>
<p>6.Classification</p> <p>Discipline : recherche d'information Sous-discipline : recherche d'information sur Internet Concept Principal Concepts synonymes Autres concepts</p>
<p>7.Annotations : Droits réservés</p>

SCD Nancy 2
<p>1.Général</p> <p>Identificateur : Modules d'autoformation réalisés par l'Université Nancy 2 Titre : modules interactifs de formation en méthodologie documentaire Langue : français Description Mots-clés : méthodologie documentaire Niveau de granularité (1 à 3) 2 ; 3</p>
<p>2.Cycle de vie</p> <p>Version : 1 Etat Contribution Rôle : Conception : A.boyer, J. Gutierrez (CRI de l'Université Nancy 2) ; M. Claudon (MEDIAL) : SCD : J-N. Gérard, F. Heddesheimer Rédaction : groupe de travail SCD Développement : A.boyer, J. Gutierrez (CRI de l'Université Nancy 2) Animation : société Phonem (Nancy) Formateurs de l'UE 3 de la méthodologie du travail universitaire Date : mise à jour : octobre 2000</p>
<p>3.Technique</p> <p>Format : html Taille des données Localisation : http://cours.univ-nancy2.fr/accueil/cadres/mediati.htm Configuration nécessaire : Internet explorer, Netscape navigator Notes d'installation : nécessite l'installation du logiciel gratuit Authorwave, version 6.5x, 4 ou 3.5, ainsi que le driver d'impression pour Authorwave Durée : 4 min pour Authorwave</p>
<p>4.Pédagogique</p> <p>Type d'interaction : présentation, exercice Type de ressource : texte descriptif, simulation Degré d'interactivité : 2 Densité sémantique : 1 (présentation), 2 (exercices), 2 (cours) Utilisateur : apprenant Contexte :université, premier cycle Age de l'utilisateur : ns Difficulté de la ressource pour le public cible : 1 Durée standard d'utilisation : 1h30</p>
<p>5.Relations</p> <p>Type de la relation Ressource cible de la relation</p>
<p>6.Classification</p> <p>Discipline : méthodologie documentaire Sous-discipline Concept Principal Concepts synonymes : cours médiatisés Autres concepts</p>
<p>7.Annotations : contient d'autres documents : cours d'informatique, cours de français, cours d'anglais, UE 3 méthodologie du travail universitaire de l'UFR Langues et Cultures Etrangères : méthodologie documentaire</p>

BIOGUIDE
<p>1.Général</p> <p>Identificateur :BIOGUIDE Titre : Bioguide. Recherche d'information en Biologie Langue : français Description : parcours pour repérer et accéder aux informations nécessaires lors du travail de recherche Mots-clés : biologie, recherche, information, cours, tutoriel, cours en ligne, autoformation Niveau de granularité (1 à 3) : 2</p>
<p>2.Cycle de vie</p> <p>Version :1 Etat : draft Contribution : Rôle : Conception : C. Boudry, URFIST Paris Date</p>
<p>3.Technique</p> <p>Format : HTML Taille des données Localisation : http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/biolo/bioguide2/accueil.htm Configuration nécessaire : tous Notes d'installation : contient du langage Javascript : nécessite un navigateur de version 4.0 Durée :ns</p>
<p>4.Pédagogique</p> <p>Type d'interaction : présentation Type de ressource : texte descriptif Degré d'interactivité : 2 Densité sémantique : 3 Utilisateur : chercheurs Contexte :étudiants de troisième cycle en Biologie, chercheurs en Biologie Age de l'utilisateur : ns Difficulté de la ressource pour le public cible : 2 Durée standard d'utilisation : 6h</p>
<p>5.Relations</p> <p>Type de la relation : est référencé par Ressource cible de la relation : FORMIST</p>
<p>6.Classification</p> <p>Discipline :recherche d'information Sous-discipline : recherche d'information en Biologie Concept Principal : cours sur la recherche d'information en Biologie Concepts synonymes Autres concepts</p>
<p>7.Annotations : fonctionne comme un annuaire de ressources pour les chercheurs en Biologie</p>

<p>COURSWEB</p> <p>1.Général</p> <p>Identificateur :</p> <p>Titre : COURSWEB</p> <p>Langue : français</p> <p>Description : cours en ligne portant sur l'utilisation du site Web de la BU Sciences de l'Université de Nice Sophia Antipolis</p> <p>Mots-clés :</p> <p>Niveau de granuléité (1 à 3) : 3</p>
<p>2.Cycle de vie</p> <p>Version :1</p> <p>Etat :draft</p> <p>Contribution</p> <p>Rôle :</p> <p>Auteur/concepteur : Dominique Laredo (PRCE, BU)</p> <p>Conseiller :Jean-François Auvergne (TICE)</p> <p>Développement : Fabrice Peuch</p> <p>Entité : BU Sciences de l'Université de Nice Sophia Antipolis ; UNSA Nice</p> <p>Date : dernière mise à jour le 10 septembre 2002</p>
<p>3.Technique</p> <p>Format :html</p> <p>Localisation : <http://www.unice.fr/BU/sciences/COURSWEB.htm></p> <p>Configuration nécessaire : tout système d'exploitation</p> <p>Notes d'installation : nécessite un login et un mot de passe</p> <p>Durée :ns</p>
<p>4.Pédagogique</p> <p>Type d'interaction : mixte</p> <p>Type de ressource : cours, qcm, exercices</p> <p>Degré d'interactivité : 3</p> <p>Densité sémantique : 3</p> <p>Utilisateur : étudiant en école d'ingénieur</p> <p>Contexte : UNSA de Nice</p> <p>Age de l'utilisateur : ns</p> <p>Difficulté de la ressource pour le public cible : 2</p> <p>Durée standard d'utilisation : 1heure par leçon⁸¹</p>
<p>5.Relations</p> <p>Type de la relation</p> <p>Ressource cible de la relation</p>
<p>6.Classification</p> <p>Discipline : méthodologie documentaire</p> <p>Sous-discipline</p> <p>Concept Principal</p> <p>Concepts synonymes</p> <p>Autres concepts</p>
<p>7.Annotations</p>

⁸¹ Seule la leçon 1 est développée pour l'instant. A terme, six leçons seront développées, pour un total de 80 pages papier, 60 pages écran. Les six leçons seront : les catalogues de la BU (réalisé) ; les cédéroms ; les périodiques électroniques ; les bases de données ; les sélections de liens ; les ressources méthodologiques (en cours de réalisation).

Annexe 2.2 : éléments d'analyse tirés de l'utilisation du « Big6 Skills »

Tableau de présentation des sites de formation à la documentation selon trois paramètres : moyens humains, finalité du projet, type d'utilisateur

	Moyens humains	finalité	Type d'utilisateur
DILIWEB (SCD Le Havre)	conception:4 informatique : 3	Internet HTML	Premier cycle universitaire
InfoSphère	Conception :4 Informatique :2	Méthodologie documentaire Tous supports de l'information	Premier cycle universitaire Canadien
CERISE	Conception :2 +fournisseurs de contenu Informatique :ns	Méthodologie documentaire Tous supports de l'information	Premier cycle universitaire
COURSWEB (SCD Nice)	Conception :1 (+1 conseiller) informatique :1	Méthodologie documentaire Tous supports de l'information	Premier cycle universitaire
PRAXISTE	Conception :3 +8 étudiants (groupe praxis) +3 enseignants tuteurs	Méthodologie documentaire	Premier cycle universitaire
SCD Nancy 2	Conception :2 + Informatique :3	Méthodologie documentaire	Premier cycle universitaire
Bioguide	Conception + informatique : 1	Annuaire de ressources	Troisième cycle universitaire Chercheurs
La trousse de recherche d'information dans Internet	Conception :2 consultants +4 Informatique :1	Internet Méthodologie documentaire	Premier cycle universitaire Canadien

Tableau de présentation des sites de formation à la documentation en fonction des six « habiletés » (« Skills »), niveaux de tâches cognitives à réaliser

	DILIWEB	InfoSphère	CERISE	COURSWEB (Nice)	PRAXISTE	SCD Nancy 2	Bioguide	Trousse de recherche d'information dans Internet
1. Définir le problème d'information	X	X	X		X		X	X
Identifier l'information qu'il faut trouver pour résoudre le problème d'information	X	X	X		X		X	X
2. Penser à toutes les ressources disponibles	Internet	X	X	catalogue	X	X	X	Internet
Choisir les meilleures sources	X	X	X					X
3. Localiser les sources choisies	X	X		X	X			X
Trouver l'information dans ces sources	X	X		X	X	X		X
4. Chercher dans les sources	X	X	X	X		X		X
Extraire l'information pertinente	X	X	X	X				X
5. Organiser l'information			X					
Présenter l'information		X						
6. Evaluer le processus (efficience)		X	X					X
Evaluer le produit (efficacité)	X			X				

Annexe 3 : questionnaires

Annexe 3-1 Questionnaire à destination des groupes projets ayant réalisé un site Internet contenant un tutoriel de formation à la recherche documentaire

- 1 L'équipe : constitution, répartition des rôles, plan de travail
2. Les ressources : budget, planning
3. Le projet : conception, modélisation, réalisation
4. L'après réalisation : évaluation

1. l'équipe

1.1 La structure institutionnelle d'accueil du projet :

- Quels sont les organismes et organisations partenaires du projet ?

1.2 Ressources locales/extérieures :

- Le projet a-t-il été mené avec l'aide de partenaires publics extérieurs à l'institution dans laquelle s'est développé le projet ? Si oui, quels sont ces partenaires ?
- Quels ont été les documents de communication avec ces instances partenaires du projet ?

1.3 Universitaires/privés :

- Toutes les phases du projet ont-elles pu être développées en interne (au sein du SCD) ? A-t-il été nécessaire de solliciter d'autres composantes ? Si oui lesquelles ?

- Certaines phases du développement du projet ont-elles été externalisées auprès d'organismes privés ? Lesquels ?
- Sur quels modules du projet ces organismes ont-ils été sollicités ?

1.4 Répartition des rôles/fonctions

- Comment s'est opérée la constitution de l'équipe projet ? Qui a participé à la répartition des rôles ?
- Quelles sont les fonctions des acteurs du projet : bibliothécaires, PRCE, universitaires, informaticiens, graphistes ?

2. les ressources

- Le budget : Quelles lignes budgétaires ont permis d'abonder le budget nécessaire au développement du projet ? S'agit-il de lignes budgétaires dégagées au sein du budget de l'institution (SCD) ? Le projet a-t-il été inscrit dans le contrat quadriennal entre l'établissement et l'Etat ?
- Subventions : Quels sont les structures par lesquelles le projet a pu bénéficier de subventions ?

3. le projet

3.1 Conception :

- Le projet a-t-il bénéficié d'une étude de l'existant dans le domaine : quelles ressources ont été utilisées, quel temps a été consacré à l'étude de sites homologues au projet ?
- Quels sites homologues ont été étudiés et retenus ?
- Quels bénéfices le groupe de travail a-t-il pu en retirer pour mener son projet ?
- Phasage de la conception du projet : quels acteurs (internes) ont participé au découpage des différentes phases du projet ? Quels interlocuteurs (externe) ont contribué à cette étape de sa réalisation ?
- Planning : comment est-il défini, par qui ? Quelle est la part de choix de calendrier qui reste interne au groupe projet ? Quel est le poids des impératifs liés à la tutelle, ou à des institutions sources de subventions ?

3.2 Modélisation :

- Quelles sont les difficultés principales rencontrées lors de la réflexion sur l'articulation contenu/contenant ?
- Quelle influence ces éventuelles difficultés ont-elles eu sur les maquettes du projet ?
- Comment se sont articulés scénarios pédagogiques et mise en place de la maquette du projet ? Quelles ont été les modalités d'interaction entre les scénarios pédagogiques et les contraintes techniques de leur mise en œuvre graphique et ergonomique ?

- Quelle a été la place de l'utilisation éventuelle d'un graphe d'ordonnancement (Gantt ou Pert) dans le déroulement du projet ?
- Quelles sont les difficultés principales rencontrées lors de la modélisation du projet ?

3.3 Réalisation :

- Contenu : pouvez-vous classer les étapes de préparation du contenu ci-dessous par ordre d'importance (du moins au plus) ? :
 - Sous-objectifs pédagogiques
 - Contenu présenté sous forme modulaire
 - Plan
 - Mise en page
 - Conception générale
 - Choix des médias (sons, images, vidéos, etc.)
 - Storyboarding
 - Mise en page détaillée, interactivité
- Graphisme : Quels sont les principaux logiciels utilisés dans la technologie de production du projet, pour les catégories listées ci-dessous ? :
 - Traitement de texte
 - Présentation
 - Graphiques
 - Photo
 - Dessin vectoriel
 - Auteur
 - Développement de site Internet
 - Animation
 - Configuration matériel
 - Supports de distribution du produit

4. Après la réalisation : évaluation

4.1 Evaluation interne :

- Quels ont été selon vous les points forts/faibles de l'organisation du projet : La répartition des tâches, la gestion des ressources humaines, la gestion des ressources financières (gestion des budgets et du planning) ?

4.2 Evaluation externe :

- Quelles sont les mesures des utilisations, et de l'enregistrement de retours sur expérience des utilisateurs qui ont été prévues : questionnaires, mailing, forum ?
- Quels sont les moyens d'évaluer le produit réalisé, en lien avec les cursus de formation, et les diplômes universitaires concernés ?

4.3 Communication, publicité :

- Un plan de communication a-t-il été prévu lors de la conception du projet ? Si oui, quelles formes a-t-il adopté ?
- Quelles ont été les « retombées », mesurables ou non de ce projet sur l'activité du SCD, et de l'institution d'accueil, dans ses relations avec les publics cibles du projet ?

Annexe 3-2 Questionnaire à destination des enseignants chercheurs de l'Université Claude Bernard Lyon 1 donnant des formations à la documentation

1. Quelle est le statut de l'enseignement de la formation à la documentation que vous animez au sein du cursus des étudiants (nombre d'heures, nombre de crédits pour l'étudiant)? Ce statut vous semble-t-il suffisant ?

2. Quel sera, selon vous, la place de ce type de formation dans la réforme des cursus, dite LMD (Licence, Master, Doctorat) ? (UE membre d'une mineure) ?

3. Estimez-vous que la formation à la documentation des étudiants dans votre discipline relève d'abord des enseignants de cette discipline ? Pourquoi ?

4. En ce qui concerne la formation à la recherche documentaire, la mise en ligne du support du cours que vous animez vous paraît-elle souhaitable ? Pourquoi ?

5. Si vous avez envisagé de mettre en ligne les cours de formation à la recherche d'information, quelle forme pensez-vous adopter?

6. Quelle complémentarité envisageriez-vous entre la formation à la documentation que vous animez et le projet du SCD de Lyon 1 de créer un didacticiel d'aide à la formation documentaire ?

7. Quels types d'attentes auriez-vous face à la mise en place d'un didacticiel d'aide à la formation documentaire par le SCD de LYON1 :

Pour la recherche d'information dans le catalogue du SCD ?

Pour la recherche d'information documentaire sur Internet ?

7.1 quels types d'informations vous semblent devoir être apportées en priorité par la formation à la recherche d'information (classez par ordre croissant de 1 à 4):

- La recherche d'informations sur des sujets d'actualité généraux (ex : la pollution, le risque alimentaire, les nouvelles technologies)
- Des ressources bibliographiques en relation avec les enseignements de la discipline principale (physique, chimie, biologie, médecine, pharmacie, ...)
- Des méthodes d'aide à la recherche (liens vers des sites d'autoformation)
- Une aide pour authentifier, analyser et classer les sources d'information

8. Dans la perspective de la mise en place d'un didacticiel d'aide en formation documentaire, des supports spécifiques, par discipline (ex : réalisation de posters, d'exposés), vous sembleraient-ils préférables à des formations généralistes (de type « formation à Internet », ...)?

9. Si vous estimez que des cours plus spécifiques aux disciplines universitaires enseignées sont nécessaires, pensez-vous qu'une collaboration entre enseignants des disciplines et le SCD soit envisageable ? Sous quelle forme ?

10. Seriez-vous prêt(e) à intervenir dans le cadre d'une collaboration avec le SCD, sur la base de la réalisation d'un didacticiel d'aide en formation documentaire ?

***Annexe 4 : documents sur la formation à
la documentation à l'Université Claude
Bernard (Lyon 1)***

annexe 4.1 Eléments sur la formation à la documentation au sein de la BU Sciences du SCD Lyon 1 (2001-2002)

Etat des lieux des actions de formation en recherche documentaire à l'université Lyon1

Bilan des formations pour l'année 2000-2001 - Bibliothèque santé

Niveau étudiant	Nombre étudiants formés	Nombre d'heures/étudiants	intervenant	contenu	évaluation	Support de cours	Intégration dans le cursus
2 ^{ème} année pharmacie	165	4	1 enseignant +bibliothécaires	visite de la BU - (1h) Méthodologie de la recherche -(1h) Recherche bibliographique dans les BDD-(2h)	Exposés	papier	oui
4 ^{ème} année pharmacie	180	2	2 enseignants	Recherche bibliographique dans les BDD	oui	papier	oui
DESS pharmaco-économie	8	3	1 enseignant	Recherche bibliographique dans les BDD	non	papier	oui
Licence sciences sanitaires et sociales	20	5	1 enseignant +bibliothécaires	visite de la BU - (1h) Méthodologie de la recherche -(1h) Recherche bibliographique dans les BDD-(2h)	non	papier	oui
Maîtrise Sciences sanitaires et sociales	20	3	1 enseignant	Recherche bibliographique dans les BDD	oui	papier	oui
DEA MASS	8	3	1 enseignant +bibliothécaire	Présentation des ressources de la BU Recherche bibliographiques dans les BDD			Etudiants volontaires
IUP Documentation	15	6	1 enseignant	Visite BU - (1h) Méthodologie de recherche - (1h) Recherche bibliographique dans les BDD (3h)	oui	papier	oui
DESS sanitaire et sociale	25	3	1 enseignant	Recherche bibliographique dans les BDD	non	papier	oui

Bilan des formations pour l'année 2000-2001 - Bibliothèque Sciences

Niveau étudiant	Nombre étudiants formés	Nombre d'heures/étudiants	intervenants	contenu	évaluation	Support de cours	Intégration dans le cursus
1 ^{ère} année DEUG	1600	1h30	2 bibliothécaires	Intervention en amphithéâtre sur la recherche d'information . méthodes ressources et outils (Dans le cadre d'une série de conférences . le métier de l'étudiant)	QCM	Diaporama sur le WEB	oui
1 ^{ère} année DEUG	380	4	5 bibliothécaires	Méthodologie de la recherche d'information Catalogue informatisé de la bibliothèque Interrogation du Kompass en ligne Interrogation de l'encyclopédie universalis Recherche d'informations sur Internet	non	papier	non
Maîtrises biologie et chimie	170	4	2 bibliothécaires	Méthodologie de la recherche documentaire Présentation des ressources électroniques de la bibliothèque Recherche bibliographique dans les BDD	non	papier	non
Maîtrises biologie		2	5 bibliothécaires	Recherche d'informations sur Internet Présentation de sites ressources concernant l'orientation et l'emploi Interrogation du kompass	non	papier	non
IUT génie chimique	47	3 6	1 bibliothécaire 1 enseignant	Méthodologie de la recherche documentaire Présentation des ressources électroniques de la bibliothèque Recherche bibliographique dans les BDD	Rapport écrit et présentation orale	papier	non
IUT Chimie	105	20	1 enseignant	Présentation rapide de la recherche bibliographique – 2h Recherche complète d'informations sur un produit chimique (synthèse, analyse)	Rapport noté	papier	oui
DEA	39	2	2 bibliothécaires	Méthodologie de la recherche documentaire Présentation des ressources électroniques de la bibliothèque Recherche bibliographique dans les BDD	non	papier	non

**annexe 4.2 Eléments du projet de formation à la documentation
dans le cadre de l'Unité d'Enseignement transversale de la
Licence nouveau régime (2003-2004)- Régime présentiel**

	Nombre d'heures	Compétences - Objectifs	Activités	Contenu	Evaluation
Module 1	1 heure	<p>Se familiariser avec la bibliothèque et découvrir d'autres lieux ressources. A l'issue de ce module, l'étudiant connaît les différents lieux ressources de l'information, il se repère dans la BU, il en connaît les services. En cas de nécessité il se réfère à d'autres lieux ressources.</p> <p>Connaître la répartition géographique des différents sites du SCD Connaître : Les conditions de prêt Les heures d'ouverture Les services</p> <p>Organisation des espaces Répartition des collections Classement</p> <p>Autres lieux ressources à Lyon</p>	Visites guidées	<p>Guide du lecteur</p> <p>Représentations graphiques, plans des différents sites avec répartition des collections</p> <p>Dewey NLM</p> <p>Listes des autres lieux avec description des fonds</p>	

	Nombre d'heures	Compétences - Objectifs	Activités	Contenu	Evaluation
Module 2	1 heure	<p>Découvrir les outils documentaires A l'issue de ce module l'étudiant connaît les outils qui sont à sa disposition. Il connaît le type d'information offert par chacun de ces outils</p> <p>Dictionnaires Encyclopédies Annuaire Périodiques catalogues Internet BDD</p>	A partir d'un sujet, comparer l'information recueillie dans les différents outils	Fiche descriptive des outils Type d'information offerte Accès à ces outils Inventaire de ces outils à la BU	

	Nombre d'heures	Compétences - Objectifs	Activités	Contenu	Evaluation
Module 3	2 heures	Acquérir une bonne démarche documentaire. A l'issue de ce module l'étudiant sait se poser les questions préalables qui lui permettent de définir le but de sa recherche et ses réels besoins d'information. Il sait définir le contexte du sujet. Il sait analyser le sujet.			
S1		Savoir définir les finalités de la recherche	A partir de différentes productions (résultats d'une recherche documentaire) retrouver les objectifs de la recherche	Cette recherche : Pour qui ? Pour quoi faire ? Avec quels moyens ?	
S2		Savoir analyser le sujet Objet principal du sujet contexte disciplinaire différentes facettes du sujet	A partir d'un même sujet, décliné de différentes façons, retrouver l'objet principal du sujet, contexte disciplinaire, les différentes facettes du sujet.	Limites Ampleur d'un sujet Précision d'un sujet	
S3		Savoir formuler la question sous forme de mots clés Choix de mots clés à partir d'une question Synonymes Termes génériques Termes spécifiques	Dans une liste de termes choisir les mots clés en rapport avec un sujet. Construire une liste hiérarchique de mots clés. Choisir les termes qui permettent d'élargir le sujet, ceux qui permettent de le limiter	Travail sur le vocabulaire pour quoi faire ? accès aux outils documentaires besoin d'élargir ou limiter le sujet	

	Nombre d'heures	Compétences - Objectifs	Activités	Contenu	Evaluation
Module 4	6 heures	<p>Savoir utiliser les différents outils documentaires :</p> <p>Catalogue Encyclopédie Universalis... Kompass BDD periodic Internet - WEB</p> <p>A l'issue de ce module l'étudiant retrouve l'information pertinente en utilisant les outils documentaires qui conviennent à ses besoins. Il sait adapter sa stratégie de recherche en fonction de l'outil choisi.</p>			
S1		Catalogue			
		Connaître le contenu du catalogue		<p>Représentation graphique des différents fonds et sites</p> <p>Différents types de documents répertoriés</p>	
		<p>Savoir choisir un point d'entrée</p> <p>Index</p> <p>Eléments d'une référence bibliographique</p>	A partir de références bibliographiques complètes et incomplètes choisir la bonne entrée	Présentation de différentes notices bibliographiques avec les différents points d'accès.	

	Nombre d'heures	Compétences - Objectifs	Activités	Contenu	Evaluation
		Savoir rechercher par titre Choix entre mots du titre ou liste alphabétique des titres Principe de la troncature	Exercices de recherche par titre dans le catalogue	Simulation d'une recherche par : Mots des titres Liste alphabétique des titres Avec et sans troncature	
		Savoir rechercher par sujet Langage documentaire contrôlé Choix entre mots du sujet et liste des sujets Utilité de la troncature	Exercices de recherche par sujets dans le catalogue	Langage documentaire Notion de terme EP, TG, TS Simulation d'une recherche par : Mots du sujet Liste alphabétique des sujets Avec ou sans troncature	
		Savoir rechercher par collection Choix entre mots de la collection et liste alphabétique des collections	Exercices de recherche par collections dans le catalogue	Qu'est -ce qu'une collection Titre de la collection Titres dans la collection N° de la collection	
		Savoir rechercher par cote	Exercices de recherche par cote dans le catalogue	Qu'est ce qu'une cote (voir classement)	

	Nombre d'heures	Compétences - Objectifs	Activités	Contenu	Evaluation
		Savoir interpréter les résultats Liste abrégée des titres Notice bibliographique (vue) Liste des exemplaires Eléments permettant de localiser les documents en connaître le statut	Exercices : à la suite d'une recherche ciblée auteur, retrouver la cote, le code barre d'un usuel le nombre d'exemplaires et leur localisation	Représentation d'une liste d'exemplaires	
		Savoir rebondir sur une nouvelle recherche à partir d'un résultat. Savoir utiliser les liens hypertextes de la notice bibliographique	Exercices : A partir d'un résultat de recherche, retrouver les ouvrages du même auteur ou sur les mêmes sujets.	Définition de l'hypertexte Visualisation des liens dans une notice Simulation d'une recherche en chaîne	
		Savoir sauvegarder les résultats, utiliser le panier		Simulation d'une sauvegarde	
		Savoir effectuer une recherche multicritères Savoir utiliser les opérateurs booléens	Exercices sur les opérateurs booléens Exercices de recherches multicritères dans le catalogue	Présentation graphique Exemples Simulation d'une recherche multicritères	
		Savoir restreindre la recherche suivant différents critères	Exercices dans le catalogue		
		Savoir consulter son compte lecteur			

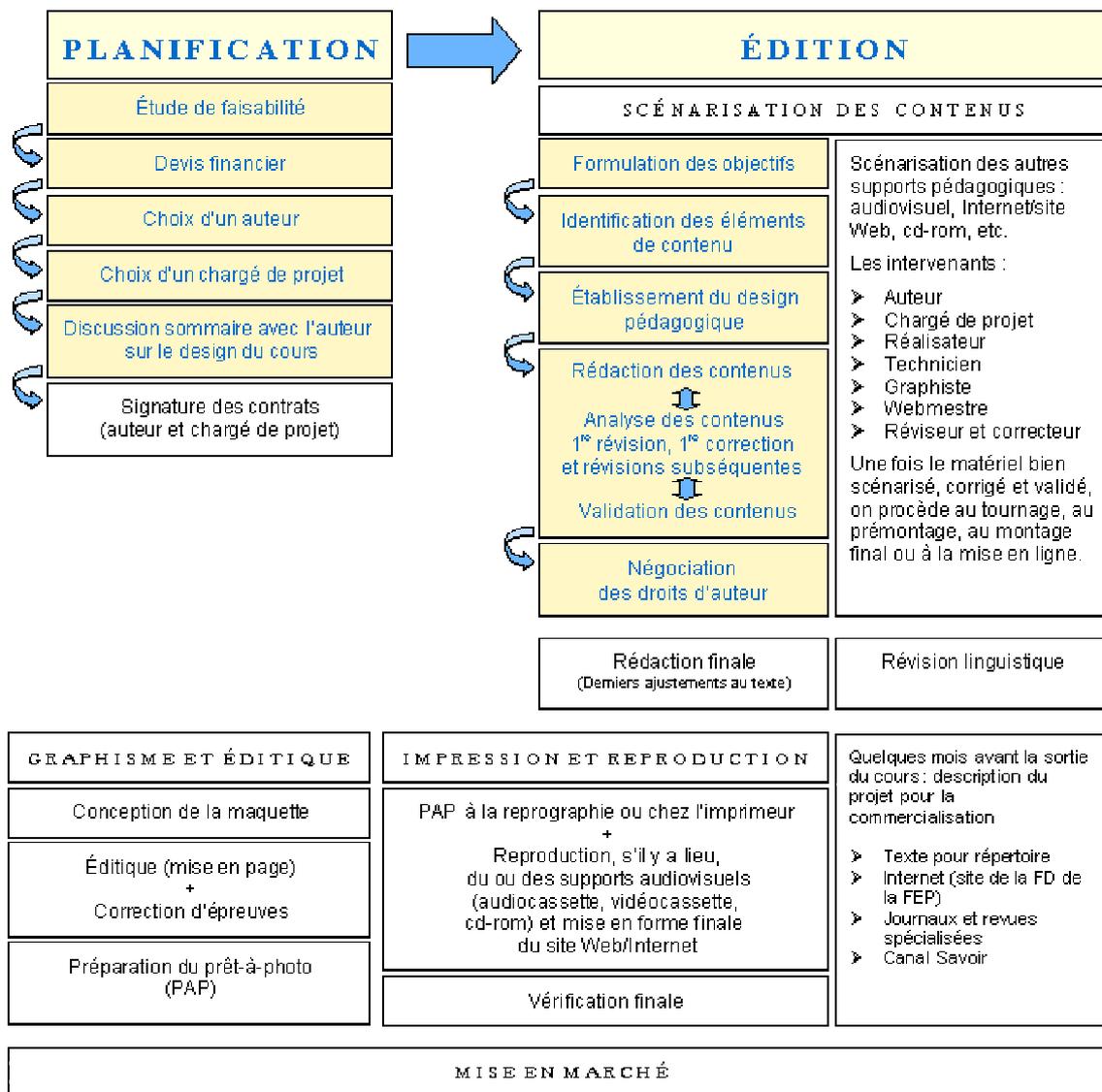
		Elargir son savoir-faire aux autres catalogues (SU, BM)			
	Nombre d'heures	Compétences - Objectifs	Activités	Contenu	Evaluation
S2		Encyclopédie Universalis			
		Savoir retrouver de l'information sur un sujet dans l'encyclopédie Universalis en ligne			
S3		Kompass			
		Découvrir le Kompass		Contenu de l'annuaire Présentation de l'interface et différents modes d'interrogation	
		Savoir interpréter les résultats		Visualisation d'une notice	
		Savoir utiliser le kompass pour retrouver de l'information sur une entreprise en interrogeant à partir de son nom	Exercices : recherche d'informations à partir du nom de l'entreprise	Simulation d'une interrogation par nom d'entreprise	
		Retrouver des entreprises à partir de leurs activités ou produits	Exercices : recherche d'entreprises ayant une certaine activité	Simulation d'une interrogation par activité Par mots clés En balayant les rubriques	

		Comprendre la nomenclature Kompass	Exercices : retrouver une branche d'activité commune à plusieurs services ou produits	Présentation de la nomenclature Kompass	
	Nombre d'heures	Compétences - Objectifs	Activités	Contenu	Evaluation
		Savoir limiter la recherche selon certains critères Géographiques Effectifs Services ou produits (savoir utiliser la nomenclature)	Exercices : recherches multicritères	Simulation d'une recherche multicritères	
S4		BDD Periodic			
		Mettre en pratique les savoir-faire acquis en méthodologie : Savoir choisir ses termes d'interrogations Savoir construire une équation logique Savoir lire et interpréter une référence bibliographique Savoir retrouver le document primaire (article) en ligne ou sous forme papier	Exercices : recherche d'articles sur différents sujets	Notions de : Contenu de la BDD Dépouillement Référence bibliographique Document primaire et secondaire	
S5		Internet - WEB			
		Pour aborder cette séquence un certain nombre de prérequis est exigé. Ces notions sont abordées dans l'UE PCI			
		Savoir rechercher de l'information en utilisant les annuaires et les moteurs de recherche			

	Nombre d'heures	Compétences - Objectifs	Activités	Contenu	Evaluation
Module 5	2 heures	Savoir évaluer l'information recueillie	Exercices : à partir d'une grille de critères, évaluer des sites Internet	Critères à prendre en compte Pour la production éditoriale Pour l'information retrouvée sur le WEB	
		Savoir rédiger une bibliographie normalisée	Exercices : rédiger une bibliographie retrouver les erreurs dans des bibliographies erronées	Les éléments d'une référence bibliographique pour les divers types et supports de documents	

Annexe 5 : éléments pour servir à la production du didacticiel

Annexe 5.1 : Le processus de production cours en formation à distance (source : B. Morin).



EXEMPLE D'ÉCHÉANCIER DE PRODUCTION POUR UN COURS DE TROIS CRÉDITS

TITRE DU COURS :

SIGLE :

AUTEUR :

FD : Formation à distance (chargé de projet et responsable de programme)

DGTIC : Direction générale des technologies de l'information et de la communication

TÂCHE	DESCRIPTION	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCE	HONORAIRES
	ÉLABORATION DE LA STRUCTURE DU COURS			
1	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les objectifs généraux, les objectifs spécifiques et les éléments de contenu du cours • Choisir, s'il y a lieu, les supports pédagogiques (audiovisuel, Internet, etc.) 	Auteur		
2	Validation des éléments proposés en 1	FD		
	CONCEPTION DU MANUEL DE COURS			
3	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger en son entier l'une des séquences de formation (séquence échantillon) : <ul style="list-style-type: none"> - contenus (théorie, activités d'apprentissage, corrigés explicatifs) - s'il y a lieu, recueil de textes relatifs à cette séquence - s'il y a lieu, scénarisation des supports pédagogiques (audiovisuel, Internet, etc.) 	Auteur		
4	Révision et validation du matériel conçu au point 3	FD		

Annexe 5.2 Echancier de production d'un cours (source : B. Morin)

5	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger de la même manière les autres séquences de formation • Rédiger la table des matières du manuel • Rédiger les pages préliminaires du manuel • Établir la bibliographie • Établir, s'il y a lieu, l'index et le glossaire 	Auteur	A) Séquences 2 et 3 Inscrire date B) Séquences 4 et 5 Inscrire date C) Séquences 6 et 7 Inscrire date D) Séquences 8 et 9 Inscrire date E) Séquences 10 et 11 Inscrire date F) Séquences 12 et 13 Inscrire date	
6	Révision et validation du matériel conçu au point 5	FD	Validation de A Inscrire date Validation de B Inscrire date Validation de C Inscrire date Validation de D Inscrire date Validation de E Inscrire date Validation de F Inscrire date	
SCÉNARISATION DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES (AUDIOVISUEL, INTERNET, ETC.)				
7	<ul style="list-style-type: none"> • Scénariser et valider la version finale des contenus des supports pédagogiques (audiovisuel, Internet, etc.) conçus aux points 3 et 5 	Auteur FD DGTIC		

	PRODUCTION DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES			
8	• Réaliser l'ensemble des supports pédagogiques	Auteur FD DGTIC		
	PRODUCTION FINALE			
9	• Préparer la version finale du matériel écrit	Auteur FD		
10	• Concevoir les épreuves d'évaluation sommative	Auteur		
11	Validation des épreuves d'évaluation sommative	FD		
12	Révision linguistique finale Éditique Correction des épreuves	FD		
13	Impression des documents Reproduction des supports pédagogiques	FD		
14	Lancement du cours	FD		

Annexe 5.3 Fiche de suivi de projet (source : B. Morin)

FICHE DE SUIVI DE PROJET

COURS : [SIGLE ET TITRE]

Tâches	Écrit 1 ^e version	Écrit 2 ^e version	Écrit 3 ^e version	Écrit Final	Révision linguistique	Éditique	Correction d'épreuves	Scénario vidéo	Tournage	Montage final	Scénario Web	Mise en ligne finale	Exécution finale (date)
Page de titre et de crédits													
Table des matières													
Pages préliminaires													
Séquence 1													
Séquence 2													
Séquence 3													
Séquence 4													
Séquence 5													
Séquence 6													
Séquence 7													
Séquence 8													
Séquence 9													
Séquence 10													
Séquence 11													
Séquence 12													
Séquence 13													
Bibliographie													
Lexique ou index													
Activités d'évaluation													
Banque d'examens													
MISE EN MARCHÉ PRÉVUE À LA SESSION													

Annexe 5.4 l'exemple de fiche de scénarisation pour la réalisation d'un contenu diffusé sur le Web

Exemple de fiche de scénarisation pour la réalisation d'un contenu diffusé dans la Toile (le Web)

La présente fiche n'est proposée qu'à titre d'exemple. Elle se veut la plus simple possible et permet à l'auteur d'un cours qui exploite la Toile de scénariser son contenu de façon systématique.

TEXTE À L'ÉCRAN OU VOIX HORS CHAMP	HYPERLIENS	INFOGRAPHIE	AUDIO/VIDÉO	BOUTONS DE NAVIGATION
		<input type="checkbox"/> Graphisme <input type="checkbox"/> Logo <input type="checkbox"/> Icônes <input type="checkbox"/> Dessin <input type="checkbox"/> Photo <input type="checkbox"/> Images <input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Voix <input type="checkbox"/> Entrevue <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Bruit <input type="checkbox"/> Vidéo	

Annexe 6 : l'intégration de la formation dans la refonte du site Web du SCD Lyon 1

Annexe 6.1 Rubrique Ressources pédagogiques du document de travail « Refonte esthétique et fonctionnelle du site Web du Service Commun de la Documentation de l'Université Lyon 1 » servant à l'élaboration du Cahier des charges (non publié).

Ressources pédagogiques	
Toutes les ressources pédagogiques	
1. Liste des supports de cours du SCD	Page statique ou dynamique ? – liens internes Liste récapitulative de tous les supports pédagogiques conçus par le SCD (formats HTML et PDF)
2. Recherche dans les signets	Page dynamique – outil d’interrogation transversale Recherche multicritères sur l’ensemble les signets de la rubrique + lien sur la recherche transversale des guides et manuels (doc. électronique)
3. Liste de résultats	Page dynamique Affichage complet des notices + navigation
S’initier à la recherche documentaire	
1. Support de cours	page statique (+ menu interactif si plusieurs pages) Version HTML + accès à la version PDF
2. Signets	Page dynamique Liste structurée et commentée de signets
Interroger le catalogue	
1. Guide Horizon	Page statique Guide d’interrogation du catalogue inclus dans Horizon
2. Support de cours	page statique (+ menu interactif si plusieurs pages) Version HTML + accès à la version PDF
Consulter la documentation électronique	
1. Guides du SCD	Page statique ou dynamique ? Liste de guides édités par le SCD pour l’interrogation de certaines sources électroniques
2. Recherche dans les guides	Page statique et dynamique – outil d’interrogation transversale Recherche multicritères dans les guides et manuels d’interrogation des ressources électroniques
3. Liste de résultats	Page dynamique Affichage complet des notices + navigation
Chercher un type de document	
1. Support de cours	Page statique (+ menu interactif si plusieurs pages) Version HTML + accès à la version PDF
2. Signets	Page dynamique Liste structurée et commentée de signets
Chercher sur Internet	
1. Support de cours	Page statique (+ menu interactif si plusieurs pages) Version HTML + accès à la version PDF

2. Signets	Page dynamique Liste structurée et commentée de signets
Evaluer l'information	
1. Support de cours	Page statique (+ menu interactif si plusieurs pages) Version HTML + accès à la version PDF
2. Signets	Page dynamique Liste structurée et commentée de signets
Rédiger une bibliographie	
1. Support de cours	Page statique (+ menu interactif si plusieurs pages) Version HTML + accès à la version PDF
2. Signets	Page dynamique Liste structurée et commentée de signets
Présenter un mémoire ou une thèse	
1. Support de cours	Page statique (+ menu interactif si plusieurs pages) Version HTML + accès à la version PDF
2. Méthodologies - signets	Page dynamique Liste structurée et commentée de signets
3. Styles et mise en forme - signets	Page dynamique Liste structurée et commentée de signets + feuilles de style à télécharger

S'autoformer	
1. Signets	Page dynamique Liste structurée et commentée de sites proposant des tutoriels pour l'apprentissage de la recherche documentaire (hors ucbl) traditionnelle et informatisée
2. <u>Tutoriels (Practice)</u>	<u>Page statique – liens internes</u> <u>Index des tutoriels disponibles puis 1 dossier par tutoriel</u>
3. <u>Tutoriel 1</u>	<u>Tutoriel</u>
4. <u>Tutoriel 2, etc.</u>	<u>Tutoriel</u>

Annexe 6.2 Rubrique S'inscrire à une formation

Pour l'instant, les ateliers de formation sont organisés seulement par le secteur sciences et ont essentiellement lieu à l'espace formation de la BU. Ils représentent un volume de 400 à 600 usagers formés selon les années.

Pour plus d'informations sur ces ateliers, voir la page <<http://buweb.univ-lyon1.fr/Websc20.htm>> récemment ajoutée.

L'offre de formation en santé est actuellement à l'étude et devrait être formalisée d'ici la prochaine rentrée universitaire.

Les usagers UCBL pourront s'inscrire directement en ligne. L'inscription des usagers extérieurs ne sera pas accessible à partir de l'interface public : seuls les personnels responsables pourront effectuer l'inscription. De la même façon, les inscriptions de groupes à l'initiative d'un professeur seront gérées directement par les personnels.

Les informations suivantes devront nécessairement être renseignées dans le fichier usagers :

- ◆ **Etudiants UCBL et hors UCBL**

Nom, prénom, mail, secteur, organisme, UFR, niveau d'étude

- ◆ **Usagers non étudiants UCBL et hors UCBL**

Nom, prénom, mail, secteur, organisme, type d'utilisateur, profession (si type d'utilisateur 2)

Les usagers extérieurs à l'UCBL posséderont obligatoirement une carte de lecteur en cours de validité pour bénéficier de ce service.

Ateliers, supports de cours et parcours

Un atelier se caractérise par un numéro, un titre, une durée et un type (atelier général ou atelier disciplinaire) et facultativement un programme et des supports de cours (signets sur fichiers pdf et/ou pages HTML).

Il dépend d'un secteur (sciences ou santé) et peut faire partie d'un ou de plusieurs parcours.

Les parcours correspondent à une sélection thématique d'un ou plusieurs ateliers ; ils sont qualifiés par un titre.

Sessions et salles

A chaque atelier correspondent plusieurs sessions définies par une date (JJ/MM/AAAA), une heure (de HH : mn à HH :mn), un numerus clausus et une salle.

Une salle est qualifiée par un nom, un site (la bibliothèque où la session a lieu), et une localisation (où se trouve la salle dans la bibliothèque). Un champ à 2 valeurs « type de salles » (salle en libre accès – autre salle) permettra de mettre à jour le planning prévu dans la sous-rubrique « se former ».

Planning des salles

Pour l'instant, ce planning concerne uniquement les salles en accès libre de l'espace formation de la BU sciences mais devra permettre de gérer à terme d'autres salles.

Sa gestion pourra être automatique et manuelle. Seront par exemple automatiquement grisées les plages horaires réservées pour les ateliers de formation. D'autres plages pourront être déclarées manuellement non libres par les personnels si besoin est.

Inscription

La table inscription associera l'identifiant de l'utilisateur et celui de la session demandée. Elle renseignera également un type d'inscription : inscription individuelle / inscription de groupe. Les nom et prénom de l'enseignant à l'origine de l'inscription de groupe devront dans ce cas être complétés.

Le traitement de la demande d'inscription sera soumis à plusieurs contrôles avant validation :

1. Le postulant qui relève du secteur sciences ne peut s'inscrire qu'à une session organisée par la BU sciences ; idem pour le secteur santé
2. Le postulant ne s'est pas déjà inscrit pour cette session (gestion des doublons)
3. Le nombre d'inscrits est inférieur au numerus clausus défini pour la session demandée

A l'issue de ces contrôles, la demande d'inscription sera acceptée ou refusée. L'utilisateur qui s'inscrira en ligne sera informé de l'état de sa demande ; en cas de refus, le message devra préciser le motif. De la même façon, toutes les demandes émanant d'utilisateurs extérieurs devront être saisies dans l'application par les personnels et bénéficieront du même traitement ; les utilisateurs retenus recevront un mail de confirmation précisant le titre de l'atelier, la date, l'heure et le lieu de la session.

La liste des utilisateurs inscrits à une session donnée pourra être éditée et servir de feuille d'émargement. Elle sera ensuite utilisée pour gérer les présences directement dans l'application (présent / absent / désistement). Un utilisateur souhaitant se désister enverra un mail à la personne responsable qui mettra à jour l'enregistrement.

L'ensemble de ces informations serviront à établir des statistiques annuelles sur l'activité du service.